VOL. XXXIV—No 8 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 14 JUIN 1946 PRIX: CINQ SOUS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Chronique fédérale

Les conservateurs voudraient que le fédéral consultât les provinces

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

L'Ontario est la seule province à perdre au changement. M. Diefenbaker a essuyé un véritable échec au cours du débat. La question du drapeau reste à l'ordre du jour.

OTTAWA — Le grand débat sur la redistribution est engagé pour de bon. L'opposition conservatrice a décidé de combattre la résolution de M. Saint-Laurent qui rétablit la représentation selon la population en s'appuyant sur le droit des provinces. C'est M. Diefenbaker, député conservateur de Lake-Centre, qui a ouvert le feu en soumettant un amendement qui obligerait le gouvernement fédéral à consulter les provinces avant de procéder à cet amendement à la constitution. Le débat a occupé toute la journée de jeudi dernier et il reprendra très probablement ce soir.

Le nouveau mode de redistribution imaginé par M. Saint-Laurent pour rétablir la représentation selon la population qui se trouvait faussée par la clause du vingtième de l'article 51 de notre constitution, aura pour effet d'augmenter le nombre des députés du Québec au lieu de diminuer le nombre de députés des provinces des Prairies — le Manitoba et la Saskatchewan. L'Ontario est la seule province à perdre au changement: elle perd l'avantage injuste dont elle bénéficiait grâce au jeu de la clause du vingtième qui la favorisait indûment. Cela peut expliquer que le parti conservateur qui se recrute surtout en Ontario soit hostile à la mesure, tandis que la C.C.F. qui a fait élire la plupart de ses députés en Saskatchewan et au Manitoba ait décidé de l'appuyer.

Défaite pour M. Diefenbaker

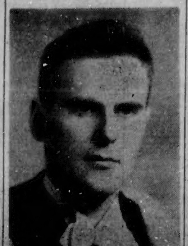
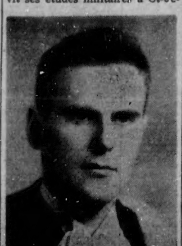
M. Diefenbaker a essuyé l'un des plus cuisants échecs de sa carrière parlementaire jeudi lorsqu'il s'est lancé à l'attaque contre la résolution de M. Saint-Laurent. Il a combattu la mesure au nom de l'intangibilité de la constitution, du respect du pacte de 1867. Comme il a souvent par le passé approuvé des mesures centralisatrices, il n'a pas voulu définir sa propre doctrine constitutionnel-

(Suite à la deuxième page)

M. Alfred Monnin admis au barreau du Manitoba

M. Alfred-Maurice Monnin, de St-Boniface, a été admis au barreau manitobain, le jeudi 13 juin.

M. Monnin a fait ses études primaires à l'école Provencher. De là, au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès Arts en 1939. Il fut admis à la faculté du Droit de l'Université du Manitoba à l'automne de cette même année. En mai 1942, il interrompit ses études pour s'enrôler dans l'armée canadienne. Il poursuivit ses études militaires à St-Jérôme, P.Q., et à Brockville, Ont., et obtint le grade de sous-lieutenant en novembre 1942, et celui de lieutenant quelques semaines plus tard. Il arriva outre-mer en juillet 1943.

Nommé officier de liaison à la 4ème brigade d'infanterie, il fit la campagne en France, en Belgique, en Hollande et se trouvait en Allemagne lors de la capitulation. Revenu au Canada à la fin d'octobre dernier, M. Monnin reprit ses études de Droit à l'Université du Manitoba et y obtint le degré LL.B., le 15 mai.

M. Monnin sera associé dans la pratique du droit avec M. J.-T. Beaubien, C.R., avocat bien connu. Il est le fils de M. et Mme Alphonse-L. Monnin, de St-Boniface. En janvier 1943, M. Monnin épousa Mlle Denise Pelletier, fille de feu M. et Mme Joseph-D. Pelletier.

L'Eglise catholique progresse en Suède

Un vicaire apostolique et 29 prêtres s'y occupent des catholiques.

BERNE, SUISSE — Quoique la proportion des catholiques dans la Suède — pays autrefois entièrement catholique — soit de moins d'un sur mille, l'Eglise catholique a augmenté considérablement dans l'estime générale au cours des vingt dernières années. On projette actuellement de prendre des mesures pour qu'une plus grande liberté de culte soit accordée aux catholiques et aux autres membres qui ne font pas partie de l'église luthérienne, rapporte le service des nouvelles catholiques de Suisse, le **Kipa.**

5,500 catholiques

La moitié des 5,500 catholiques suédois — sur une population de 6,500,000 — ne sont pas d'origine suédoise. Leur évêque est S. Exc. Mgr Johannes Erich Mueller, vicaire apostolique de Stockholm et évêque titulaire de Lorea. Il compte sous sa juridiction onze prêtres séculiers, six Jésuites, deux Salésiens, cinq Dominicains, quatre Rédemptoristes et un Bénédictin, ce qui fait en tout 29 prêtres et religieux. Il a en plus 135 religieuses et quatre frères convers, représentant six Ordres différents.

Réfugiés

Les catholiques en Suède furent très occupés durant la guerre, puisque bon nombre de leurs coreligionnaires faisaient partie des réfugiés de guerre amenés en Suède par l'entremise de la Croix-Rouge suédoise. Des 25,000 réfugiés qui recurent asile en Suède en 1945, 15,000 étaient catholiques, dont plusieurs étaient des prêtres et des religieuses de Pologne.

Persécution au XVIème siècle

On sait qu'au XVIème siècle la religion catholique fut sévèrement proscrite en Suède. En 1781, on accorda quelques concessions aux catholiques, mais ce ne fut qu'en 1860 que la loi défendant

(Suite à la deuxième page)

Eisenhower réclame le service militaire obligatoire

NORTHFIELD. — Le général Dwight D. Eisenhower a dit aux diplômés de l'Université de Norwich qu'il faudra faire fonctionner les Nations Unies. Il a ajouté à son plaidoyer pour l'O.N.U. l'avis que la prolongation du régime de conscription est nécessaire pour maintenir la puissance militaire des Etats-Unis jusqu'à ce que la coopération internationale soit devenue efficace. Le chef d'état-major de l'armée a dit que la faiblesse ne peut pas être utile dans le moment.

Le premier ministre canadien à Londres

Le T.H. William Lyon MacKenzie King, premier ministre du Canada, qui a fait un séjour de quelques semaines à Londres, apparaît sur cette photo entouré de M. Clement Attlee, premier ministre de la Grande-Bretagne, à gauche, de M. Ernest Bevin, ministre des Affaires Etrangères, et du T.H. Vincent Massey, haut commissaire canadien à Londres.

L'éducation catholique veut le respect de la liberté

Le cardinal de Hongrie s'élève contre le monopole de l'enseignement.

BUDAPEST — "Les véritables réactionnaires sont ceux qui essaient de détruire la liberté d'éducation et de remettre les écoles aux mains de l'Etat," a déclaré Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty, dans une lettre pastorale adressée à ses fidèles, la semaine dernière.

L'éminent prince de l'Eglise déclare que les catholiques de Hongrie revendiqueront leur droit de bénéficier d'une partie des impôts exigés pour le maintien des écoles qu'ils désirent avoir pour leurs enfants.

"L'éducation catholique, dit Son Eminence, ne s'opposera jamais au véritable esprit démocratique." Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

"Nous désirons nous adresser spécialement à ceux qui craignent que dans nos écoles où la religion est enseignée, l'esprit démocratique ne soit combattu. Nous voulons les rassurer en leur disant que les écoles catholiques, — où nombre d'enfants pauvres ont reçu leur éducation qui leur a aidés à améliorer leur condition sociale — ne s'opposeront jamais au véritable esprit démocratique."

Exemples de personnalités laïques

Afin de prouver que l'éducation à base catholique ne réprime pas la liberté de pensée, mais qu'au contraire elle donne à la pensée toute liberté d'expression, S. E. le cardinal Mindszenty cita l'exemple de plusieurs personnalités éduquées dans des écoles catholiques, qui ont élaboré et mis à exécution des idées et des plans qui ont contribué grandement à améliorer la vie de leurs institu-

(Suite à la huitième page)

Contre l'envoi d'un délégué au Vatican

REGINA — A la séance de clôture du 22ème congrès annuel des Eglises Unies de la Saskatchewan, on a passé une résolution protestant contre l'établissement d'une ambassade canadienne au Vatican, comme l'a demandé l'Assemblée législative du Québec. On vota une résolution semblable à Winnipeg.

Cet acte serait, selon les membres du congrès, une reconnaissance injustifiée d'une seule partie de la vie religieuse de ce pays, une violation des principes démocratiques de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et une blessure à l'unité nationale.

"Le gouvernement travailliste anglais n'est pas socialiste"

DETROIT — "Le gouvernement travailliste anglais nationalise actuellement les mines de charbon, mais il n'y a là aucun danger de socialisme pour l'Angleterre," a déclaré ici dernièrement le cardinal Bernard Griffin, Archevêque de Westminster.

Le cardinal Griffin, qui a 47 ans, est le plus jeune des cardinaux. Il est connu en Angleterre comme le champion déclaré des luttes ouvrières en faveur de la justice sociale.

"La politique du gouvernement anglais, dit-il, est de procurer la sécurité au peuple et de prévenir le chômage. Le gouvernement britannique n'est pas socialiste dans le sens ordinaire du mot. Il ne présente aucun danger contre la religion et est définitivement anti-communiste."

"Une odieuse manifestation de racisme"

WASHINGTON—Le "Washington-Post" déclare en éditorial que ce serait "une odieuse manifestation de racisme" pour le Canada de déporter ses sujets japonais.

Faisant une revue de l'arrêté ministériel autorisant cette déportation et de l'appel qui a été inscrit au Conseil privé, ce journal suggère au Canada d'abandonner toute l'affaire.

"En révoquant cet ordre de déportation, dit-il, ou au moins en le mitigeant, le Canada a l'occasion de donner à notre pays et au monde un exemple de tolérance."

"Le traitement imposé par notre pays aux personnes de descendance japonaise a été, en toute conscience, très dur. Le traitement que leur imposent les Canadiens est encore plus sévère."

Don de $45,000 à S. Exc. Mgr Roy

TROIS-RIVIERES — Le diocèse de Trois-Rivières a offert un don collectif de $45,000 à S. Exc Mgr Maurice Roy, à l'occasion de sa consécration épiscopale. Cette somme comprend un montant de $43,827 en argent et le solde en ornements sacerdotaux offerts par certaines communautés de notre diocèse. Ces dons seront consacrés aux oeuvres de charité.

Le conseil manitobain de la coopération fondé lundi

Les coopérateurs canadiens-français du Manitoba ont franchi une étape importante. En effet, depuis une dizaine d'années, dans nos paroisses le mouvement coopératif s'est développé graduellement, organisant ses différents secteurs soit de crédit soit de production ou de consommation.

A cause de diverses circonstances que l'on verra plus bas, il était temps de fédérer ces unités éparses et de les unir dans un organisme moral solide. C'est ce qu'ont décidé les 75 délégués de ces coopératives réunis dans la salle du collège de St-Boniface, le lundi 10 juin.

Buts principaux

La section manitobaine du Conseil Canadien de la Coopération que l'on vient de mettre sur pied aura comme buts principaux: (1) de réunir les sociétés coopératives locales régionales ou provinciales aux fins d'assurer le développement et la coordination du mouvement; (2) de propager la doctrine coopérative et d'organiser l'éducation des membres de ses affiliées; (3) de voir, à la défense du mouvement au Manitoba français et de parler au nom du groupe; (4) de collaborer avec la "Manitoba Federation of Agriculture and Cooperation" section similaire pour les coopérateurs manitobains de langue anglaise.

Education

Parmi ces buts on remarquera les deux principaux qui soulignent l'éducation et la défense du mouvement. L'éducation des coopérateurs, tous l'admettent assez couramment avant l'ouverture d'une caisse populaire ou d'une coopérative, mais l'admettre après

(Suite à la deuxième page)

Un régime de terreur sévit en Pologne

Ceux qui s'opposent au communisme sont liquidés. Une police secrète est organisée.

VARSOVIE — Onze millions d'électeurs se préparent à voter au referendum national fixé au 30 juin et 250,000 gens armés "verront à ce qu'aucun contre temps ne se produise." Les électeurs décideront de la composition d'un parlement à une ou deux chambres, approuveront ou condamneront la nationalisation des industries et les réformes agraires qui se réduisent au partage, entre les paysans, de la grande propriété foncière; ils ratifieront également la fixation de la frontière occidentale au long des rives de l'Oder et de la Neisse.

Méthodes mises en vigueur

Le régime provisoire, à Varsovie, qui s'appuie sur la classe ouvrière fortement encadrée par les communistes et sur les socialistes qui leur sont étroitement unis, procède à une dissolution graduelle du parti paysan qui, un temps, formait les 70 pour-cent de l'électorat. Ces deux partis prétendent que les partisans de Mikolajczyk comprennent de nombreux éléments opposés au gouvernement actuel ainsi qu'à "la démocratie et entachés de fascisme." Se fondant sur les stipulations de l'accord d'Yalta qui ne donnent droit à l'existence qu'aux "partis démocratiques et hostiles au nazisme," les partisans secrets du gouvernement assaillent, dans toutes les régions du pays, les bureaux du parti paysan et s'en saisissent. L'organisation des ouvriers polonais a exigé "l'éloignement de tous les étudiants qui s'opposent à la structure démocratique de la Pologne."

Protestations de Mikolajczyk

Mikolajczyk et ses partisans protestent contre ces violations de l'accord de Moscou qui a prévu que dans tous ses actes, le gouvernement respecterait la parfaite égalité de droits pour tous les partis politiques.

Le chef paysan nie formellement qu'il entretienne des relations avec des bandes de terroristes. A date, le conseil des ministres a confirmé toutes les mesures prises par la police secrète. Les paysans, par contre, ont donné l'avertissement que, si l'on poursuit la dissolution de leur parti, le pays sera poussé au bord de la guerre civile.

Police secrète comme en Russie

Pendant tous ces événements, le parti ouvrier ou communiste et les socialistes se montent un puissant instrument qui, lors du referendum et des élections générales jouera un rôle important; il est désigné sous le nom d'"Ormo" ou milice volontaire de réserve des citoyens. Dans toutes les grandes villes les officiers instruisent les hommes jusqu'à l'âge de 45 ans dans le maniement des armes à feu, et des milliers de gens ont profité d'une telle instruction.

Hypocrisie bien connue

Le premier ministre Osubka-Morawski affirme que le but de l'"Ormo" est d'assurer une élection pacifique et faite dans l'ordre. Les partisans du parti

(Suite à la deuxième page)

Toute opposition au communisme est une trahison contre le pays, dit Tito

Le général Mihailovitch a passé 74 heures dans une chambre de torture de la prison de Belgrade. Tito est devenu un maître tortionnaire à l'école de Moscou.

BELGRADE — Le procès du général Draja Mihailovitch a commencé et marche rondement puisque la poursuite a terminé sa preuve en une journée et que l'accusé a commencé sa défense. C'est un procès à la mode soviétique, analogue à celui qu'ont subi à Moscou les chefs de la résistance polonaise arrêtés dans un guet-apens l'an dernier.

Le gouvernement du maréchal Tito accuse le chef chetnik d'intelligence avec l'ennemi, et de trahison. La poursuite a affirmé qu'en 1943, un officier britannique a dit à l'accusé de liquider les communistes en Yougoslavie.

Opposition au communisme

On a cité un message britannique, qua aurait été envoyé du Caire en 1941, et où on aurait dit à l'accusé que les Yougoslaves devaient combattre pour la Yougoslavie et ne pas transformer le combat en une révolte des communistes au profit de la Russie soviétique. Ces griefs établissent clairement que pour le gouvernement Tito, toute opposition au communisme est une trahison contre le pays. La persécution qui sévit en Yougoslavie contre tout ce qui s'oppose au communisme est d'inspiration analogue.

Pas coupable

Au début de sa défense, Mihailovitch a dit qu'il ne se sent pas coupable. Le président du tribunal lui a demandé s'il était coupable et a insisté pour avoir une réponse par Oui ou Non. L'accusé s'est contenté de répéter qu'il ne se sent pas coupable. Cette attitude est assez invraisemblable chez un homme qui a eu l'énergie de faire face aux Allemands alors tout puissants, et qui a si longtemps lutté dans les montagnes, et au milieu de difficultés de toutes sortes, contre les forces de Tito beaucoup plus considérables que les siennes.

Méthodes soviétiques

L'explication de ce plaidoyer, il faut la chercher dans les méthodes de la police secrète soviétique. U[illegible]bliciste anglais en vue [illegible] il y a quelques sema[illegible] qu'après l'arrestation de [illegible]ailovitch, le général a p[illegible] 74 heures dans une cham-

(Suite à la deuxième page)

M. Hart songerait à démissionner

OTTAWA — Des rumeurs circulent actuellement à Ottawa à l'effet que le premier ministre libéral de la Colombie-Britannique, M. John Hart, donnerait sa démission dans un avenir prochain. Certains membres du parlement fédéral croient que l'un des leurs, M. James Sinclair, pourrait lui succéder.

On s'intéresse ici à la convention de cette semaine des progressistes-conservateurs qui doit choisir un nouveau chef pour le parti et qui, probablement aussi, décidera si l'on continuera ou non la coalition libérale-conservatrice qui dirige actuellement cette province.

Le colonel Zabotin est décédé "subitement" à Moscou

OTTAWA. — Le colonel Nicolai Zabotin, ancien attaché militaire de l'ambassade soviétique à Ottawa et présumé chef du réseau d'espionnage russe au Canada, est mort subitement quatre jours après être rentré d'Ottawa à Moscou, sur l'ordre du Kremlin.

Zabotin était en excellente santé à son départ de la capitale. L'"Ottawa Journal" a annoncé sa mort en première page et précisa que la nouvelle est parvenue aux services d'informations secrètes d'Ottawa. A Moscou, les autorités russes auraient annoncé simplement que Zabotin avait été victime d'une crise cardiaque. Les fonctionnaires de l'ambassade russe ont refusé de faire des commentaires, déclarant simplement que le colonel semblait être dans toute la force de l'âge et jouir d'une santé exceptionnelle.

RATION DE PAIN ACCRUE

BRUXELLES — La ration de pain en Belgique sera ramenée, à partir du 11 juin à 300 grammes par jour.

Nouveau roi au Siam

BANGKOK, Siam. — Le prince Phumiophon Aduldet, âgé de 18 ans, a été nommé roi du Siam tandis que son pays éprouvé pleure la mort de son frère, le roi Ananda Mahidol, qui a été trouvé mort dimanche dans le palais royal.

Le nouveau roi, qui devient chef de 18 millions de sujets, a été choisi à l'unanimité par une session extraordinaire de la Législature qui s'est réunie douze heures après la mort d'Ananda Mahidol.

Le directeur général de la police siamoise a déclaré à la Législature que la mort d'Ananda Mahidol est accidentelle.

MONTREAL — Le Canada a été choisi comme siège permanent de l'association de l'aviation civile internationale provisoire, et l'Eire occupera le 21e siège vacant du conseil de cette association, d'après une décision prise à une assemblée générale de l'association.

L'Eglise n'est intéressée qu'à la conservation de la liberté

Elle n'a lié son sort ni à la république ni à la monarchie.

VATICAN — La victoire des républicains dans le référendum italien n'aura pas d'influence sur l'attitude de l'Eglise à l'égard du gouvernement italien et ne modifiera nullement les rapports entre les deux pouvoirs dans la péninsule.

L'Eglise, soucieuse d'éviter à tout prix de supporter les conséquences d'une si importante consultation populaire, avait adopté une attitude d'impartialité qui la mettait à l'abri du risque d'être entraînée par la chute d'un régime auquel elle aurait lié son sort.

Droits de l'Eglise et des fidèles

Ainsi, dès le début, l'Eglise s'est efforcée d'inculquer dans l'esprit des fidèles qu'il était beaucoup plus important de veiller à la substance qu'à la forme de la nouvelle constitution sur laquelle ils allaient être appelés à se prononcer. En d'autres termes, il s'agissait non pas de choisir entre la monarchie et la république, mais de faire en sorte que la nouvelle constitution garantisse les droits de l'Eglise et des fidèles, et que l'esprit chrétien reste à la base de toute nouvelle charte de l'Etat.

L'Eglise non compromise

La dernière intervention du pape en cette matière — datant de la veille de la consultation populaire — a été très claire à cet égard. Il n'était pas question de choisir entre telle ou telle autre forme de régime, mais entre la civilisation chrétienne et "un Etat matérialiste et sans Dieu" monopolisant tout le pouvoir. Formulée en ces termes, la question plaçait l'action du chef de la chrétienté sur une base inattaquable: Il s'agit de défendre les principes

(Suite à la deuxième page)

De nombreux Polonais qui ne veulent pas retourner dans leur pays

EDIMBOURG. — Bien que plus de 31,000 Polonais aient maintenant quitté la Grande-Bretagne pour se rendre en Pologne, il en reste en Ecosse près de 60,000, dont le plus grand nombre ne désirent pas demeurer en ce pays.

Parmi ceux qui ne veulent pas non plus regagner leur pays — et ils sont la grande majorité parmi ceux qui demeurent — plusieurs parlent d'émigrer aux Etats-Unis, au Brésil ou dans l'un des dominions britanniques.

Nouveau conseil à l'Association des bibliothèques catholiques

MONTREAL —Le Conseil d'administration de l'Association canadienne des Bibliothèques catholiques vient de s'adjoindre un Grand Conseil dont le président d'honneur est Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec. Voici quels sont les membres de ce Grand Conseil: Mgr Paul Bernier et Mgr Basil Markle (Ottawa), le R.P. René Beaudry, C.S.C (Université Saint-Joseph, N.-B.), M. Joseph Brunet (Commission des Ecoles catholiques, Montréal), M. Léo-Paul Desrosiers (Bibliothèque Municipale, Montréal), Sister Frances Sales (Mount St-Vincent's College, Halifax), le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I. (La Liberté et le Patriote, Winnipeg), M. Jean-Jacques Lefebvre (Bibliothèque St-Sulpice, Montréal), M. G.-E. Marquis (Bibliothèque de la Législature, Québec), Mgr Olivier Maurault, P.S.S. (Université de Montréal), le R. P. Auguste-M. Morrisset, O.M.I. (Université d'Ottawa), Mgr Ferdinand Vandry (Université Laval).

Samedi dernier, le 8 juin, a eu lieu dans la salle des délibérations de l'immeuble Fides la première réunion conjointe du Conseil d'administration et du Grand Conseil. D'importants problèmes qui se posent actuellement aux bibliothécaires catholiques ont été mis à l'étude. Les personnes présentes ont pu constater que l'Association a fait, en ces derniers temps, des progrès très marqués. On sait que l'ACBC a été fondée en 1943, à Montréal, et qu'elle compte maintenant des adhérents dans toutes les parties du Canada.

Souscription en l'honneur de M. J.-A. Marion

CINQUIEME LISTE

Mlle Marie-Anna Lamarre, institutrice, St-Boniface	$ 5.00
Mme E. Gaudry, institutrice, St-Laurent	1.00
Pierre Chaballer, instituteur, St-Boniface	3.00
J.-H.-N. Léveillé, Winnipeg	5.00
Mlle Pauline Simon, institutrice, St-Boniface	1.00
RR. PP. Oblats du Sacré-Coeur	10.00
M. l'abbé C. Paillé, Ste-Agathe, Man.	10.00
Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg	41.00
Paroisse de Ste-Agathe	25.00
Clercs de St-Viateur, Otterburne et St-Pierre	100.00
E.-A. Poulain, St-Boniface	5.00
Mlle Aline Baril, institutrice, St-Boniface	1.00
Mlle Denise Rocan, institutrice, St-Boniface	3.00
Mlle Marie Toupin, institutrice, St-Boniface	1.00
R. P. C.-M. Kerbrat, O.M.I., Camper, Man.	5.00
Mme Ina Dufresne, institutrice, St-Norbert, Man.	2.00
Mlle Eléonore Zastre, institutrice, Camperville	5.00
Paroisse de La Salle	23.40
Religieuses de Notre-Dame des Missions	50.00
Mlle Yolande Gendron, St-Boniface	2.00
Paroisse de Fisher Branch	10.00
Les enfants du couvent de Ste-Agathe	15.00
Mlle Marie Masson, institutrice, St-Boniface	2.00
Raymond Gauthier, St-Boniface	5.00
Total de la souscription à date	$1,900.65

Missions du Nord



Le R.P. Edmond Turenne, O.M.I., fils de M. et Mme Théophile Turenne, de St-Pierre, Man., a reçu son obédience pour les missions du vicariat de Whitehorse. Le R. P. Turenne vient de finir ses études théologiques au scolasticat de Lebret. Il a fait ses études primaires à St-Pierre, et ses études secondaires au Juniorat.

Nouvel ordre européen

Elections en France et en Italie

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Les peuples sont libres de se choisir, dans les limites de la légalité, le gouvernement qui leur convient. Tel est le sens du troisième article de la Charte de l'Atlantique, qui n'est d'ailleurs qu'un principe de droit naturel. Ce principe vient de jouer en France et en Italie, où les élections du 2 juin ont donné à ces deux pays des assemblées constituantes chargées d'établir des chartes démocratiques dans un avenir prochain. L'identité de la date est une simple coïncidence. Et d'ailleurs la situation et les buts respectifs de ces deux nations voisines sont tout à fait différents. Mais le même danger les menaçait toutes deux: et c'est pourquoi S. S. Pie XII les exhortait, dans une déclaration récente, à éviter les périls du communisme.

Le scrutin en France

Pour la nation française, il s'agissait d'élire une assemblée plus nette que la précédente, où la coalition des trois grands partis (M.R.P., socialiste et communiste) avait bien réussi à maintenir le pays dans la voie de la reconstruction, mais sans lui avoir donné la constitution qu'il en attendait. Auparavant la force des trois grands partis oscillait autour de 150 membres pour chacun, les communistes venant en tête, suivis des socialistes et enfin des M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) s'inspirant de principes chrétiens. Après le 2 juin, c'est encore autour de 150 membres pour chacun environ qu'oscillent les trois partis: mais cette fois-ci, c'est le M.R.P. qui vient en tête avec 162 membres (sans les colonies) les communistes en second et les socialistes en dernier lieu. Tous les autres partis moins importants se partagent quelque 100 voix de reste.

Le scrutin est une victoire morale considérable pour le M.R.P. qui vient en tête de tous les autres partis. Un instant, la vision du vrai pouvoir a pu luire devant lui, à condition que la poussière des partis qui se trouvent à sa droite se rallient à sa politique. Mais alors, le M.R.P. qui est un parti gauche, aurait été à la merci de politiciens

[Suite à la huitième page]

L'Eglise n'est intéressée qu'à la conservation de la liberté

(Suite de la première page)

immuables de la morale et de la doctrine chrétiennes, et non pas de favoriser une forme institutionnelle plutôt qu'une autre.

Ceci n'empêche pas que certains éléments laïques ou ecclésiastiques aient pu se livrer à une propagande, plus ou moins active ou habile, en faveur de la monarchie. Il est des catholiques conservateurs qui considèrent trop la monarchie comme une garantie de stabilité et d'ordre, pour que cette attitude puisse causer de l'étonnement. Mais les milieux religieux responsables ont toujours désavoué de tels agissements, et l'Action catholique a multiplié les instructions pour que les catholiques — en tant que tels — ne se laissent pas compromettre dans une lutte dans laquelle l'Eglise n'avait rien à gagner.

Audience inopportune

Le journal "Il Quotidiano" a même engagé avec verve une polémique avec les journaux monarchistes, sollicitant l'appui des catholiques pour voter en faveur de la maison de Savoie. Quant aux dispositions personnelles du pape, les adversaires de la couronne ont fait circuler, il y a quelques jours, des nouvelles selon lesquelles le pape aurait refusé de voir le roi Humbert. La vérité semble être que le pape, averti, aurait fait valoir le peu d'opportunité qu'il y aurait à accorder une telle audience à la veille du referendum. Encore une fois, le chef de l'Eglise tenait à éviter tout geste qui aurait pu nuire à l'Eglise parce, qu'il aurait prêté aux spéculations politiques. La couronne disparaitra demain et l'Eglise acceptera le régime qui lui succédera.

Collaboration du pape

ROME — De source digne de foi du Vatican, on a rapporté que Sa Sainteté Pie XII va engager publiquement les catholiques italiens à collaborer avec le nouveau gouvernement républicain.

Cet informateur du Vatican a expliqué que le Souverain Pontife va profiter de la première occasion opportune pour exprimer sa collaboration au nouveau régime.

Les conservateurs voudraient que le fédéral consultât le fédéral

(Suite de la première page)

le, mais il a préféré citer de nombreuses citations de Laurier et de Lapointe à l'effet qu'il fallait consulter les provinces. Il s'est gardé de se compromettre lorsque le ministre des pêcheries, M. Bridges, l'a interrompu pour lui demander s'il était d'avis que le parlement fédéral ne pouvait en aucun cas modifier la constitution sans consulter les provinces. Il a laissé entendre que l'on pourrait fort bien attendre le recensement de 1951 avant de procéder à la rédistribution. Il a fortement insisté sur la nécessité de protéger les droits des minorités.

M. Diefenbaker se contredit

Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, a démoli en quelques minutes toute argumentation de M. Diefenbaker. Il a même réussi à faire sortir de ses gonds M. Diefenbaker qui conserve à son ordinaire un sourire inaltérable. Il a rappelé que le parlement sous le régime conservateur Borden a modifié en 1915 la représentation sénatoriale sans consulter les provinces. Il a déclaré que la meilleure façon de protéger les minorités était encore de leur rendre justice en rétablissant la représentation selon la population. Il a déclaré qu'il était plus autorisé que M. Diefenbaker à exprimer le sentiment des Prairies qui sont satisfaites, dit-il, de la mesure et qui ne demandent pas la faveur d'une seconde remise de la redistribution. Il a enfin mis M. Diefenbaker en contradiction avec lui-même puisqu'il repousse l'amendement à la constitution que comporte la résolution de M. Saint-Laurent et qu'il demande en même temps la remise de la redistribution à 1952 qui entraînerait un autre amendement à la constitution semblable à celui de 1943.

Députés du Québec

Deux députés du Québec ont pris part au débat. Le premier, M. Frédéric Dorion, indépendant de Charlevoix-Saguenay, a approuvé la mesure qui corrige une situation intolérable, mais il a fait des réserves sur le procédé auquel on veut recourir pour amender la constitution. Il a profité de la circonstance pour demander que l'on règle une fois pour toutes la question de la procédure d'amendement à la constitution, que l'on forme une commission de juristes où le gouvernement fédéral et les provinces seraient représentées afin de s'entendre sur une formule qui éviterait au Canada l'humiliation d'avoir à s'adresser à Londres toutes les fois qu'il veut amender sa constitution. Le second, M. Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville, a reproché à M. Duplessis de fournir des armes aux adversaires d'une mesure qui est favorable au Québec en réclamant pour les provinces le droit d'être consultées en cette affaire. Le chef créditiste, M. Solon Low, a annoncé son intention de voter en faveur de l'amendement au nom des provinces, mais d'approuver ensuite la résolution si l'amendement est battu. M. Low a fait appel aux députés de la province de Québec pour leur demander de sacrifier l'avantage que leur vaudrait la résolution pour défendre le principe de l'autonomie provinciale en les mettant en garde contre un précédent qu'il estime dangereux pour le Québec.

On ne sait pas encore si les conservateurs vont poursuivre la bataille à fond en dépit du mauvais départ de jeudi dernier. Il ne fait pas de doute que le gouvernement finisse par l'emporter par une forte majorité grâce à l'appui de la C.C.F. et aussi des députés indépendants du Québec.

20 ans premier ministre

Le premier ministre Mackenzie King a célébré en fin de semaine des événements heureux de sa longue carrière politique. Il a battu samedi dernier le record établi par sir John-A. MacDonald, le premier ministre qui est demeuré le plus longtemps à la tête de l'administration dans toute l'histoire du Canada. Il a terminé lundi la vingtième année de son règne comme premier ministre du Canada. Ses partisans et ses amis n'ont pu le fêter en cette circonstance puisqu'il se trouvait en dehors du pays, mais ce n'est que partie remise.

En route vers le Canada

M. King est déjà en route vers le Canada et il sera de retour dans la capitale au début de la semaine prochaine. De nombreux problèmes l'attendent à son arrivée. Il semble que son ministre de finances, M. Ilsley, éprouve beaucoup de difficultés à préparer son budget en tenant compte à la fois des charges énormes que le Canada s'est imposées à la suite de la guerre et de la clameur des contribuables qui réclament une réduction des impôts.

Le drapeau

Outre la question du budget, il y a encore celle du drapeau qui est peut-être plus épineuse encore. Les députés de la province de Québec ont réussi à faire ajourner le rapport du comité du drapeau qui aurait sûrement recommandé le "Red Ensign" jusqu'à son retour. Les partisans de l'Union Jack comptent que le premier ministre aura assez d'influence sur les députés de langue française pour les amener à se rallier au drapeau qu'ils désirent et que favoriserait également M. King. Les partisans d'un drapeau canadien vraiment distinctif espèrent de leur côté convaincre le premier ministre qu'il vaut mieux renvoyer la question à plus tard et faire reprendre l'étude de la question par un nouveau comité parlementaire. L'unité nationale est en jeu et aussi l'unité du parti libérale qui a toujours compté largement sur les électeurs de langue française pour se maintenir au pouvoir. Ce sera un véritable noeud gordien que M. King aura à trancher en prenant une décision sur la question du dra-

Radio-Saint-Boniface

Emissions du 15 au 21 juin 1946.

CKSB (1250 kics) Heure avancée

SAMEDI 15 JUIN

- 7.00—Ouverture: Nouvelles. Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club des Ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.45—La bonne cuisine
- 11.00—Disques
- 11.30—Orgue populaire
- 11.45—Musique du bon vieux temps
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Intermède musical
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Amérique latine
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Chronique sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Concert promenade
- 7.30—Meli-melo.
- 7.45—Au Music Hall.
- 8.00—Musique du bon vieux temps
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

DIMANCHE 16 JUIN

- 5.00—Nouvelles
- 5.15—La bonne chanson
- 5.30—Dans un tour de valse
- 6.00—A l'Opéra
- 6.30—Poèmes et orgue
- 6.45—Récital de chant: Hélène Joyal
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Intermède
- 7.15—Récital de piano
- 7.30—Initiation à la musique
- 8.00—L'Heure religieuse
- 8.30—Programme spécial
- 8.45—Les virtuoses
- 8.50—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

LUNDI 17 JUNI

- 7.00—Ouverture: Nouvelles; Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—En badinant avec nos voisins
- 10.45—Emission consacrée aux malades
- 11.00—Mamans de chez nous
- 11.15—Orgue populaire
- 11.30—Disques
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Intermède musical
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Forum écolier
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Talents de chez nous
- 7.45—Dans les bois de Vienne
- 8.00—Rendez-vous romanesque
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

MARDI 18 JUIN

- 7.00—Ouverture: Nouvelles. Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club de ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.45—La bonne cuisine
- 11.00—Mamans de chez nous
- 11.15—Orgue populaire
- 11.30—Disques
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Forum écolier
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Comptoir de Musique
- 6.45—Au Music Hall
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Causerie du R. P. Hardy
- 7.45—Pot-pourri musical
- 8.00—Fernand Tellier et son trio
- 8.30—Rapport des collines parlementaires
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

MERCREDI 19 JUIN

- 7.00—Ouverture: Nouvelles; Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—En badinant avec nos voisins
- 10.45—Emission consacrée aux malades
- 11.00—Mamans de chez nous
- 11.15—Orgue populaire
- 11.30—Disques
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Le forum des écoliers
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Talents de chez nous
- 7.45—Gaîtés parisiennes
- 8.00—Renée Gravel
- 8.15—Musique légère
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

JEUDI 20 JUIN

- 7.00—Ouverture: Nouvelles. Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.45—La bonne cuisine
- 11.00—Mamans de chez nous
- 11.15—Orgue populaire
- 11.30—Disques
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Forum écolier
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Réminiscences musicales
- 6.45—Au Music Hall
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Causerie du R. P. Hardy
- 7.45—Disques préférés
- 8.00—Rendez-vous romanesque
- 8.30—Del Genthon et son orchestre
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

VENDREDI 21 JUIN

- 7.00—Ouverture: Nouvelles, Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—En badinant avec nos voisins
- 10.45—Emission consacrée aux malades
- 11.00—Mamans de chez nous
- 11.15—Orgue populaire
- 11.30—Disques
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Musique populaire
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Heure précise température Fin des émissions
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Le forum des écoliers
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Talents de chez nous
- 7.45—Rythmes Cubanos
- 8.00—Rendez-vous romanesque
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température
- 9.00—Fin des émissions

Le conseil manitobain de la coopération . . .

(Suite de la première page)

la fondation et en plein temps de prospérité, voilà qui paraît moins nécessaire. Les délégués de nos coopératives l'ont bien compris lundi dernier en se donnant un organisme central qui aura comme fonction de proposer des programmes d'étude et de stimuler la discussion des problèmes du jour. Quant à la défense du mouvement, faut-il rappeler que l'union fera **notre force** dans cette campagne toute organisée contre les gagne-petits par la finance privée, plus intéressée à voir disparaître un concurrent stable et honnête qu'à rapporter des impôts au trésor canadien.

Force de l'union

Des coopératives dispersées, si nombreuses soient-elles, ne parviendront jamais à une action efficace et une défense qui vaille la peine sans une fédération provinciale fortement rattachée au centre national qui est pour tous les Canadiens français du pays, le **Conseil Canadien de la Coopération** ayant son **centre** à l'Université Laval, à Québec.

Fait bilingue

Nos amis, les coopérateurs de langue anglaise, ont de même organisé leur centre national à Ottawa et choisi comme organisme la "Co-operative Union of Canada" ayant ses filiales provinciales sur le même plan que les nôtres. Ces deux associations collaborent ensemble, par un **exécutif conjoint** de trois membres chacun qui représente le mouvement canadien à **l'Alliance Cooperative mondiale** à Londres. On peut donc écrire avec joie aujourd'hui qu'il y a au Canada parfaite unité d'esprit dans le mouvement coopératif canadien, tout en soulignant un fait bilingue de première importance.

Nouvel exécutif

En formant leurs cadres manitobains pour se rattacher au grand mouvement, les coopérateurs du Manitoba français se sont donnés un exécutif composé comme suit: MM. Jos. Deroche, président, de Notre-Dame de Lourdes; Pierre Frossais, vice-président, de St-Boniface; Jean Pelletier agira comme secrétaire. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Ad. Fillion, de St-Jean-Baptiste, Oris Acquin, d'Elie, et Siméon Prairie, de Ste-Anne des Chênes.

L'église catholique progresse en Suède

(Suite de la première page)

aux Suédois d'embrasser la religion catholique fut abolie. Toutefois, quelques restrictions légales sur le culte religieux catholique sont encore en vigueur.

Changement

C'est en raison de cette persécution religieuse, encore assez récente, que l'on a droit de se réjouir de ce que l'opinion publique soit favorable à la religion catholique en Suède, actuellement. Comme preuve, soulignons le fait qu'à Noël dernier, une messe de minuit fut radiodiffusée; un film catholique fut représenté pendant plusieurs semaines dans un théâtre de Stockholm, et à l'Université Upsala, une conférence faite par un prêtre catholique suscita un vif intérêt.

On a demandé au Vicaire Apostolique de présenter une requête à une Commission du gouvernement créée en 1943, sollicitant l'étude des résultats qu'entraînerait la concession d'une plus grande liberté religieuse.

Toute opposition au communisme est une trahison . . .

(Suite de la première page)

bre de torture d'une prison de Belgrade, et que pendant cet "interrogatoire" ses cris retentissaient à travers l'édifice; qu'à la fin il a cédé et admis ce qu'on voulait lui faire dire; et que pendant qu'on le soignait pour le procès, il a été averti que s'il se rétractait, la torture recommencerait.

Tortures rouges

Ce plaidoyer juge le procès. Ces histoires de tortures n'ont rien de neuf; c'est évidemment à des méthodes de ce genre qu'il faut attribuer les aveux qui ont étonné le monde lors des trois procès de la purge communiste à Moscou en 1936 et 1937. Les communistes espagnols ont aussi montré pendant la guerre civile qu'ils étaient devenus, à l'école des Soviets, des maitres tortionnaires.

L'opposition téméraire de Mihaïlovitch aux Allemands, pendant que Tito et ses communistes étaient favorables aux nazistes alors alliés de la Russie, donnait au chef des Chetniks des titres particuliers à la reconnaissance des Alliés et surtout des Anglais; le gouvernement Churchill l'a cependant abandonné pour lui préférer Tito. L'épilogue de cette trahison se déroule ces jours-ci.

Paul SAURIOL.

Un régime de terreur sévit en Pologne

(Suite de la première page)

paysan n'y voient, au contraire, qu'une tentative d'intimidation. Ceux qui sont actuellement au pouvoir veulent être sûrs de tenir encore le gouvernail après les élections, peu importe le désir du peuple polonais. Les membres du gouvernement professent leur conviction explicite; "Nous sommes le gouvernement permanent de la Pologne et nous nous maintiendrons au pouvoir." Les chefs des paysans polonais sont persuadés que le parti ouvrier et les socialistes ne peuvent gagner les élections sans le support actif des Soviets.

Armée qui imposera la terreur

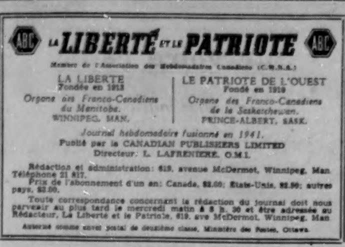
Par le truchement de la milice des citoyens, environ 133,000 à 150,000 travailleurs sont incorporés à la police secrète; les arrestations en masse sont à l'ordre du jour. L'internement de milliers de gens contre qui n'est dressé aucun acte d'accusation et qui ne subissent aucun interrogatoire, est désormais une pratique courante. Le gouvernement même a déclaré, il n'y a pas longtemps, qu'environ 75,000 à 100,000 personnes ont été jetées en prison.

La police secrète resserre également sa surveillance des étrangers, particulièrement des Anglais et des Américains ainsi que de toutes les personnes qui ont des entretiens avec eux.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne désire voir aucun observateur officiel allié lors du referendum et au cours des élections, car, souligne-t-il, la Pologne est "un Etat souverain et peut ellemême mettre ordre à ses affaires."

ROME SE REJOUIT DES RESULTATS DES ELECTIONS

CITE DU VATICAN — **L'Osservatore Romano,** journal du Vatican, a fait des commentaires disant qu'il voit dans les élections italiennes et françaises une "affirmation des principes traditionnels et des valeurs chrétiennes."



Au Manitoba

Notre seizième congrès

Quelques semaines seulement nous séparent de la date du congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. En effet, les 3 et 4 juillet, les membres de notre organisme de survie nationale se réuniront à St-Boniface pour la seizième fois depuis 1916. Il est intéressant de souligner ici, en passant, que depuis cette année mémorable qui marque, comme on le sait, la suppression de l'enseignement du français et la fondation de l'Association d'Education du Manitoba, nous n'avons jamais failli une seule fois de tenir nos assises bisannuelles. C'est là un motif qui à lui seul devrait nous faire aimer l'Association d'Education et nous inspirer confiance en son avenir. Rares, en effet, sont les organismes du genre de l'Association qui se sont maintenus aussi longtemps chez nous.

Il ne faudrait pas cependant se surprendre outre mesure de la vitalité de notre Association d'Education. Car, si elle s'est non seulement maintenue, mais même développée, si elle a créé l'unanimité chez ceux qui par ailleurs avaient des motifs légitimes de différer d'opinion dans d'autres domaines, c'est qu'elle répond à un besoin réel et que jamais personne a même osé mettre en doute son absolue nécessité. Née de circonstances particulières, elle répond à des besoins d'ordre permanent. Chez nous, selon la parole mémorable de Monseigneur Béliveau, "la seule manière d'être un bon patriote, c'est de se montrer un fervent de l'Association."

Pour une association du caractère de la nôtre, un congrès général revêt toujours une importance qu'il ne faudrait pas sousestimer. Quoique les démonstrations tapageuses et les discours claironnants et sans lendemains en soient impitoyablement bannis, il s'y accomplit un travail sérieux dont les habitués de l'Association ont été en mesure de se rendre compte.

Il permet tout d'abord aux délégués des cercles locaux de juger de la façon dont les membres de l'exécutif se sont acquittés du mandat qui leur avait été confié. Il leur fait connaître dans le détail le travail qui a été accompli, la plupart du temps dans l'ombre. C'est là l'un des caractères essentiels de l'Association d'Education. Elle agit discrètement. C'est ce qui constitue sa force dans notre province. Auprès de notre population souvent peu renseignée, cela peut devenir un élément de faiblesse. On serait peut-être porté à croire dans certains milieux que l'Association n'accomplit rien. Et cependant toutes les deux semaines, très souvent davantage, les membres de son exécutif se réunissent pour étudier les problèmes qui ne manquent pas de surgir à tout moment. Problèmes complexes dont la solution requiert beaucoup de doigté, de patience et de jugement. Mais tout cela n'est pas connu du grand public. C'est au congrès, alors que les discussions ont lieu entre les nôtres seulement, que l'Exécutif peut faire part aux délégués de l'oeuvre que leur Association accomplit.

Le congrès seul peut aussi apporter des changements à la constitution qui régit l'Association. Ces changements s'imposent parfois. En effet, si les cadres au milieu desquels l'Association évolue ne changent pas — cercles paroissiaux, personnel enseignant, commissions scolaires et concours français — des problèmes nouveaux surgissent pour la solution desquels la constitution n'a pas pourvu.

Dans le domaine scolaire, plus qu'en aucun autre, les idées s'agitent. Actuellement le courant favorise les Grandes Unités scolaires. Il ne faudrait pas croire que, même si le projet a subi une défaite dans le district de Roblin, il soit à tout jamais mis de côté. Il reviendra à l'ordre du jour. Il faudra l'étudier, en voir les conséquences afin que s'il nous était imposé, nous soyons en mesure d'en tirer le meilleur parti possible. Nous sera-t-il permis de corriger ici une opinion fausse que se font parfois certains de nos gens peu habitués à notre système de législation? Il ne suffit pas pour l'Association de manifester par une déclaration publique son opposition à un projet de loi pour qu'il soit, de fait, mis de côté. Ce serait là une façon fort simpliste d'envisager nos problèmes et qui ne saurait produire rien de bon.

Le succès du congrès de cette année dépendra des bonnes dispositions que les délégués voudront y apporter. S'ils y viennent animés du désir de se renseigner, de porter à la connaissance des dirigeants leurs difficultés, les solutions qu'ils y ont apportées, si, à cela, ils ajoutent beaucoup de charité, les discussions se dérouleront dans une atmosphère de bienveillance et les résultats de cette prise de contact seront durables.

On peut affirmer que le congrès sera fructueux si les cercles paroissiaux le préparent selon l'esprit de nos constitutions. Or, c'est par l'intermédiaire de leurs délégués que les cercles paroissiaux participent à ces assises. De la qualité de ces représentants, de leur nombre, de leur fidélité à assister aux assemblées dépend le succès final du congrès. Toutes nos paroisses doivent donc non seulement y être représentées, mais elles doivent y envoyer tous les délégués auxquels elles ont droit. Aucun motif d'abstention n'est valable.

D'après la constitution de l'Association, c'est le deuxième dimanche qui précède la tenue du congrès que doit se faire le choix des délégués. C'est donc le 23 juin que les cercles paroissiaux devront s'acquitter de cette tâche. Qu'ils le fassent avec sérieux. Il ne semble pas inutile de rappeler ici que l'Association d'Education n'est pas l'affaire de quelques-uns, des membres de l'Exécutif, par exemple, mais qu'elle est essentiellement l'affaire de tous les Canadiens français du Manitoba. Donc, que chacun y joue son rôle.

En plus des représentants de la province du Manitoba, nous aurons cette année au milieu de nous une imposante délégation des nôtres de la province de Québec. Raison de plus de faire du congrès de 1946 un véritable succès.

Aucun autre événement dépasse en importance la tenue du congrès de l'Association d'Education dans la vie du groupe français du Manitoba. Apportons-y donc la préparation nécessaire.

Les délibérations se dérouleront en présence de S. Exc. Mgr l'Archevêque coadjuteur qui a voulu, comme ses prédécesseurs, témoigner sa sollicitude pour l'Association d'Education en acceptant d'assister à toutes les séances du congrès.

L. L.

Le recensement

L'organisme fédéral de la statistique prépare actuellement le recensement de la population des provinces de l'Ouest. Le recensement marque toujours une étape dans le développement d'un pays. Il annonce les gains et les pertes, l'augmentation ou le déclin des groupes. Au Canada, il est particulièrement intéressant vu la multiplicité des races qui composent la population. Il permet, dans les circonstances normales, certains pronostiques assez précis sur l'évolution démographique.

M. E.-L. Chicanot a publié une analyse minutieuse à ce propos dans le "Saturday Night" du 25 mai. Son étude couvre une période de dix ans, soit de 1931 à 1941. L'auteur démontre la fécondité de la race française qui, en dépit du manque d'immigration, constitue, tout comme en 1871, un tiers de la population totale du Canada, tandis que la race anglaise décline continuellement malgré les millions d'immigrants britanniques depuis les derniers quatre-vingts ans, durant lesquels l'élément anglais a subi une baisse de 11 pour cent dans la proportion de la population totale, en raison de la diminution des naissances d'origine britannique. L'augmentation de l'élément anglais durant cette décennie représente seulement 5.4 pour cent, tandis que celle de l'élément d'origine française représente 19 pour cent.

M. Chicanot explique le déclin et l'augmentation des groupes. La proportion des enfants des familles d'origine anglaise est de 1.88, tandis que celle des enfants des familles d'origine française est de 3.07. Il affirme que près de 50 pour cent des familles, qui comptent plus de cinq enfants au Canada, sont de race française. Durant dix ans, c'est-à-dire de 1931 à 1941, la population canadienne a augmenté de 1,129,869, soit une proportion de 11 pour cent. L'élément de race britannique a contribué à cette augmentation dans la proportion de 6.4 pour cent, tandis que l'apport de l'élément de race française représente 19 pour cent. A ce propos, M. Chicanot fait remarquer que cette apport de la race française ne provient pas uniquement de la province de Québec. Les groupes d'origine française en dehors du Québec, qui représentent près d'un quart, soit 22.6 pour cent, de la population française du Canada, ont contribué abondamment à cette augmentation.

M. Chicanot note qu'il y a actuellement aux Etats-Unis 2,500,000 Franco-Américains d'origine canadienne-française. Si ce groupe était établi au Canada, les Canadiens français seraient en majorité au pays. Il prévoit une augmentation considérable de la population au Canada, maintenant qu'existe un mouvement de colonisation qui oriente vers l'Ouest la robuste jeunesse canadienne-française, que ne peuvent contenir les frontières trop étroites de la province de Québec. Il constate que l'attachement à la terre de cette race féconde est une garantie d'avenir. Mais il déplore le déclin des naissances des races d'origine britannique et surtout leur indifférence à l'égard de la fécondité de l'expansion de la race française. "Il est temps que les Britanniques du Canada prennent conscience de la situation", conclut-il.

Nous admettons que l'analyse de M. Chicanot n'est pas très encourageante pour l'élément de race britannique. Mais elle démontre par ailleurs d'une façon éloquente les tristes effets du mépris des principes chrétiens dans la vie conjugale. Comment espérer la fécondité de la famille, lorsque le divorce, le "birth control", les méthodes anticonceptionnelles, sont en vogue; lorsque le mariage-plaisir remplace le mariage-devoir.

La raison de l'expansion de notre race, comme l'indiquent les statistiques, est le respect de la morale que notre peuple garde encore, Dieu merci, en dépit du mauvais exemple qu'il a continuellement sous les yeux. Son amour traditionnel de la terre est une source de vitalité. La paroisse rurale, qui initie nos jeunes au métier rude mais sain de l'agriculture, les protège contre l'anémie et l'empoisonnement des grandes villes. Si nous voulons que Dieu bénisse notre race, restons fidèles aux principes de la morale chrétienne, et à nos origines paysannes.

2,000 divorces par année dans la région de Toronto

TORONTO — On s'attend à ce que 2,000 divorces soient consommés, dans la région de Toronto cette année. Ce chiffre constitue un record sans précédent. Depuis le début de l'année, le nombre des requêtes en divorce présentées à la Cour Suprême ontarienne a excédé celui de toute autre période correspondante précédente. En mars, 221 demandes de divorce ont été inscrites, comparativement à une moyenne mensuelle de trente, il y a dix ans.

La fin de la persécution

Les enfants polonais furent parmi ceux qui eurent le plus à souffrir de la guerre. On se souvient qu'un grand nombre de ces enfants furent envoyés en Sibérie en 1940, en Iran en 1942, enfin aux Indes. Ils viennent enfin d'arriver à Santa Rosa, Mexico. De là, ils se dirigent vers différentes institutions américaines, d'où on les dirigera vers des foyers catholiques. On voit sur cette photo quelques enfants polonais à qui un scout américain souhaite la bienvenue dans son pays.

Billet du vendredi

Forestiers et voyageurs du temps passé

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Les chantiers d'aujourd'hui ne ressemblent que de loin à ceux d'autrefois. Par comparaison, les bûcherons y mènent une vie de luxe ou presque. Sans doute couchent-ils encore sur des branchettes de résineux ou sur un matelas de foin, enroulés dans une couverture de laine grise, mais ils ne manquent ni du téléphone ni de la radio, reçoivent leur courrier régulièrement, voyagent plus souvent qu'autrement en autobus ou en camion-automobile, s'attablent trois fois le jour devant un amoncellement indescriptible de nourritures. Si, comme leurs ancêtres, ils chantent à l'occasion des couplets narquois sur la soupe aux pois ou le lard salé, cela tient à l'habitude, à la tradition, plus qu'à l'envie de protester contre un menu qui leur inspire dégoût et répulsion. Quand ils prenaient la direction de la forêt, les bûcheux de jadis ne manquaient pas d'entonner l'une ou l'autre de leurs chansons de marche:

Voici l'hiver arrivé,
Les rivières sont gelées,
C'est le temps d'aller au bois
Manger du lard et des pois!
Dans les chantiers nous hivernerons,
Dans les chantiers nous hivernerons!

De nos jours, ces naïfs ne correspondraient pas à la réalité. Les hommes des bois l'admettraient volontiers, eux qui s'empiffrent régulièrement de viandes fraîches, des légumes que permet la saison, de pâtisseries et sucreries à vous faire chavirer le coeur. Leur travail s'est aussi modifié. Ils n'utilisent plus guère le **godendard** et la hache, mais cette scie légère appelée sciote, qu'ils manient d'un bras. Ils abattent surtout du bois dit de pulpe, destiné aux usines à papier, et non du bois d'oeuvre, dur et lourd, de maniement difficile. Sauf dans les portages, tout transport se fait à l'aide de camions et de tracteurs mécaniques. Sur lacs et rivières, l'usage de la rame se perd aussi; on la remplace par des puissants moteurs portatifs, à l'essence, fixés à l'arrière des barges de **drave**.

★

Le souvenir se perd donc des chantiers d'hier. Les derniers survivants disparaissent peu à peu, on ne le retrouve que dans des ouvrages anciens, devenus d'ailleurs rarissimes. Aussi se doit-on réjouir de la réimpression à Montréal de celui de Joseph-Charles Taché: **Forestiers et Voyageurs.** (1). Avec maints détails savoureux, l'auteur y rappelle l'esprit, les façons de travailler, de s'amuser, de vivre, des diverses catégories de coureurs de bois, qui demandaient jadis leur subsistance aux arbres qu'ils devaient tuer. Il y avait d'abord les forestiers, ou bûcherons, qui se consacraient exclusivement à l'abatage et au flottage. Il y avait ceux qu'on appelait les voyageurs, aventuriers plus fantaisistes et plus versatiles, qui parcouraient d'une extrémité à l'autre le pays, prêts aux besognes les plus variées et qui devenaient, selon les circonstances, pêcheurs ou chasseurs, guides, explorateurs ou interprètes, marins si nécessaire, hommes de guerre à l'occasion. Taché vécut avec des hommes de cette trempe. A l'instar de tant de Canadiens il avait, comme on dit, du sauvage dans le corps. Non qu'il comptât des Indiens parmi ses ancêtres, mais il y avait en lui de l'homme primitif, jamais plus heureux que dans la forêt, occupé à pourchasser les bêtes ou à ruser avec le poisson. Il connut ainsi de nombreux types des bois, dont le mode de vie l'intéressait, et qui contaient à la veillée, leur journée terminée, des histoires vécues ou fantastiques, plus merveilleuses les unes que les autres.

★

L'auteur raconte dans son livre ses propres expériences de la forêt, les scènes dont il y fut témoin, les choses qu'il y observa, les récits qu'il y entendit. Son ouvrage constitue une mine incomparable, sur la vie des chantiers d'autrefois. Qu'il s'agisse de témoignage direct ou indirect, au camp ou dans les portages, il note tout avec attention et la curiosité éveillée du chercheur. Il enregistre jusqu'aux tournures particulières de langage et aux canadianismes si expressifs, créés naturellement pour rendre certaines idées propres à notre pays, auxquels le vocabulaire de France n'eût pas songé. On peut dire de son livre qu'il renseigne et enseigne. Taché était frère de S. Exc. Mgr Alexandre Taché, deuxième évêque et premier archevêque de St-Boniface, au Manitoba. Il naquit à Kamouraska, le 24 décembre 1820, fils de Charles Taché et de Louise-Henriette de Labrocquerie. Après ses études secondaires et universitaires à Québec, il fut reçu médecin en 1844, exerça sa profession à l'Hôpital de la Marine puis à Rimouski. Député de 1847 à 1857, il représenta le Canada à l'Exposition Universelle de Paris en 1855, et publia alors une **Esquisse sur le Canada, considéré au point de vue économique.** De retour à Québec en 1857, il fonde avec Hector Langevin le **Courrier du Canada.** En 1864, il se transporte à Ottawa, après sa nomination comme sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques. Il y mourut en avril 1894, à l'Hospice des Soeurs Grises, où il vivait retiré depuis 1888. Il eut toujours le goût d'écrire, et on lui doit une bonne douzaine d'ouvrages. Son meilleur est assurément celui que nous présentons aujourd'hui.

L'ILLETTRE

(Reproduction interdite)

(1) Editions Fides, Montréal.

Reconnaissance française aux libérateurs canadiens

LONDRES — A Courseulles et Bernières, sur la côte normande, les familles françaises se sont souvenues des Canadiens à l'occasion du 2ème anniversaire du jour "J" — le 6 juin 1944.

Sous la conduite du curé et du maire de la commune, les Français se sont rendus aux plages d'invasion pour évoquer le souvenir des Canadiens qui sont arrivés de la mer par un matin de tumulte pour enfoncer la muraille allemande de l'Atlantique.

A 3 milles à l'intérieur, à Beny-sur-Mer, il y eut une émouvante cérémonie lorsqu'on déposa des fleurs sur les tombes du grand cimetière canadien.

Dans les ruines de Caen, Bretteville, Authié, Buron et Carpiquet, où des Canadiens ont combattu et sont morts, il y eut d'autres manifestations.

On sait que le régiment de la Chaudière s'est battu à Bernières, et les Fusiliers de Sherbrooke à Authié, Buron et Villons-les-Buissons.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La situation en France n'est guère rassurante. — Le roi Humbert II d'Italie en exil au Portugal.

L'élection française

L'élection française a déclenché des commentaires favorables de la presse mondiale. Le succès du Mouvement Républicain Populaire a réjoui les démocraties occidentales qui voient dans l'attitude française une détermination raisonnable de sortir du chaos et d'établir une politique nationale et internationale de la France.

Le "Times" écrit que la morale de l'élection c'est "qu'une tendance aventureuse et même révolutionnaire, née de la résistance est sur le déclin et que la France veut un gouvernement stable capable de consacrer toutes ses énergies à la tâche de plus en plus urgente de définir la politique nationale et internationale du pays."

Le "Western Mail" y voit une évolution marquée de la gauche vers le contre et un retour significatif à une politique catholique. Le "Daily Mail" juge que le rejet de l'extrême gauche en France est symptomatique de ce qui se passe ailleurs en Europe car la fuite loin du communisme est universelle sauf dans les pays occupés par la Russie.

En fait, la situation en France demeure assez extraordinaire pour que l'on puisse s'en réjouir sans arrière-pensée. Un observateur français, très au courant du problème écrivait à ce sujet dans "Notre Temps": "Ce serait se tromper lourdement que de considérer les résultats des dernières élections comme une défaite communiste. En gros les moscoutaires conservent leurs effectifs, ils les augmentent même et toute la supériorité de leurs adversaires M.R.P. tient simplement dans ce fait que le parti de Thorez ne peut plus prétendre être le plus grand des trois grands partis".

Et plus loin, l'auteur de cet intéressant article conclut: "Rien n'est résolu. La France n'est pas sortie de ses difficultés. Si les communistes sont dans le gouvernement, les loups sont dans la bergerie. S'ils sont dans l'opposition ils peuvent aisément se lancer dans des campagnes démagogiques, déclencher des grèves et affaiblir la production... Un gouvernement sans solidarité n'est qu'un gouvernement de néant et qui ne peut subsister qu'en acceptant, consciemment ou inconsciemment, soit de faire du national-socialisme ou de laisser développer l'anarchie qui précède toujours les coups d'Etat".

L'élection italienne

L'Italie s'est prononcée pour la république et le rejet de la monarchie. Le roi Humbert II doit partir incessamment pour un exil volontaire au Portugal où on lui a offert l'hospitalité. La semaine à Naples a été marquée de protestations sanglantes de la part de milliers de royalistes.

Il y a eu en Italie 12,000,000 de votes enregistrés contre la Maison de Savoie et les partisans de la république ont une majorité de plus de 1,820,146 voix. C'est la première fois depuis 22 ans que les Italiens participent à une élection libre. Tout près de 200,000 prêtres et religieuses ont déposé leurs votes, suivant en cela le désir du Pape qui dans une allocution au Collège des Cardinaux avait élevé la voix contre "les destructeurs de la civilisation chrétienne.... contre l'esprit de domination de certains états qui veulent pour eux tous les contrôles politiques, sociaux, économiques et qui considèrent l'homme comme un rouage sans âme."

En Italie comme en France le résultat est concluant. Le communisme perd du terrain et l'opinion mondiale se stabilise en faveur d'une liberté démocratique.

La Russie devant l'opinion mondiale

Un peu partout dans le monde les critiques s'élèvent de plus en plus ouvertement contre les menées soviétiques, semblables sur bien des points à l'impérialisme allemand. M. Bevin a résumé cette opinion la semaine dernière en déclarant que pour les Russes "la sécurité mondiale ne peut être maintenue que si tous les pays adoptent le système soviétique". "C'est un de leurs plus grands handicaps, a conclu M. Bevin et un grand obstacle à la paix."

De son côté M. Churchill dans un débat à la Chambre anglaise sur la politique étrangère a dénoncé le communisme international comme une cinquième colonne. On s'étonne cependant que les hommes d'Etat des pays démocratiques, si aveugles durant la guerre et en somme premiers artisans de la menace communiste, s'inquiètent si tardivement du désastre actuel.

Il est question d'un nouveau projet anglais qui serait soumis à la conférence de Paris le 15 juin. Il se peut que M. Bevin prie les Etats-Unis, la France et la Russie de consentir à la fédération germanique afin de tendre à la centralisation administrative.

Le projet comporte le partage de l'Allemagne en unités fédérales (ou provinciales) égales, pourvues d'une large autorité, administrative et culturelle. Mais un gouvernement central assurerait l'unité économique et financière.

Le sort de l'Allemagne reste d'importance capitale pour l'avenir du monde car il faut à tout prix laisser vivre ce pays, même vaincu. Il faut lui assurer un maximum de justice et de charité dans toutes les catégories de réparations dues aux pays vainqueurs.

CONTRE L'ENVOI D'UN DELEGUE AU VATICAN

WASHINGTON — Onze chefs des Eglises protestantes ont exhorté le président Truman à rompre toute relation diplomatique avec le Vatican.

Le statut de l'école en Hollande

La Hollande est un pays épris d'indépendance et de progrès, mais traditionnellement fort divisé sur les questions religieuses. La population, passée de 5,104,137 habitants en 1900 à plus de 9 millions en 1943, comporte quelque 3 millions 300,000 catholiques contre un peu moins de 4 millions et demi de protestants, relevant en majorité de l'Eglise réformée néerlandaise, et le reste d'une trentaine d'autres allégeances, une centaine de mille juifs et plus d'un million de citoyens déclarant ne professer aucune religion.

Dans ce pays ainsi divisé, le problème de l'école s'est posé dans toute son acuité au cours du XIX[e] siècle. Après être passé, comme en France, par le monopole de l'Etat établi en 1806 au moment où la Hollande était sous la domination napoléonienne, le régime scolaire, à la suite de la proclamation par la Constitution de 1848 du principe de la liberté d'enseignement, avait reçu de la loi du 13 août 1857 la physionomie d'une école primaire publique astreinte à la neutralité, avec la possibilité pour les familles que cette neutralité ne satisfaisait point, d'ouvrir à leurs frais des écoles privées. (C'est essentiellement le régime français actuel).

Les catholiques et une fraction de protestants calvinistes croyants et convaincus ne s'en étaient pas fait faute et avaient ouvert de nombreuses écoles libres. Mais, en raison des sacrifices considérables qu'ils s'imposaient pour la fondation et l'entretien de leurs écoles, ils ressentirent bientôt de façon profonde et ils jugèrent insupportable l'injustice qui leur était faite de les obliger de financer eux-mêmes les dépenses de leurs écoles, alors que, comme contribuables, ils étaient forcés déjà de payer celles des autres.

Tous leurs efforts tendirent par la suite, à obtenir la suppression de cette injustice. La lutte scolaire sur le terrain politique parvint, grâce à l'union étroite, sur le terrain de l'école, des partis "chrétiens" (catholiques et protestants anti-révolutionnaires) à un premier résultat en 1891, par le vote aux Etats Généraux de Hollande de la "Loi de pacification," qui reconnaissait aux écoles libres remplissant les conditions de "bon enseignement" fixées par la loi, le droit de recevoir des subventions de l'Etat.

Seulement, cette loi qui apportait l'apaisement dans les esprits, était loin d'octroyer l'égalité aux écoles privées par rapport aux écoles publiques, car elle n'assurait que le paiement par l'Etat des instituteurs et laissait à la charge de l'école privée tous les autres frais.

Ce ne fut qu'en 1917 que l'égalité totale fut proclamée par l'article 195 de la Constitution revisée. Cet article est trop important pour ne pas le citer textuellement:

"Art. 195 (L. Const. du 29 novembre 1917, No 661). L'instruction est l'objet de la sollicitude du gouvernement.

"L'enseignement est libre sauf la surveillance de l'autorité et sauf, en outre, en ce qui concerne l'enseignement de formation générale, lequel peut être moyen ou primaire, l'examen de la capacité et de la moralité du personnel enseignant, le tout à régler par la Loi.

"L'enseignement public sera réglé par la loi en respectant les sentiments religieux de chacun.

"Dans chaque commune sera donné de la part de l'Autorité, dans un nombre d'écoles suffisant, un enseignement primaire public de formation générale satisfaisante. Des exceptions à ce règlement pourront être accordées à condition que la loi veille à ce que les parents qui veulent pour leurs enfants l'enseignement public trouvent satisfaction.

"Les conditions de valeur à imposer à l'enseignement qui sera défrayé en tout ou en partie par le Trésor Public, seront fixées par la loi, en tenant compte, pour ce qui concerne l'enseignement public, de la liberté de direction.

"Ces conditions pour l'enseignement de formation générale seront réglées de façon à ce que la valeur de l'enseignement défrayé en tout ou en partie par le Trésor Public et celle de l'enseignement public soient également garanties. La réglementation respectera en particulier la liberté de l'enseignement privé quant au choix des moyens d'enseignement et à la nomination des instituteurs.

"Les frais de l'enseignement privé de formation générale qui satisfera aux conditions de la loi seront supportés par le Trésor Public dans la même mesure que ceux afférents à l'enseignement public. La loi fixera les conditions de l'octroi de subventions sur le Trésor Public à l'enseignement secondaire général et à l'enseignement supérieur préparatoire."

Le système ainsi consacré d'une façon solennelle par la Constitution hollandaise peut se résumer dans les points suivants développés par la loi organique du 9 octobre 1920:

1. **L'enseignement primaire est obligatoire.** Il l'est de 7 à 14 ans pour tous les enfants de Hollande. Mais sont affranchies de l'obligation les familles ayant des griefs considérables contre l'enseignement tel qu'il est donné dans un rayon de 4 kilomètres de leur résidence. C'est la clause de conscience de l'article 7 de la loi du 7 juillet 1900.

2. **L'enseignement public est neutre,** mais d'une neutralité relative, tenant compte des opinions des familles des élèves fréquentant l'école. De plus si, en principe, il faut au moins une école publique par commune, il peut être dérogé à cette règle quand il n'y a plus pour la fréquenter un nombre suffisant d'élèves.

3. **L'enseignement privé est libre.** Non seulement l'enseignement familial peut être donné sans avoir à remplir aucune formalité aux enfants de trois familles au plus, mais des écoles peuvent être fondées librement par des particuliers en observant les règles posées pour l'hygiène des locaux et en n'engageant que des maîtres pourvus d'un certificat de moralité et d'un diplôme d'aptitude pédagogique.

4. **Les écoles privées sont en tout égales aux écoles publiques.** Le traitement de leurs instituteurs est payé par l'Etat et ceux-ci sont admis aux mêmes pensions de retraite que les instituteurs publics.

Les communes sont tenues de fournir aux collectivités privées les bâtiments scolaires pour toute fondation nouvelle d'école dont la nécessité est démontrée par l'existence en fait des conditions légales, et elle doit en outre financer les dépenses d'entretien et le fonctionnement dans la même proportion que pour les écoles publiques.

Par ailleurs, quand la commune distribue des secours pour favoriser la fréquentation scolaire, la loi lui fait une obligation impérative de les répartir également entre tous les élèves, qu'ils aillent à l'enseignement officiel ou à l'école privée.

Des dispositions analogues existent, quoique dans une mesure moins complète, pour l'enseignement moyen ou secondaire.

Ce régime de liberté idéale et d'égalité parfaite a porté d'excellents fruits que tous les observateurs impartiaux se sont plu à constater. La "lutte scolaire" très âpre qui avait sévi de 1857 à 1890 s'est apaisée, ou plutôt s'est transformée en une émulation éminemment favorable au perfectionnement des installations scolaires et des méthodes d'enseignement. L'union des familles autour de l'école librement choisie a hautement favorisé la fréquentation scolaire et amené la disparition presque complète des illettrés.

C'est la preuve que la liberté de l'enseignement largement assurée est un principe de progrès intellectuel et social.

Paul VERSCHAVE.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Mercredi, vendredi et samedi sont des jours de jeûne et d'abstinence: Quatre-Temps.

Vente d'insignes

Le samedi 15 juin il y aura vente d'insignes au profit des camps de la paroisse et des terrains de jeux. Vu l'achat d'un terrain à Albert Beach, l'an dernier, d'une maison, cette année, le fonds des oeuvres est en dette pour plusieurs milliers de piastres.

De plus, l'organisation de nos jeunes, pour les deux mois des vacances, sera assez considérable. On compte donc que la vente d'insignes rapportera plus que jamais.

Réunion importante

Le lundi soir 17 juin, au Cercle Ouvrier, on tiendra une assemblée des pères et mères de famille pour procéder au choix d'un comité local de l'Association d'Education. On choisira également des délégués pour le congrès des 3 et 4 juillet prochains.

Jour mémorable

Dimanche prochain, à la messe de 8 h. 30 aura lieu la première communion des enfants. Il importe que cet événement impressionne l'enfant, mais de telle sorte cependant que tous les moyens extérieurs que nous prendrons pour rehausser la fête, soient orientés vers la grande réalité intérieure, invisible mais réelle: la réception de Jésus. C'est pour faire plaisir à Jésus, à l'occasion d'une première visite, que l'enfant portera robe blanche et voile ou habit neuf. C'est pour fêter Jésus reçu à la communion qu'on fera des cadeaux à l'enfant.

Dimanche dernier le 9 courant, jour de la Pentecôte a eu lieu la confirmation des enfants, administrée par S. Exc. Mgr G. Cabana à la cérémonie de la soirée. Plusieurs centaines d'enfants ont été confirmés. Le chant fut exécuté par les élèves de l'Institut collégial Saint-Joseph.

M. J.-A. Marion

M. le curé a recommandé la souscription qui se fait actuellement en faveur de M. J.-A. Marion. On sait les services éminents rendus par M. Marion à toute notre population, et ce sera là une manière de lui témoigner un peu notre reconnaissance.

Fin des cours d'art ménager à Ste-Anne des Chênes

Cours d'art ménager

Jeudi soir dernier le 6 juin s'est terminé le cours d'art ménager à Ste-Anne-des-Chênes. En présence d'une salle comble, les deux institutrices, Mlles Marcoux et Girard, leurs 21 élèves, les parents et organisateurs ont reçu les félicitations et les compliments de la paroisse et des visiteurs venus de l'extérieur. L'honorable J.-C. Dryden, ministre de l'Instruction Publique, l'honorable S. Marcoux, ministre dans le cabinet Garson, et Mme Marcoux, M. l'abbé A. d'Eschambault et le R.P. Létourneau, curé de Ste-Anne des Chênes ainsi qu'une très vaste foule de paroissiens étaient présents.

Les élèves du cours ont offert une très belle séance aux auditeurs.

Annonceur

M. Bernard Potvin, de St-Boniface, autrefois de Ponteix, Sask., vient d'entrer au poste CKSB comme annonceur.

Desserte du Précieux-Sang

Le vendredi 7 juin à 7 h. 45 du soir nous avions l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur. Son Excellence avait choisi cette date pour venir bénir solennellement notre chapelle-école. Au cours des cérémonies il y eut également l'inauguration du chemin de Croix, don d'une dame charitable de St-Boniface. Son Excellence encouragea fortement les paroissiens à continuer la belle oeuvre commencée au milieu de difficultés nombreuses. Aimons donc notre église. Fréquentons-la et amenons ceux qui devraient en faire partie et qui continuent d'aller ailleurs.

Nous remercions donc Son Excellence, qui malgré ses nombreuses occupations, a su réserver quelques moments pour venir nous prodiguer ses paternels encouragements et sa précieuse bénédiction.

Le dimahche de la Pentecôte vit s'approcher de la sainte table pour la première fois 14 de nos enfants. C'est toujours un sujet d'édification que de voir communier ces enfants. Les heureux communiants furent: Ernest Gauthier, Edouard De Gagné, Louis Harmel, Gérald Dureault, Georges Boisonneault, Hubert Dacquay, Richard Labelle, Marlene Gosselin, Denise Collette, Jeannette Stragier, Irène Prescott, Cécile Faucher, Claudette André, Vivianne Tardif.

Fut baptisé le 9 juin 1946, Ronald-Albert-Henri, fils d'Ernest Simard et de Laudina Huppé. Parrain, Joseph Huppé, représenté par Eloi Simard; marraine, Annie Huppé.

Dons reçus dernièrement au profit de la chapelle, une somme de $60.00, une autre de $20.00, une pièce de toile fine pour confection d'ornement d'église, une magnifique plante qui orne maintenant le sanctuaire. A toutes ces personnes dévouées, un profond merci.

Toutes les vérités se concilient en Dieu, même celles qui sont des contradictions apparentes. En ce sens, Dieu est la synthèse infinie.

D'après Bossuet.

Radio-Saint-Boniface

Bénédiction du poste

Notre poste sera bénit dimanche prochain le 16 juin, à 8 heures du soir durant "l'Heure Religieuse". Mgr W. Jubinville, V.G., présidera cette cérémonie, qui sera décrite par l'un des annonceurs. A la suite de la bénédiction il y aura "l'Heure Religieuse" régulière.

M. René Dussault

M. René Dussault vient d'être nommé directeur des programmes pour la saison d'été. M. Dussault a obtenu permission des autorités de l'Université de quitter son poste durant ces quelques semaines afin de s'occuper de la radio. Il vient à nous avec une expérience dans des domaines connexes, et il est clair qu'il s'adoptera rapidement au travail qu'on lui a donné à CKSB.

M. Bertrand Potvin, annonceur

Nous avons un nouvel annonceur et les radiophiles en sont très satisfaits. Il s'agit de M. Bertrand Potvin qui a été engagé par Radio-St-Boniface à la dernière réunion de l'exécutif. M. Potvin est entré en fonction la semaine dernière.

Radio-Concours

Un beau et grand concours! Le premier du genre à Radio-St-Boniface. On présente comme objet d'un tirage un magnifique appareil-récepteur Phono, de la Winnipeg Electric, évalué à $70.00 et douze disques de chansonnettes françaises. M. Leprohon a fait lui-même le choix de l'appareil et on peut croire qu'il y a mis tout le soin voulu. Le concours dure 10 jours, soit du 10 au 20 juin et est ouvert à tous les radiophiles qui peuvent même faire parvenir plus d'une lettre, s'ils le désirent. Voici quelles sont les conditions: faire tenir à Radio-St-Boniface (St-Boniface, Manitoba) une lettre disant en dix mots "pourquoi Radio-St-Boniface a été fondé". En d'autres termes dire pourquoi on a cru bon de fonder Radio-St-Boniface. On peut encore une fois écrire autant de lettres qu'on le voudra.

Le concours est ouvert à tous les radiophiles, excepté aux membres du personnel et leur parenté immédiate.

Audition de talents

Vendredi dernier a eu lieu aux studios de CKSB une audition de talents locaux. Soixante-dix-sept personnes se sont présentées et on a pu en entendre une cinquantaine. On y voyait une vaste variété de talents de toute espèce: musique instrumentale, musique vocale, récitatif, déclamations, etc. On aura une autre soirée pour talents locaux d'ici quelques semaines.

Cela promet. Grâce à cette variété extrême de talents de toute espèce il sera possible d'organiser des programmes spéciaux, des programmes d'amateurs et M. Leprohon le fera dès que cela sera possible. Entre-temps, on conserve tous les noms en filière et on espère pouvoir se servir de tant de jeunes dont l'habileté technique et le talent seront ainsi mis au service de leurs compatriotes.

A LA GROTTE DE N.-D. DE LOURDES

Le dimanche 16 juin à 8 heures du soir aura lieu la procession mensuelle avec bénédiction à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, à St-Boniface.

Chaque dimanche des mois d'été, il y a la bénédiction à 7 h. 30 du soir.

Chaque samedi matin à 8 heures il y a grand'messe.

Chapelle Ste-Marie

Les communions ont été nombreuses à la chapelle le dimanche de la Pentecôte. La fête avait été préparée par une neuvaine au Saint-Esprit.

Sur l'invitation de M. le desservant, la Rév. Mère Générale des Soeurs Missionnaires Oblates est venue visiter notre école la semaine dernière. Elle a fait elle-même la lecture des notes et a remarqué avec plaisir le bon esprit qui règne chez les élèves. La Rév. Mère a ensuite visité les classes, elle les a trouvées spacieuses, propres et bien aménagées.

Les élèves de notre école étaient en liesse lundi dernier. C'était leur pique-nique annuel. Après la messe, ils se sont rendus, accompagnés de leurs institutrices, les RR.SS. Achille de Rome et Gérard Majella, Oblates, à St-Norbert. Grâce à la bienveillance de M. l'abbé Bédard, le trajet s'est effectué par bateau. Une belle température les a favorisés et les élèves s'en sont donnés à coeur joie.

La secrétaire.

Petites Notes

M. et Mme Joseph Guilbeault, accompagnés de leur petit fils, sont retournés à Chicago, Ill., après avoir été les invités de leur soeur, Mme John Caswell Davis, de St-Boniface, et de Mmes Costello et Kenniff, de Winnipeg.

Naissance

M. et Mme Antoine Landry (Lucienne Dussault) de Mariapolis, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils à l'hôpital de St-Boniface, le jeudi 6 juin. Il fut baptisé le dimanche 9 juin, sous les noms de Maurice-Joseph. Furent parrain et marraine, M. René Dussault et Mlle Minnie Landry, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Mlles Flore et Carmelle Lanthier, de St-Boniface, sont parties en vacances dans la province de Québec pour quelques semaines.

* * *

Mme Maurice Goulet, de Los Angeles, Calif., est actuellement en visite chez sa mère, Mme Louise Chérot, de St-Boniface.

Mme Goulet retournera en Californie le mardi 18 juin.

* * *

Mme Etienne Couture, accompagnée de sa fillette, Jacqueline, de Fort Frances, Ont., est en visite chez son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Roland Couture, pour une quinzaine de jours.

* * *

Mme Georges Lévêque et Mlle Lucille Lanthier, de St-Boniface, qui sont actuellement en visite chez M. et Mme Z.-J. Bourdon, de North Hollywood, Calif., furent les invitées d'honneur à une réception au Théâtre Earl Carrol, à Hollywood, récemment.

* * *

Le docteur et Mme J.-N. Rousseau, de l'avenue Provencher, qui pendant une semaine furent les hôtes de M. et Mme Laflamme, d'Ottawa, sont partis pour la ville de Québec et autres villes de l'Est où ils séjourneront une semaine également.

* * *

Mme Georges Lévêque et sa petite fille, Mlle Lucille Lanthier, reviennent d'un long voyage à North Hollywood. Elles étaient les invitées de M. et Mme Zoël Bourdon, de Californie.

Les abonnés qui reçoivent le journal en retard nous rendront service en nous avisant immédiatement par téléphone ou par lettre.

Il arrive quelquefois que des exemplaires s'égarent dans le courrier et qu'ils sont expédiés à un autre bureau de poste par erreur. Il est préférable, dans ces cas, que l'administration de notre journal porte plainte auprès des autorités du service postal sans délai afin, si possible, que les exemplaires qui ont été mal expédiés puissent être retracés en cours de route pour être dirigés vers le destinataire dont le nom figure sur la bande d'adresse.

Baptêmes

Le 2 juin—Claudette-Louise-Marie, née le 3 mai, fille de Joseph Turenne et d'Henriette Hébrard. Parrain, Charles Turenne; marraine, Léontine Hébrard.

Le 2 juin—Valérie-Lorraine, née le 8 mai, fille de Bruno Vermander et de Délina Melling. Parrain et marraine, Joseph et Catherine Melling.

Le 2 juin—Shirley-May-Marie, née le 4 avril, fille d'Adélard Savoie et de Marguerite Baines. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Moore.

Le 2 juin—Marie-Yvette, née le 30 mai, fille de Lucien Emond et de Noëlla Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Emond.

Radio-Canada a un déficit de $35,000 cette année

OTTAWA — M. Augustin Frigon, gérant général de Radio-Canada, a déclaré que pour la première fois dans son histoire, la Société Radio-Canada enregistre un déficit cette année. Il sera de l'ordre de $35,000.

Pour expliquer ce déficit, M. Frigon a fait une revue de la situation financière de l'organisme qu'il dirige et il a déclaré que le paiement des permis de radio n'a pas donné le rendement que l'on en attendait. Radio-Canada espérait recevoir $3,900,000 de cette source et il n'a reçu que $3,787,000.

Les revenus provenant des programmes commandités n'ont pas, non plus, été ce que l'on attendait. Les estimés prévoyaient $1,800,000 et l'on n'a encaissé que $1,692,000, soit une diminution de $108,000. M. Frigon a ajouté que les dépenses ont été fortement diminuées, ce qui a prévenu "un déficit vraiment élevé."

Des aviateurs anglais viendront au pays

WASHINGTON. — Le ministre de la Guerre a annoncé samedi que dix-huit avions anglais arriveront le mois prochain et traverseront le continent au cours d'une envolée de bonne entente. Ces avions seront conduits par 35 membres d'une escadrille de bombardiers, qui iront participer à la fête des forces aériennes de l'armée américaine à Los Angeles, le 1er août, sur l'invitation du ministère de la guerre.

Deux missionnaires tués par les Russes

LONDRES. — La radio du Vatican a annoncé que deux missionnaires bénédictins ont été assassinés par les troupes soviétiques en Corée. L'annonceur a ajouté que "l'abbaye et l'église des missionnaires ont été occupées par des troupes coréennes, qui sont encore plus terribles que les Soviets".

Le général Guillaume a été libéré

PARIS. — Le général Maurice Guillaume, ancien partisan du gouvernement de Vichy, et qui a été arrêté vendredi par la police de sécurité française sous l'accusation d'intelligence avec l'ennemi, a été relâché samedi. Le ministère de la guerre a annoncé dans un communiqué que le général avait réussi à prouver son innocence aux magistrats chargés de l'instruction.

Les communistes dans les postes du fédéral

OTTAWA — Le gouvernement canadien a congédié certains fonctionnaires fédéraux à cause de leurs convictions communistes avant même que n'ait été déclenchée l'enquête sur l'espionnage soviétique au Canada, a déclaré le ministre de la Reconstruction, l'honorable C. D. Howe. Il a fait cette déclaration pour répondre à Larry Skey, député progressiste-conservateur de Toronto-Trinity, qui soutient qu'il faudrait scruter plus soigneusement les idéologies de certains fonctionnaires. Le gouvernement et les compagnies de la Couronne, dit le député, ont embauché des gens qui "ont une bien plus grande loyauté envers une idéologie étrangère qu'envers leur propre pays."

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laurier

Les élèves des Cercles de Couture "Merry Stitchers et Goodwill" remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu encourager leurs jeunes initiatives. La partie de cartes et le "Pie Social" furent un succès.

Parents et amis de l'Education sont encore invités à assister au "Field Day" de l'école, le vendredi 14 juin. Le programme s'ouvrira avec le chant de "O Canada" à 10 h. 30.

De midi à 1 h. 30 aura lieu le dîner champêtre.

Les écoles de Champlain, Pennarun, Beaver Dam, Woodbend, Lecoq (Ste-Amélie), St-Vincent de Paul (Ste-Amélie) et Bracken concourront avec l'école Laurier.

La Broquerie

Naissance

M. et Mme Jacques Mireault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé le 25 mai sous les noms de Joseph-Gérard-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Mireault, grands-parents de l'enfant.

Lorette

Shower

Le 19 mai eut lieu à la salle de Lorette un "shower" pour Mlle Jacqueline Dugas à l'occasion de son prochain mariage. Les organisatrices furent Mlles Léontine Landry, Gertrude Desorcy, Eva Jeanson, de Lorette, et Alice Desrosiers, de Ste-Geneviève. L'héroïne de la fête reçut un magnifique service de cuisine ainsi que plusieurs autres beaux cadeaux substantiels. Elle remercia les généreuses donatrices en termes émus et appropriés.

Mariage

Le samedi matin 25 mai, M. Ildas Dugas conduisait sa fille aînée, Jacqueline, à l'autel. Elle unissait sa destinée à celle de M. Emile Jeanson, accompagné, lui aussi, pour la cérémonie, de son père, M. Octave Jeanson. La mariée portait une magnifique toilette en sheer blanc avec voile court et bouquet blanc. M. Noël Jeanson, frère du marié, était garçon d'honneur, accompagné de Mlle Gertrude Desorcy. Mlle Jeanne Dugas, soeur de la mariée, agissait aussi comme fille d'honneur; elle était accompagnée de M. Lucien Desrosiers, de Ste-Geneviève. Après la cérémonie, les invités se rendirent chez les parents de la mariée pour un succulent dîner auquel M. le Curé de la paroisse assistait. Le souper fut servi à la résidence du marié, M. le Curé y assistait également. Il y eut ensuite une belle soirée de famille à la salle.

Congrès eucharistique régional à La Broquerie

Cette année, le XIIème Congrès Eucharistique Régional aura lieu dans le doyenné de La Broquerie, qui comprend les paroisses de Ste-Anne des Chênes, Ste-Geneviève, Thibaultville, Woodridge, Vassar et les missions. Ce Congrès aura lieu du 20 au 23 juin.

Intentions du Congrès: intentions générales — le règne de Jésus-Christ dans les familles; l'attachement au sol. Intentions particulières — l'intronisation du Sacré-Coeur dans les familles; l'adoration nocturne au foyer; la participation active à la messe; la communion fréquente.

Le Congrès est sous la présidence honoraire de S. Exc. Mgr A. Béliveau, Archevêque de St-Boniface.

Président titulaire: S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface; président actif: M. l'abbé J.-L. Roy, curé de la Broquerie; secrétaire, le R.P. G. Létourneau, C.SS.R., curé de Ste-Anne; président du comité d'ordonnance: le R.P. G. Blanchet, C.SS.R., de Ste-Anne.

Dirigeants des comités paroissiaux: MM. les abbés L.-J. Lafrenière, de Ste-Geneviève; F. Normandin, de Thibaultville; L. Morin, de Woodridge; L. Lahaie, de Vassar.

Un triduum préparatoire aura lieu dans chacune des paroisses du doyenné les 20, 21 et 22 juin. La clôture du Congrès aura lieu le dimanche 23 juin; ralliement des paroisses à Ste-Anne des Chênes, à 1 h. 30, P.M.

Saint-Claude

Nous allons encore cette année recueillir les vêtements usagés pour le secours d'Europe. Comme par le passé, M. Martin met son hôtel à notre disposition. Donc, d'ici au 28 juin, vous pouvez apporter tout ce dont vous voulez disposer.

Nous acceptons tout ce qui peut servir, pourvu que le tout soit propre.

L'an passé, nous avons envoyé 575 articles pour notre part, comprenant 12 couvertures, grandes et petites, confectionnées pour l'occasion, par quelques dames du village. Tâchons de faire notre possible encore cette fois.

Le Comité de la Croix-Rouge.

Ste-Rose du Lac

Le dimanche 16 juin aura lieu dans notre salle paroissiale le Concours de la Bonne Chanson. Nos enfants n'ont pu prendre part au concours provincial à cause de la trop grande distance, mais ils ont quand même appris à chanter et à aimer nos vieilles chansons "toujours anciennes et toujours nouvelles".

A cette occasion, six de nos jeunes filles prononceront des discours ayant tous pour sujet la "Langue Française".

Des juges compétents se prononceront sur le talent des choristes et des orateurs.

La séance commencera à 3 h. p.m.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

Le vendredi 28 juin aura lieu dans notre salle paroissiale la cérémonie de graduation des huit élèves du grade XII de notre école.

Il y aura, à cette occasion, des discours prononcés par les principaux personnages de la paroisse.

La cérémonie commencera à 3 h. p.m. et sera suivie d'un goûter offert aux gradués par la Commission scolaire.

Ste-Geneviève

Baptême

A l'hôpital de Steinbach, le 23 mai, à M. et Mme Emilien Côté (Marie-Reine St-Laurent) est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph - Alcidas - Emilien - Jules. Parrain et marraine, M. et Mme Alcidas St-Laurent, grands-parents de l'enfant.

Mlle Ninette St-Laurent, tante de l'enfant, était porteuse.

Letellier

Visiteurs

Mlle Mariette Cadieux, étudiante garde-malade à l'hôpital de St-Boniface, a passé une semaine dans sa famille.

M. et Mme Emile Perreault, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Goulet, récemment.

Mme E. Wayte, de Williston, N.-D., et M. et Mme Philippe Ayotte, de St-Boniface, furent de passage chez M. et Mme Alexandre Ayotte.

M. et Mme Raymond Roy, de Gary, Indiana, accompagnés de M. et Mme J. Pressling, de Mariapolis, visitent actuellement leurs parents et amis de Letellier.

Naissance

Marie-Thérèse-Carmelle, enfant de M. et Mme L. Arcand, née le 7 mai et baptisée le 19. Parrain et marraine, M. et Mme G. Dionne, oncle et tante de l'enfant.

Pique-nique

Le vendredi 7 juin avait lieu le pique-nique annuel des élèves des écoles de Letellier, St-Pie et des Deux Pointes.

La journée débuta par la messe chantée par M. le curé A. Laurin. La chorale du couvent, sous l'habile direction de Sr Marie Ste-Yvonne, R.N.D.M., chanta la messe. Mlle Marguerite Parent, de St-Boniface, fit entendre "O Res Mirabilis".

Un programme d'amusements: balle au camp, courses et sauts variés, fut exécuté durant la journée.

A 2 h. p.m. il y eut la parade des élèves. Des chants patriotiques furent chantés tout le long du trajet. Bannières, costumes et couleurs ornaient le défilé.

Des rafraîchissements furent servis à tous, cela grâce à MM. les commissaires.

En somme, le pique-nique fut des mieux réussis. Les efforts des institutrices religieuses et laïques contribuèrent largement au succès. M. le curé avait été empêché d'y assister, malheureusement, pour cause de décès.

Les élèves des grades 7 et 8, qui prirent part au Festival de la Bonne Chanson, eurent congé le lundi 10 juin. Ce congé bien mérité leur avait été accordé par MM. les commissaires de l'école.

Le jeudi 6 juin eut lieu dans la salle du Couvent l'exposition organisée par les membres du club de couture "Madeleine de Verchères."

Mlle C. Johanneson, représentante du Département d'Agriculture se dit très satisfaite et donna la marque "Excellent" pour le fini du travail. Parmi les élèves de 3ème année, Mlle Marie Larocque fut choisie pour la semaine d'excursion à Winnipeg. Mlle C. Johanneson emporta avec elle des articles de couture ou de tricot de différentes élèves pour le Festival qui aura lieu à St-Pierre au mois de juillet et où se réuniront tous les cercles de notre région.

M. C.-J. Campbell, bien connu pour ses activités dans les "clubs de jeunes" rehaussa la fête de sa présence et même eut la délicate pensée d'offrir un cadeau à la plus jeune élève de la première année qui avait obtenu les plus hauts points. L'heureuse gagnante fut Mlle Carmelle Granger.

Les parents et amis présents examinèrent les projets: couture, tricots, et tous n'eurent que des éloges pour les membres du club: élèves des grades V, VI, VII et VIII.

L'enthousiasme et la coopération que montrent chaque année les concurrentes sont dus en grande partie aux cadeaux offerts par nos généreux bienfaiteurs. Aussi que ces derniers veuillent bien trouver l'expression de notre profonde reconnaissance.

Merci aussi à nos dévouées religieuses qui préparent la jeunesse féminine à remplir honorablement le rôle important qu'elle sera appelée à jouer dans l'avenir.

Nous regrettons que M. le Curé, appelé au chevet de son neveu, dut s'abstenir pour la première fois d'assister à notre démonstration.

Ste-Anne des Chênes

Notre cours d'économie domestique s'est terminé dans la paroisse le 6 juin. Le soir de la clôture, il y eut exposition des travaux de couture et d'art culinaire, à la salle paroissiale. Les dames et demoiselles du cours avaient préparé un beau petit programme qui fut très goûté de tous les nombreux assistants parmi lesquels on remarquait: M. l'abbé A. d'Eschambault, l'honorable J.C. Dryden, M. McPhearson, M. l'abbé Senez, l'honorable Sauveur Marcoux et son épouse, M. le maire John Benoit.

Voici le programme exécuté:

1. Marche — "England's Tipperary," Mme Alice Langill.
2. Adresse — par les élèves du cours; en français, par Lucienne Desautels; en anglais, par Oriette Hébert.
3. Chanson — "J'attendrai" de Dino Olivieri, par Irène Tétreault.
4. Déclamation — "Superwoman," interprétée par Yvonne Maurice.
5. Chanson mimée — "La grande demande", par le groupe. Personnages: Mlle Lucille, Rolande Gamelin; mère de Lucille, Thérèse Charrière; M. Vaillancaurt, Orietta Hébert.
6. Solo de piano — "Whispering," par Mme A. Langill.
7. Souvenance — Cette scène représentait un couple âgé, évoquant leur temps passé en feuilletant un album-souvenir. Chaque chant mimé derrière le rideau représentait une étape de leur vie.
8. Accordéon et piano — "Red Wings," Elsa Waltz et Thérèse Charrière.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre nos distingués visiteurs. De chaleureuses félicitations et remerciements furent adressés d'abord à nos deux dévouées maîtresses, Mlles E.-A. Girard et B. Marcoux, puis à toutes celles qui avaient su si bien profiter de ces dix semaines d'enseignement, pour acquérir de nouvelles connaissances pour elles-mêmes et pour les autres.

Nous formons le voeu que ce cours ne soit pas le dernier donné en notre paroisse, toujours en faveur de ce qui peut contribuer à son avancement.

Décès

Le 29 mai, expirait après plusieurs mois de grandes souffrances, M. Jean Gauthier. Il était âgé de 64 ans. Sa patience et sa résignation durant sa longue maladie, lui ont certainement valu une belle couronne dans le ciel. M. Gauthier était ligueur du Sacré-Coeur depuis nombre d'années.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Eugénie St-Laurent, et huit enfants, dont cinq fils: Hervé, Lucien Alfred, Gérard, Rosaire; trois filles: Yvonne (Mme Lavergne), Jeanne (Mme Pariseau) et Olive.

Son service fut chanté dans l'église de Ste-Anne par le R.P. G. Létourneau, curé.

Les porteurs furent les quatre frères du défunt et ses deux beaux-frères: Joseph Gauthier, Ernest Gauthier, Olivier et Raymond Gauthier ainsi qu'Alsidore et Hervé St-Laurent. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Le deuil fut conduit par M. Florian Blanchette.

Remerciements

La famille Gauthier très touchée des témoignages de sympathie et d'offrandes de messes présentés à l'occasion de la mort de M. Jean Gauthier prie tous ceux qui lui ont offert leur sympathie d'agréer l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'humble connaissance de soi-même est un chemin plus assuré pour aller à Dieu que la profonde connaissance d'une science.

Imitation de J.-C.

Elie

Décès

Le vendredi 31 mai, eurent lieu dans l'église paroissiale les funérailles de M. Aug. Dufresne, décédé subitement, à l'âge de 57 ans, le matin du 28 mai.

M. Dufresne est né à Elie, où il épousa Laura Deslauriers. Mais lorsque tout semblait progresser, le Bon Dieu voulut l'éprouver Il lui demanda le sacrifice de sa jeune épouse, qui mourut en lui laissant quatre jeunes enfants.

M. Dufresne était un des anciens commissaires d'école. Il fit toujours tout en son pouvoir pour aider les maîtresses et les élèves.

De nombreux parents et amis assistèrent aux funérailles. Les porteurs furent: MM. Aimé, Paul, Marcel et Raymond Bernardin, Edmond Dufresne et Armand Bremmer.

M. Dufresne laisse dans le deuil quatre enfants, Gérald, de St-Boniface; Paul, d'Elie; Cécile, de Winnipeg; Lucienne, de Toronto, ainsi que de nombreux parents et amis.

Baptêmes

Le samedi 1er juin, eut lieu le baptême d'un adulte. Mme E. Ménard fut baptisée dans l'église paroissiale, en même temps que son fils, Kenneth, âgé de trois ans. Elle fit sa première communion le lendemain matin.

Le dimanche 2 juin, fut baptisé Joseph-Edmond-Gérard, fils de M. et Mme Henri Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Chabot, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Houde, ainsi que M. Maurice Beaudry, sont partis en voyage en Colombie-Britannique où ils visiteront des parents et des amis.

M. et Mme Virgile Gervais, de Winnipeg, sont en visite chez M. et Mme Ernest Gervais.

M. et Mme Regis Rheault sont en promenade chez M. et Mme Alphonse Rheault.

MM. Lionel et Gilbert Desilets, ainsi que M. Georges Dufresne, sont partis faire les récoltes dans le sud des Etats-Unis. Ils ont emmené avec eux leur machine moderne, une moissonneuse-batteuse, et leur camion.

St-Adolphe

Coopérative

Le 6 juin, la Coopérative de St-Adolphe tenait son assemblée annuelle. M. François Legal, président, souhaita la bienvenue aux visiteurs. Il y eut lecture du rapport de la dernière réunion, par M. le curé A. Hébert, secrétaire. Mlle Gabrielle Chaput présenta le rapport financier de l'année. Tous ont pu constater les progrès qu'a faits la Coopérative durant cette période. On procéda aux élections avec le résultat suivant: Mlle Gabrielle Chaput fut réélue au comité de surveillance. M. Norbert Chaput remplace M. Edmond Brodeur au même comité. M. L.-G. Chaput fut réélu au bureau des directeurs, et M. Zacharie Dufault remplace M. Pierre Delorme sortant de charge. Nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous pour cette occasion M. l'abbé Z. Garand, curé d'Aubigny, accompagné de son vicaire, M. l'abbé A. Blais, ainsi que M. Chase, représentant la "Coopérative Wholesale" de Winnipeg. Celui-ci prit la parole pour féliciter les gens de St-Adolphe pour leur esprit de coopération, et M. le gérant pour son bon travail et son dévouement. M. le curé d'Aubigny fit profiter l'assistance de son expérience en matière de coopération. Merci à nos distingués visiteurs pour leurs précieux conseils. Un programme musical par quelques jeunes demoiselles, réjouit l'assistance. Un goûter termina la soirée.

M. le curé A. Hébert nous a quittés le 7 juin, pour un voyage de quelques semaines dans l'est. Le R.P. P. Amédée, O.F.M., le remplace pendant son absence.

Transcona

In Memoriam

Souvenir affectueux dédié au caporal Joseph-Roger Firman, fils de M. et Mme Fred Firman, de Transcona, à l'occasion du deuxième anniversaire où il fut fait prisonnier avec sept camarades, le 8 juin 1944, troisième jour de l'invasion de France. Traduits devant le général Kurt Muyer, qui avait ses quartiers généraux à l'Abbaye d'Ardennes, France, ils furent condamnés, après une interrogation, à être fusillés.

"Jamais nous ne t'oublierons, cher Roger."

(Inséré par sa famille à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort).

LES MARCHÉS

15 juin

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$13.50—$14.00
Bons	12.50— 13.00
Moyens	10.50— 11.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$13.50—$14.00
Bons	12.50— 13.00
Moyens	10.50— 11.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Génisses	
De choix	$12.00—$12.50
Bonnes	11.00— 11.50
Moyennes	9.50— 10.00
Ordinaires	8.50— 9.00
Veaux engraissés	
De choix	$13.50—$14.00
Bons	12.50— 13.00
Moyens	10.00— 10.50
Vaches	
Bonnes	$ 9.50—$10.00
Moyennes	7.50— 8.75
Taureaux	
Bons	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	7.50— 8.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.50—$10.00
Moyens	8.00— 9.00
Ordinaires	7.00— 7.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 6.50—$ 7.50
Ordinaires	5.50— 6.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.00—$14.00
Ordinaires et moyens	9.00— 11.00
Agneaux	
Bons	$12.00—$12.50
Ordinaires	7.00— 9.00
Moutons	
Bons pesants	$ 6.00—$ 7.00
Ordinaires	1.50— 3.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.36¼
Oeufs	
A gros, la douz.	.30
A moyens, la douz.	.28
A poulettes, la douz.	.22
Grade B	.25
Grade C	.20

Bons

(The Investment Dealers' Association of Canada)

Canada:		
1er Empt de guerre, 3¼ p.c.	105.25	106.00
2e Empt de guerre, 3 p.c.	103.50	104.25
1er Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.25	106.
2e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.625	106.375
3e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.875	106.625
4e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.875	105.625
5e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
6e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.50	105.25
7e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.50	105.25
8e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
9e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
Province du Manitoba		
6 p.c., le 1er avril 1947 (C)	102.00	103.50
4 p.c., le 2 janv. 1950 (C)	104.50	
5 p.c., le 15 juin 1954 (C) (NY)	127.00	130.00
5½ p.c., le 1er oct. 1955 (C)	121.00	123.00
4½ p.c., le 15 déc. 1956 (C)	122.00	124.00

Sept dimanches en l'honneur de saint Joseph



Du dimanche 16 juin au dimanche 4 août 1946

INTENTION PRINCIPALE:

Les vacances de nos écoliers

Les exercices des Sept Dimanches en l'honneur de saint Joseph, préparatoires au pèlerinage diocésain à St-Joseph d'Otterburne, commenceront le dimanche 16 juin.

Ces exercices auront lieu à 3 heures de l'après-midi (heure solaire) à l'Oratoire des pèlerinages.

N.B.—Nous adressons nos remerciements à Messieurs les Curés qui daigneront porter le présent communiqué à la connaissance de leurs paroissiens.

Le lieutenant-colonel Paul Triquet présente . . .

Le Poney de la Victoire

ou sa valeur en argent:

$500.00

Cette souscription est pour l'agrandissement de

La Villa Manrèse: Maison de retraites fermées

VINGT-CINQ SOUS LE BILLET - UN DOLLAR LE LIVRET (de 5 billets)

DIX PRIX supplémentaires de $10.00 chacun

Le tirage aura lieu au début de septembre.

FEUILLET DE COMMANDE à détacher et adresser au:

COMITE DE SOUSCRIPTION,
100, Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q.

Veuillez m'adresser .... billets .... livrets pour la somme de .... que vous trouverez ci-incluse.

NOM ....

ADRESSE: No .... Rue ....

Ville ou village .... Comté ....

Province ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Willow-Bunch

Baptême

Le dimanche 9 juin, Achille-Laurent McGillis, fils de Jacques McGillis et de Blanche Baril. Parrain et marraine, M. et Mme Ulderic Bégin.

Congrès de l'A.C.F.C.

Le Comité paroissial eut une assemblée le mercredi 5 juin, préparatoire au Congrès qui aura lieu les 8, 9 et 10 juillet. On rédigea quelques résolutions qui seront discutées aux assises du Congrès. On désigna aussi ceux des nôtres qui devront y participer. Nous en donnerons les noms sous peu.

Avez-vous vu ça? . . . On annonce la venue de 25 délégués de l'Est à notre Congrès! Pour cette seule raison — s'il n'y en avait pas d'autres — il vaudra la peine d'être là. On va y être aussi! N'est-ce pas, compatriotes?

Cinéma

"Arsenic and Old Lace." — II.

Va-et-vient

M. et Mme Shaw, chez leur fille, Mme Francis Bellefleur.

Mme Gérard Fafard, chez sa mère, Mme W. Winslow.

Mme Alphonse Durand, également chez sa mère, Mme Em. Bruneau.

Saint-Hubert

Concert-Cinéma

Le programme fut d'emblée le plus beau jusqu'ici. "Les Cloîtrées." Soeurs du Bon Pasteur d'Angers, France. Film essentiellement religieux et qui, partout où il passe, fait les délices des catholiques, et au moins l'admiration de beaucoup de protestants.

C'est la famille R. Istace qui a donné le concert, le 19 mai dernier.

"Henry Aldrich" a soulevé l'enthousiasme des assistants. Concert de chant et de musique, donné par les enfants de M. Lucien Jeannot, le 2 juin.

Les 26, 27 et 28 mai, c'étaient les Quarante Heures de la paroisse. Toutes les cérémonies ont été bien suivies; les confessions et les communions ont été fort nombreuses. Les instructions ont été données par MM. les abbés F.J. Schachtel, curé, doyen de Windthorst, G.F. O'Donnell, curé de St Andrews, et D. Lucey, curé de Broadview.

Visiteurs

M. et Mme Ernest Gatin, de Régina, avec une partie de leur famille, étaient ici le dimanche 26 mai.

M. et Mme Grimaud, du Lac Rond, avec plusieurs de leurs parents et amis, les uns de Melville, les autres de Maillardville, C.-B.

Le Comité paroissial de l'A.C.-F.C., réuni au presbytère le 2 juin, a discuté plusieurs questions sérieuses, entre autres celle d'envoyer une forte délégation à la convention de Régina, les 8, 9 et 10 juillet prochains.

Dames de l'Autel

Le 2 juin eut lieu une réunion générale de la Société des Dames de l'Autel. Ont été élues conseillères: Mmes M. Boutin, O. Smeets, J. Dartige, E. Gatin, E. Payot, A. Dunand et L. Jeannot. Les autres membres du comité sont: présidente, pour 1946, Mme E. Gatin; secrétaire-trésorière, Mlle Anne-Marie Gatin; vice-présidente, Mme L. Jeannot.

Val Marie

Mariage

Le lundi matin 3 juin, à 9 heures, M. le Curé bénit le mariage de Mlle Thérèse Facette, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Facette, décédés, et autrefois de Val Marie, avec M. Noël Nadeau, fils de M. et Mme Joseph Nadeau, de Val Marie.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de la Rév. Sr St-Jean du Divin Coeur, rendit de magnifiques chants en parties durant la grand'messe. Les enfants de choeur étaient René Perreault, neveu de la mariée, Guy Dunand, René et Raymond Pinel. L'église était toute décorée pour la circonstance. Accompagnée de son frère, M. Théodore Facette, la mariée portait une robe en satin blanc ornée d'un empiècement de soie et un magnifique voile orné de roses. M. Joseph Nadeau servait de témoin à son fils.

M. et Mme Nadeau sont partis, après la cérémonie, pour un voyage à Winnipeg. Ils demeureront à Val Marie.

Baptême

Joseph-Renald-Philippe, fils de M. et Mme Louis-Philippe Bleau, né le 30 mai, et baptisé le 2 juin. Parrain et marraine, Gérard Bleau et Lucille Bleau, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme J. Laverdière, de Vancouver, est en visite chez sa soeur, Mme Jean-Baptiste Bleau.

M. et Mme Maurice Masse et leurs deux enfants sont en visite à Horse Creek pour quelques jours.

Arthur Wanlin, fils de M. et Mme Constant Wanlin, est revenu dans sa famille la semaine dernière. Il faisait partie de l'armée d'occupation en Allemagne.

Denis Brodeur, du Collège de St-Boniface, est revenu dans sa famille pour ses vacances.

Jour de l'Ascension

Une trentaine d'enfants de la paroisse ont fait leur première communion à la messe de 8 heures, le jour de l'Ascension. Ils furent aussi reçus du scapulaire le même soir, après le salut du Saint Sacrement.

A la réunion des Anciens du Collège de Gravelbourg



Première rangée: R.P. W. Piédalue, M. l'abbé R. Tremblay, F. Larochelle, O. Gauthier, R.P. A. Lizée, M. l'abbé A. Moquin, C. Piché, M. Verhelst, P. Lafrance, R.P. J. Magnan, E. Dumont, R. Béchard, R. Taillon, R.P. Massé, R. Massé, A. Levasseur, R. Morin, R. Tremblay, V. Godin; **2ème rangée:** R. Châtelain, R.P. E. Maurice, J. Carrière, M. l'abbé R. Larivière, L. Beauregard, L. St-Arnaud, L. Leblanc, R. Piché, Y. de Margerie, L' L'Heureux, R. Roy, M. Tremblay, Dr O. Milette, R. Prince; **3ème rangée:** R.P. C. Brulé, R.P. I. Tourigny, G. Tourigny, R.P. Nogue, Dr R. Morin, L. Tremblay, M. l'abbé A. Chabot, L. L'Heureux, M. l'abbé F. Ducharme, E. Beauregard, L. O'Reilly et H. Millette.

Réunion générale de l'Amicale des Anciens du Collège Mathieu

Le dimanche 2 juin, avait lieu au Collège de Gravelbourg la réunion annuelle de l'Amicale des Anciens du Collège Mathieu. Une cinquantaine d'Anciens, venus de tous les coins de la province, se faisaient une joie et un devoir de venir revoir leur Alma Mater pour lui témoigner tout leur attachement et leur gratitude. Pouvaient-ils également trouver meilleure occasion de rencontrer leurs anciens compagnons de collège que certains n'avaient pas revus depuis plusieurs années. Les cris de joie, les chaleureuses poignées de mains ne sont que l'écho des profonds sentiments que leur coeur ressent.

Banquet

A midi, tous descendent à la salle de récréation où le banquet doit avoir lieu. Les benjamins avaient magnifiquement décoré et apprêté leur salle de récréation pour le banquet. Les cent cinquante couverts préparés pour l'occasion furent vite occupés par les nombreux convives. L'orchestre du Collège, sous la direction du R.P. A. Lacerte, jette une note gaie pendant tout le repas.

Un tel banquet ne peut se terminer sans que les Anciens et les benjamins n'expriment tous les sentiments qu'ils ressentent à cette occasion. Tout d'abord, le R.P. J. Magnan, recteur du Collège, est heureux de souhaiter à tous les Anciens la plus chaleureuse bienvenue. Il résume en quelques mots le magnifique travail de formation religieuse et française que leur Alma Mater a fait pendant vingt-huit ans d'existence. Puis il leur rappelle le but de l'Amicale des Anciens et comment celle-ci réalise sa devise: "Amicitia fidelis, protectio fortis".

M. Louis St-Arnaud, un des finissants de cette année, se fait l'interprète de tous les élèves actuels pour offrir aux Anciens les hommages les plus sincères et leur dire toute l'admiration et l'attachement qu'ils ont pour la magnifique association des Anciens.

Puis le banquet se termine par l'éloquent discours du Vice-président, M. Pierre Lafrance, qui se fait un plaisir de remplacer le dévoué président, Albert Forcier, absent pour des raisons majeures.

Assemblée plénière

A 3 heures a lieu la réunion de l'assemblée plénière à la salle d'étude. Le rapport de cette réunion sera publié plus tard dans "La Liberté et le Patriote", exposant toutes les intéressantes questions discutées au cours de la réunion. Nous tenons cependant à publier dès maintenant les résultats des élections qui ont eu lieu lors de cette réunion.

Membres du bureau de direction

M. Pierre Lafrance, président; M. l'abbé Arthur Moquin, vice-président; C. Piché, L. Beauregard, Albert Forcier, R. Béchard, G. Tourigny, Laurent Mondor, R.P. H. Desrochers, M. l'abbé G. Couture, J. Carrière, Omer Gauthier, L. Tremblay, L. Juneau.

Membres de l'exécutif

Pierre Lafrance; M. l'abbé Arthur Moquin, vice-président; C. Piché, Omer Gauthier, A. Forcier, conseillers.

Distribution des prix

A 8 heures, les Anciens se réunissent de nouveau pour assister à la distribution des prix. Fanfare, orchestre, chant et une opérette rendent cette soirée des plus intéressantes.

Programme

1. Fanfare: 1) Lustpiel, Keler-Bela. 2) That's an Irish Lullaby. 3) Aida, Verdi.
2. Distribution des prix: Excellence, Conduite et Application.
3. Solo de violon: Louis St-Arnaud.
4. Distribution des prix: de mérites.
5. Déclamation: Marcel Lizée.
6. Opérette: "Quand on conspire ! !" (La scène se passe en Russie sous le règne de la grande Catherine). Personnages de l'opérette: Comte Bibinoff, Gérard Audette; Ivan, son domestique, R. Gervais; Dimitri, maître de police, A. Guinette.
7. Chorale: "Prends ma jeunesse", les Philosophes.
8. Orchestre: Flying Ace, Zamecnick; Love and Roses, Czibulka; The Manekins, A. Gray.
9. Allocution du R. P. Recteur.

O Canada

Messe solennelle pour les défunts

Le lendemain 3 juin, la réunion des Anciens se termine par une messe solennelle dans la chapelle du Collège pour le repos de l'âme de tous les Anciens élèves et professeurs défunts. Le R.P. A. Lizée, célébrant, est assisté du R.P. P. de Moissac, diacre, et du R.P. Ed. Maurice, sous-diacre.

Sandall

Dernièrement est décédé à Ste-Agathe-des-Monts, P.Q., M. C. Forget, âgé de 73 ans. Il laisse dans le deuil: M. l'abbé L. Forget, notre curé; Paul, opticien de Montréal; Yvan, mécanicien; Gérard, électricien, ces deux derniers de Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

A la famille de notre curé, nos sincères sympathies.

Ferland

M. l'abbé Gérard Couture, étudiant à la faculté de Droit Canonique à l'Université Laval, est de retour parmi nous. Les journaux nous apprennent que M. Couture a obtenu sa licence en Droit Canonique avec très grande distinction. De plus, il a obtenu le prix de S. Raymond Pennafort, à la suite d'un concours spécial sur le droit canonique. Nos félicitations à M. l'abbé Couture; Ferland est fier de ses succès.

Va-et-vient

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Masefield, était de passage chez ses parents la semaine dernière.

M. et Mme Léon L'Heureux, d'Ottawa, étaient en visite chez M. Alphonse Dion, la semaine dernière.

MM. et Mmes Léo Fauchon et Noé Chabot assistèrent à la distribution des prix au Collège, le 2 juin dernier.

MM. Aimé Brisebois, Raoul Morin et Raymond Massé se sont rendus à Gravelbourg, à l'occasion de la réunion des Anciens du Collège.

M. le curé Brouillard, les religieuses et quelques paroissiens assistèrent au concert à Ponteix, le 30 mai dernier.

Mlle Louise Couture, de Willow-Bunch, est en visite chez sa soeur, Mme Armand Laberge.

M. et Mme Pierre Larose et leurs enfants rendirent visite à leurs filles, Mmes Ernest et Robert Desautels, à Ponteix et à Dollard.

M. et Mme Aristide Fournier étaient à Régina, la semaine dernière, à l'occasion de la convention d'Etat des Chevaliers de Colomb.

M. Lucien Beaudoin était à Assiniboia pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Rolande Couture, institutrice à Ponteix, est venue passer la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Arthur Dion, de Québec, sont en visite chez leurs nombreux parents.

Toronto, Ont.

Mme Louis Fournier, de New Liskeard, Ont., a passé deux semaines chez sa soeur, Mme O'Leary, et chez ses filles, Mlles Délia, Alice et Hélène, de Toronto.

Saskatoon

Assiduité

Avec la fin de l'année scolaire présente, une agréable remarque s'impose: jamais peut-être les étudiants et étudiantes de langue française n'ont autant encouragé notre paroisse des Saints Martyrs Canadiens. Et cela un peu dans tous les domaines: en nombre à nos offices du dimanche et du jeudi soir, les uns mettant leurs talents à rehausser le chant religieux, les autres en contribuant aux organisations de la Société des Dames, mais c'est surtout aux réunions du club des jeunes que leur apport a été particulièrement apprécié. Trouver le chemin de la paroisse française en arrivant à Saskatoon est déjà la marque d'un noble sentiment; s'y attacher est plus difficile, car tout favorise l'éparpillement: beauté des grandes églises, majesté des services religieux, attrait des grandes foules, clergé varié, distances, etc. C'est pourquoi nos paroissiens sont doublement encouragés en voyant toute cette intéressante jeunesse assidue et anxieuse de donner son appui moral à notre petit groupe.

Mariage

Un des plus beaux mariages béni dans notre église, fut celui de M. Armand Vandal avec Mlle Renée Longtin. Notre église était toute fraîche d'une toilette générale à peine terminée. Artistement décorés, les autels offraient le plus bel aspect. Accompagnée de son père, la jeune fiancée était revêtue d'une toilette blanche. M. William Vandal était le témoin de son fils. La bénédiction du mariage fut faite par M. le curé Lucien Demers, qui célébra ensuite la messe nuptiale. Mme Alphonse Saucier avait préparé pour la circonstance un beau programme musical. Il débuta par "La Bénédiction Nuptiale" chantée par Thérèse Masson. La chorale de la messe de 9 heures sous la direction de Rose Aubin, exécuta un joli cantique à la sainte Vierge. M. Alphonse Saucier chanta un "Panis Angelicus". "L'Ave Maria" de Schubert avec obligato pour violon, fut ensuite rendu par Thérèse Masson.

Etaient au déjeuner qui suivit la cérémonie religieuse: M. et Mme Anatole Longtin, M. et Mme William Vandal, M. et Mme Béchard, M. et Mme Oscar Loiselle, M. et Mme Adrien Legars, M. et Mme Gédéon Masson, M. et Mme Arthur Couture, M. et Mme Alphonse Saucier, M. et Mme Roger Dupuis, Mme L. Quinney, M. et Mme Aimé Loiselle, M. et Mme J.-D. Rainville, M. et Mme J.-E. Brault, M. et Mme J.-H. Fleury, M. et Mme S.-H. Porter, et plusieurs jeunes.

Roger Dupuis agissait comme maître de cérémonies. Il invita Thérèse Masson qui chanta "Le mariage des roses" puis Alphonse Saucier, Mme J.-E. Brault, Mme Béchard et autres composèrent les différents numéros d'un véritable régal artistique. Trois sélections de Sheila Cronin pour violon furent très bien rendues. Mme Saucier et Mlle Lucille St-Arnaud étaient au piano.

M. le curé Lucien Demers offrit un toast au nouveau couple. La réponse du marié, visiblement ému, fit une petite surprise, il se révéla orateur, on le connaissait plutôt silencieux et retiré....

Les meilleurs voeux de tous accompagnaient l'heureux couple qui partait en voyage.

La St-Jean-Baptiste

De grandes préparations sont en cours en vue de notre fête nationale qui aura lieu cette année à la maison de campagne de M. B.-A. Aubert, à un quart de mille de la ville. Ce sera le dimanche 23 juin que la grande journée nationale aura lieu.

Toute l'après-midi du dimanche un programme varié se déroulera. Souper aux fèves, et dans la soirée on fera revivre la vieille tradition canadienne-française du feu de la St-Jean, avec pièces pyrotechniques et danse aux flambeaux. Cinq comités travaillent ferme pour faire de cette journée la plus belle fête à date. Des démarches se font actuellement pour assurer un orateur de marque dont le seul nom devrait attirer des foules à Saskatoon pour notre St-Jean-Baptiste. Un service de transport partira d'en face de notre église à toutes les heures à partir de 2 h. p.m.

En foule à Saskatoon le dimanche 23 juin!

Journée de l'A.C.F.C.

Debden, Sask.
Contribution globale: $75.00

White Star, Sask.
Contribution globale: $18.25

North Battleford, Sask.
Contribution globale: $45.00

Storthoaks

Retraite

Nous avons été favorisés cette année d'une retraite, qui eut lieu du 26 mai au 1er juin. Elle fut prêchée par le R.P. Héon, Rédemptoriste. Nous sommes certains que ses bons sermons ont été très profitables à tous les paroissiens. Le bon Père termina la retraite par la bénédiction papale.

De retour d'outre-mer

Les soldats André et Maurice Chicoine et Aimé Gauthier sont de retour d'un séjour de plusieurs mois outre-mer. André et Maurice demeurent chez leurs parents, et Aimé a repris son emploi de barbier et salle de billard qu'il avait avant la guerre.

Ici et là

M. et Mme Gilbert Paradis sont revenus parmi nous après avoir passé quelques mois à Moose Jaw. Gilbert vient de terminer un cours d'électricien.

M. Emile Toupin, étudiant à l'Université du Manitoba, et Mlle Henriette Paradis sont de retour chez leurs parents.

Mlle Suzanne Lemieux, de Winnipeg, et M. et Mme Peter Sobry, de Carroll, sont en visite chez leurs parents.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Léo Sylvestre et à leur fillette, de Montréal, qui sont venus prendre possession d'une ferme parmi nous.

MM. Léon Gofflat et Henri Carrière, et Mme Perricard sont des nouveaux venus au village depuis le printemps.

Le village devient prospère car il y a plusieurs maisons en voie de construction.

Un pionnier de la paroisse, M. Alfred Bourget, et sa famille nous ont quittés pour prendre possession d'un magasin à St-Norbert, Man.

Jackfish

Nos malades

M. Georges L'Heureux a été foudroyé d'une attaque de paralysie lorsqu'il revenait de visiter son épouse, qui venait de subir une grave opération à l'hôpital de North Battleford. Il est encore assez gravement malade à l'hôpital.

M. Joseph Dion est actuellement sous les soins du médecin à l'hôpital.

M. Elphège Carignan suit des traitements depuis une quinzaine, à Meadow Lake.

Mariage

Le lundi 3 juin, M. Elmer Dallaires, fils de M. et Mme Archie Dallaires, de Delmas, épousait Mlle Juliette Dion, fille de M. et Mme David Dion, de cette paroisse.

Ici et là

Mme Amédée Lavigne est en visite chez sa fille, à Rosetown.

Mlle Lorraine L'Heureux est à Edmonton pour quelques jours.

M. Wilfrid L'Heureux s'est acheté un tracteur.

M. le Curé nous annonce qu'une retraite aura lieu du 1er au 7 juillet.

Naissances

A M. et Mme Jean Nolin (Agnès Ducharme), une fille, Marie-Christine-Mildred.

A M. et Mme Emmanuel Delisle (Aldina Nolin), un fils.

A M. et Mme Hector Duhaine (Aurore Dussault), une fille.

Vonda

Le lundi 27 mai, M. Michael Bratzer conduisait à l'autel Mlle Annie Powluck, de Mossbank. Les filles et garçons d'honneur furent: Mlle Jean Powluck, soeur de la mariée, M. Frank Bratzer, frère du marié, M. John Powluk, frère de la mariée, et Mlle Madeleine Ehman.

M. l'abbé Alphonse Dufort, curé de St-Vital, Man., était en visite chez sa soeur, Mme Victor Detillieux.

Il y a quelques semaines, Mlle Agnès Dufault, aide-secrétaire à l'A.C.F.C., recevait la visite de sa mère et de sa soeur, de St-Boniface.

M. Armand Caillé, de Windsor, est revenu à Vonda pour y visiter ses nombreux parents.

Plusieurs collégiens sont revenus en vacances, à savoir: MM. Yves et Jean de Margerie, Raymond Beaulieu et Louis Goddard.

Mlle Lucille Beaulieu est partie pour Wainwright, Alta., où demeure sa grand-mère, Mme Caron, et où elle compte rester plusieurs semaines.

M. Georges Rousson, de Prud'homme, était en promenade chez M. Albert LePage récemment.

St-Victor

M. l'abbé Rousseau, de Cadillac, nous a prêché une retraite de 5 jours.

Mme Edward Terrien, de Ponteix, est en visite chez sa cousine, Mme Josaphat Coutu.

Mgr J.-H. Brodeur décédé subitement

SAINT-HYACINTHE — Mgr J.-Hormidas Brodeur, P.A., ancien vicaire-général du diocèse de Prince-Albert, Sask., est décédé subitement à Central Falls, R. I., en revenant de Floride. Il était âgé de 69 ans et 4 mois.

ON DEMANDE

Une institutrice catholique de première classe pour l'école Argonne, capable d'enseigner le français et le catéchisme. Grades I à IX. Environ 25 élèves. Salaire, $1,100. S'adresser à Lionel Gaudet, secrétaire, Hoey, Sask.

606-9P.

ON DEMANDE

Pour l'école du village de Forget No 1320, une institutrice parlant le français et l'anglais. Grades I à X. Salaire payé par les Grandes Unités. Les demandes seront reçues jusqu'au 10 juillet. S'adresser à M. E.-J. Guillemin, Forget, Sask.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue, ayant diplôme permanent de première classe, pour l'école Carlton Siding, au village de Carlton. Environ 30 élèves; une école chaude et moderne; salaire $1,300. Ouverture des classes, le 26 août. S'adresser à M. M. A. Robin, secrétaire, Carlton, Sask.

L'école Upper Wakefield No 1618 demande deux institutrices catholiques de langue française, qualifiées pour la Saskatchewan. Salaire, $1,200. Résidence fournie. Ouverture le 2 septembre. S'adresser à Regis Ferraton, secrétaire, Montmartre, Sask.

607-8C.

L'école La Marseillaise no 3327 demande instituteur ou institutrice bilingue qualifiée pour la Saskatchewan. Salaire, $1,200.00. Résidence fournie. Ouverture le 1er août. S'adresser à **L.-P. Hudon, secrétaire-trésorier, Zenon Park, Sask.**

Les évêques du Québec lancent une croisade pour la pureté des moeurs

"Le mal de l'immoralité est grand; il menace de plus en plus. Les principales manifestations du vice de l'impureté. Jugement sur ce problème angoissant. Quelques moyens pour résister au courant."

Lettre pastorale collective de Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec et de Leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec.

Croisade de pureté

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêques et Evêques de la province de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

1. De tout temps, l'Eglise a manifesté son zèle pour la pureté des moeurs. A la suite de Notre Suprême Pasteur, Nous avons nous-mêmes, à différentes reprises, soit individuellement, soit collectivement, élevé la voix pour vous rappeler que la moralité publique et privée est un trésor dont la violation entraîne la perte des âmes, la désagrégation de la famille et la décadence de la société civile.

Occasions

2. La séparation des familles que la guerre a provoquée, la prospérité matérielle dont le conflit a été l'occasion, la soif de liberté qui a suivi cette période de contrainte et de restrictions, se sont unies aux tendances de l'homme charnel pour accroître en nos milieux le naturalisme jouisseur et pour accentuer le retour aux moeurs païennes. La poussée formidable du vice de l'impureté rend vos pasteurs inquiets, de plus en plus inquiets.

Autorité civile

3. L'inquiétude gagne les autorités civiles, alarmées des ravages causés par les maladies honteuses, frappées de la criminalité qui est la conséquence inévitable du laisser-aller des moeurs. Les pouvoirs publics ont pris ou projettent de prendre des mesures qui pourront concourir à endiguer les débordements de l'immoralité. Il Nous fait d'autant plus plaisir de le souligner que leurs soucis s'étendent maintenant à l'ordre moral et social.

Cri d'alarme

4. Récemment, et d'un peu partout, des personnalités religieuses et laïques (2), ne partageant pas toujours notre foi, ont jeté le cri d'alarme et tenté de réveiller l'attention publique. L'Action catholique, toujours au service de l'Eglise et de sa morale, entreprend actuellement une croisade pour la pureté des moeurs. Le mal de l'immoralité est grand; il menace de plus en plus.

Campagne officielle

5. Nous voulons donc appuyer ici, de toute Notre autorité, les louables efforts accomplis jusqu'à date. Nous entendons même donner un caractère général et officiel à cette croisade nouvelle "contre les périls que créent aux bonnes moeurs les flots puissants de l'immoralité qui débouchent dans toutes les rues et envahissent toutes les classes sociales." (3)

Divisions de cette lettre

6. A cet effet, Nous rappellerons d'abord les principales **manifestations** du vice de l'impureté et du laisser-aller de l'immodestie (I). A la lumière de la foi, Nous **jugerons** ensuite ce problème angoissant (II); enfin Nous indiquerons quelques **moyens** de résister à ce courant impur qui voudrait tout emporter sur son passage (III). Nous avons confiance que Notre parole ralliera toutes les forces catholiques et toutes les bonnes volontés pour livrer une lutte sans merci aux ennemis de la morale catholique qui sont forts de la puissance de satan et aussi de notre faiblesse. Courage, Nos très chers frères, Dieu est avec nous, nous aurons la victoire.

Les principales manifestations du vice de l'impureté et de l'immodestie

7. L'immoralité est un mal de tous les temps, parce qu'elle trouve chez l'homme le complice d'une nature affaiblie par le péché originel et toujours prête à entrer en révolte contre la raison et la loi morale. Et cette révolte devient un fait de plus en plus fréquent, si la faiblesse humaine n'est pas aidée, si plutôt elle est favorisée par l'ambiance immorale dans laquelle se déroule la vie quotidienne. De nos jours surtout, l'immoralité pénètre en l'homme par ses cinq sens; elle dispose de puissants moyens de dissémination.

Artifices

8. Les artifices qui excitent les passions, remarque Pie XII, ont extraordinairement augmenté, alors qu'en d'autres temps ils étaient confinés dans des cercles restreints: le progrès de la presse, les éditions à bon marché comme celles de luxe, les photographies, les illustrations, les reproductions artistiques de toute forme et couleur et de tout prix, les cinématographes, les spectacles de variétés et cent autres moyens propagent les appâts du mal et les mettent dans les mains de tous, grands et petits, femmes et filles." (4).

1. Dr Bates, directeur de la Ligue canadienne de santé.—Le Devoir, 19 janvier 1946.
2. Mgr Albert Valois, P.A., V. G.,: Il doit y avoir des limites.—Le Devoir, 17 janvier1946; Mgr Hormisdas Trudel, vicaire capitulaire des Trois-Rivières — Action catholique, 10 décembre 1945; La moralité publique, R.P. J.-Papin Archambault, S.J., E.S.P., no 383, décembre 1945.
3. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.
4. Pie XII, la mode, discours du 22 mai, 1941, E.S.P.

Laisser-aller

9. C'est d'abord dans la tenue en général que se manifeste le laisser-aller qui, trop souvent, hélas, conduit à l'impureté. Que de personnes sont esclaves de ces modes qui ignorent les règles élémentaires de la modestie et qui constituent parfois une provocation directe au mal.

Vêtements immodestes

10. Grâce à Dieu, les femmes chrétiennes de nos milieux ne paraissent à l'église et, généralement dans les assemblées publiques, que décemment vêtues. De même il nous plaît de constater que la plupart des femmes vont sur la rue convenablement mises. Mais que sera-ce demain, si l'on songe à la vogue croissante de "ces vêtements si exigus ou tels semblent faits plutôt pour mettre davantage en relief ce qu'ils devraient voiler", comme l'observe Pie XII. (5). Trop de jeunes filles acceptent facilement les raccourcis indécents, parfois provocateurs, les décolletés audacieux où elles ont parfois l'impudence de placer la croix de Notre-Seigneur, Maître de pureté! Trop d'entre elles s'exhibent en "shorts", encore timidement sur la rue, mais avec sans-gêne au jeu! Souvent elles réduisent encore leur costume de plages. Immodestes de leur nature même, ces vêtements doivent être bannis de nos moeurs, même dans les sports. (6). Notons de plus que le port du pantalon sous le moindre prétexte, ou, ce qui est pire, dans le but de s'exhiber en public, n'est pas digne d'une vraie chrétienne.

Au foyer

11. Au déshabillé et au laisser-aller de la vie en plein air s'ajoute l'usage déplorable et trop répandu chez des chrétiennes même pratiquantes de circuler à l'intérieur de leur foyer dans le plus léger accoutrement. Comme on est loin des délicatesses de nos mères chrétiennes d'autrefois!

Mêmes des chrétiennes. . .

12. On plaindrait les femmes de moeurs douteuses qui accepteraient ces raccourcis, ces décolletés, ces déshabillés. Mais qu'une chrétienne, une épouse, une mère, une jeune fille, loin de réagir contre ces courants pervers, s'y engagent trop souvent à coeur joie, désapprennent peu à peu la modestie, l'ignorent, la méprisent, comment ne pas en être stupéfié et attristé jusqu'aux larmes!

L'homme

13. L'homme lui-même n'échappe pas au goût de l'exhibition de sa chair: on va le torse nu en public, on porte un pantalon ou un maillot collant trop abrégé. On commet par là des infractions à la vertu de modestie, quand on n'est pas occasion de péché, en pensée ou en désir, pour le prochain.

Les fillettes

14. Ce qui nous paraît plus grave encore, non certes comme provocation au mal, mais plutôt comme habitude néfaste et pouvant conduire très loin, c'est, dans le costume des fillettes, la robe trop écourtée, la nudité complète des bras et des jambes, quand cela ne va pas jusqu'à celle du torse. Sans le savoir, ces pauvres enfants scandalisent ainsi, et souvent, leurs petits frères. Comment une mère chrétienne peut-elle l'oublier? Si ces enfants aperçoivent dans la rue quelque **soutane**, signe du gardien de la modestie et de la morale, elles se hâtent de tirer ce qui leur reste de vêtement pour se couvrir. Ces fillettes vieilliront. Pour être modestes, et souvent pour être pures, elles devront remonter tout un courant qui les a entraînées jusque là. Le pourront-elles vraiment? Pauvres mères, vous violez, sachez-le, vos graves devoirs d'éducatrices.

La mode

15. L'immoralité se sert donc de la mode pour corrompre les âmes; elle utilise aussi le sport, pourtant si utile et si nécessaire pour la santé du corps. C'est une ruse de satan de détourner de leur fin des jeux, des plaisirs, des divertissements, des amusements dont le but premier est de reposer le corps en rendant plus agréable la vie en société. Satan se réjouit de ces "parties de sport qui se déploient dans des conditions de vêtements, d'exhibitions et de camaraderie inconciliables avec la modestie même la moins exigeante". (7). De fait, on met tant de soin à créer pour le sport le vêtement qui déshabille ou qui séduit, et, à la vérité, sous les plus fallacieux prétextes; on participe avec tant de sans-gêne à ces parties de plaisir qui font des jeunes gens et des jeunes filles des compagnons de vie d'un jour, loin des yeux et des regards protecteurs; la camaraderie devient vite familiarité déplacée, et, les liqueurs alcooliques aidant, la familiarité tourne en compagnonnage éhonté. Ainsi les excursions, les parties de ski ou de chalet, l'exercice du patin sous toutes ses formes, d'autres amusements encore, deviennent directement ou indirectement des occasions de fautes d'autant plus alléchantes qu'elles se présentent sous le couvert d'un délassement de soi légitime.

5. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.
6. Synode de Québec (1940) décret 102, note: Que si l'on demande en quoi consiste un habit modeste et décent pour une chrétienne, on comprendra que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffes non transparentes, qui descend au moins à mi-jambe, et dont la coupe d'une ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps, (cardinal Rouleau, 8 décembre 1930 Mandements des évêques de Québec, vol.XIII, supplément 45). —S. E. le cardinal Villeneuve. Communication de l'archevêché de Québec contre les modes païennes, 27 juin 1945. Semaine religieuse de Québec, 57e année, no 44, 5 juillet 1945, p. 690.— S. E. Mgr Arthur Douville, Mandements des évêques de Saint-Hyacinthe, vol. XXI, p. 354.
7. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.

Réunions sociales

16. La moralité chrétienne subit aussi de dures atteintes dans ce qu'on est convenu d'appeler les "réunions sociales", et aussi dans les rencontres aux clubs, aux grills et dans les salles publiques. L'usage des boissons enivrantes, même chez les femmes, ouvre la porte à tous les excès. On y offense Dieu par la pratique de ces danses modernes que l'on a justement flétries du nom de luxure déguisée. Même le jour du Seigneur est témoin de ces réunions où, il n'est pas exagéré de le dire, d'authentiques païens se trouveraient mal à l'aise, tant la morale, même naturelle, y est impudemment oubliée et battue en brèche.

Fréquentations

17. Elle est bien affligeante aussi la conduite de ces jeunes gens, de ces jeunes filles, qui se blottissent dans la partie retirée de nos parcs ou aux coins les moins fréquentés de nos plages, ou qui s'entassent pêle-mêle dans les autos, sans autre surveillance que celle du démon, sans autre guide que celui de leurs passions, et cela à longueur de nuit ou le dimanche. On sait aussi les dangers de ces fréquentations en chambre; de jeunes ouvrières, bonnes jusque là, mais naïves et imprudentes, y ont trouvé l'occasion de chutes lamentables. Les fréquentations, malgré les dangers qu'elles présentent, sont nécessaires, mais la loi chrétienne réprouve certaines formes de fréquentation. Toujours, il est du devoir des parents et des personnes qui en tiennent lieu d'exercer une discrète, mais efficace surveillance sur les jeunes qui leur sont confiés. Manquer à ce devoir, c'est enfreindre gravement ses obligations.

L'usine

18. Les développements de l'industrie ont entraîné vers l'usine un trop grand nombre de femmes, et surtout de mères. En ces dernières années particulièrement, le travail mixte a présenté un triste bilan de misères et d'abus: les changements d'habit à la vue de tous, le déshabillé habituel de certains travailleurs, les blasphèmes, les conversations louches, les scandales qu'on colporte, les licences de toutes sortes, mêmes très graves, la diffusion de livres séducteurs, d'images ou photographies scandaleuses, voilà autant de causes de perversion morale. Il appartient aux employeurs consciencieux, aux ouvriers respectueux d'eux-mêmes et de leur prochain de purifier l'atmosphère morale de l'usine, en avisant aux moyens de suppprimer totalement des désordres si funestes. "Ouvriers, tenez la place des parents et veillez sur la pudeur des jeunes, protégez leur innocence et leur pureté, quand les nécessités de familles les forcent à s'éloigner de l'oeil aimant de leurs parents. Que la jeunesse, continue Pie XII, (8) demeure physiquement saine ou qu'elle se dégrade dans l'inconduite et compromette par là la santé des générations futures, cela dépend de l'exemple des anciens et de la discipline qu'imposent les chefs des usines et des ateliers. Ne proférez aucune parole, ne racontez aucune plaisanterie, ne tenez aucun propos qui puisse blesser les jeunes qui vous écoutent... Que les ouvriers ne cessent jamais de se témoigner affection et respect les uns aux autres, qu'ils se donnent mutuellement le bon exemple et s'entr'aident toujours."

Les spectacles

19. Le théâtre, le cinéma, les spectacles, les émissions radiophoniques accumulent à leur tour les périls les plus graves. Le cinéma et la radio, merveilleux miroir et réclame puissante des richesses déposées par Dieu dans la nature, devraient tourner à la gloire du Créateur en procurant à l'homme un délassement sain et une éducation sérieuse. Que de bienfaits on pourrait en tirer, vu l'influence profonde qu'ils exercent par les exemples qu'ils mettent sous les yeux! Pourtant l'expérience est décevante: les producteurs de films spéculent trop souvent sur les bas instincts de l'humanité; le cinéma inculque ordinairement une notion inexacte du devoir et des obligations morales; il donne de la vie une image qui ne cadre pas avec les grands principes de la morale et de la foi; les déshabillés y abondent; on y montre généralement l'odieuse caricature de l'amour et du mariage. Pourquoi faut-il que le cinéma devienne si souvent corrupteur et intolérable à la conscience qui se respecte?

La radio

20. Il faut de même déplorer l'usage mauvais que l'on fait de la radio: chansons légères et à sous-entendus malpropres succèdent aux comédies immorales et aux sketches douteux, où les devoirs sacrés du mariage sont indignement bafoués. Et même si le nombre des programmes sérieux augmente de nos jours, malheureusement leur influence est largement diminuée par le ton commercial ou léger d'émissions radiophoniques plus nombreuses encore. Pourquoi détourner de leur fin ces richesses que le divin Maître de la nature a destinées à servir les intérêts supérieurs de l'humanité?

8. Pie XII, discours aux ouvriers, Pentecôte 1943, E.S.P.

Pourtant mission noble

21. Les responsables du théâtre, du cinéma et de la radio ont pourtant une si belle mission à remplir: "ramener le public, par la magie du drame et du style, aux sources où il doit s'abreuver", comme s'exprime Pie XII, (9) "influer sur les goûts, l'éducation et les habitudes du peuple". "sauver le public et l'élever vers Dieu en réveillant les beaux sentiments et les nobles passions qui dorment ou fermentent secrètement dans le coeur de l'homme".

Lectures

22. Les lectures et les illustrés sont, Nos très chers frères, une autre cause de ruine pour la moralité chrétienne. On sait l'influence qu'exercent sur les esprits et les coeurs les journaux sans principes sérieux, qui étalent le crime et les désordres de famille, qui annoncent des marchandises ou des films par des images qui font appel à l'instinct sexuel, qui publient côte à côte, comme pour les mettre sur le même pied, une actrice légèrement vêtue et un personnage religieux ou laïc.

Publications populaires

23. On sait aussi le mal produit chez la jeunesse par certaines publications populaires à bon marché: revues, magazines, romans et feuilletons, qui prêchent à plaisir le crime et l'immoralité. Les unes montrent leur perversion par des titres et des dessins provocateurs; les autres cachent leur venin sous des dessins et des titres anodins. Toujours la jeunesse y trouve un poison mortel.

Panneaux-réclames

24. Panneaux-réclames, calendriers, buvards, etc., faciles moyens de publicité, parce qu'ils en appellent aux yeux, favorisent la vente de certains produits en dégradant la femme qu'ils mettent complètement à nu ou qu'ils voilent à peine, ou encore qu'ils représentent dans des poses provocantes. La femme doit rougir de honte et crier son indignation, en voyant des annonces sans conscience se servir ainsi d'elle comme d'un vulgaire moyen de publicité malsaine. Que nous sommes loin de ce temps où le prophète Isaïe, voulant menacer les femmes israélites du pire châtiment, leur prédisait que leurs corps seraient mis à nu! "Le Seigneur rendra chauve le crâne des filles de Sion et Yahweh découvrira leur nudité". (10) Mais au fait, n'y aurait-il pas là, même aujourd'hui, un châtiment terrible?

Bandes comiques

25. La moralité baisse encore par l'action de ces bandes comiques que dévorent les enfants, jeunes et vieux. Ces bandes et ces feuilles comiques jouissent d'une faveur que l'on ne saurait mésestimer, d'autant plus qu'au jugement d'enquêteurs récents, la plupart des "comiques" sont mauvais: soit qu'ils décrivent des voies de fait, des délits ou des crimes, soit qu'ils montrent des cas de mauvaise conduite, soit qu'ils aient une tendance sensuelle et suggestive. On les a même dénoncés comme une des principales causes de la délinquence juvénile. (11).

Dignité du mariage rabaissée

26. Quand le désir mauvais pénètre ainsi par tous les sens, quand l'appât sexuel guette l'homme à tous les instants et partout où il passe, quand la vie devient un appel constant au plaisir des sens et à la glorification de la chair, devons-nous être surpris si les devoirs sacrés du mariage ne sont plus respectés, si l'on contrecarre les lois de la nature par toutes sortes de moyens qui se perfectionnent de jour en jour. En face d'époux, très nombreux encore, grâce à Dieu, qui gardent le sens de leurs responsabilités, qui comprennent la dignité sacramentelle du mariage et les fins élevées de leur union, combien hélas! considèrent l'enfant comme un obstacle à la vie libre et égoïste qu'ils ont rêvée dans leur jeunesse, sous l'influence du cinéma, de la radio et des lectures. En conséquence, trop de foyers sont devenus à peu près inféconds, délibérément. En notre province, personne n'aurait l'audace de célébrer le jubilé d'argent de la Fédération américaine du contrôle des naissances; (12) non, nous n'en sommes pas encore là: mais des pratiques criminelles sont en vogue, et nous devons constater la baisse continue de la natalité, surtout dans les villes. (13) C'est un fait que nous enregistrons avec douleur, car c'est l'Eglise que l'on prive d'enfants qu'elle voudrait surnaturaliser et conduire à Dieu; c'est notre patrie à qui l'on soustrait des citoyens qui assureraient normalement sa force et sa prospérité.

Fallacieux prétextes

27. Si au moins on n'essayait pas de légitimer ce laisser-aller! Si on n'allait pas jusqu'à trouver de fallacieux prétextes à cette immodestie! Mais le monde tente d'accorder ses principes et sa vie! On prétend que la modestie est uniquement affaire de goût, laissée du reste, au caprice de la volonté de chacun. Et satan est heureux d'endormir de la sorte ceux qu'une nature blessée entraîne vers les plaisirs des sens et des joies malsaines de la vie. Pour aggraver encore le mal, on aurait même osé affirmer (14) "qu'il n'existe pas de normes du bien et du mal", que "l'idée du bien et du mal est un mythe", que "c'est fausser l'intelligence des enfants que de leur enseigner les principes de ce qui est supposé être le bien et le mal." Et voilà où nous conduit le matérialisme, voilà à quelles aberrations on peut arriver dans un monde trop enclin à négliger les valeurs supérieures de la morale et de la foi pour s'adonner plus librement et sans entraves au plaisir que recherchent ses sens.

9. Pie XII, discours aux gens de théâtre, 27 août, 1945.
10. Isaïe, III, 17.
11. Chantiers (II, 5) Montréal, 15 novembre 1945.
12. The Brooklyn Tablet, 26 janvier 1946. Birth Controllers note 25 years of sabotage, par le Rev. Edgar Schmiedeler, directeur de Family Life Bureau, de la N.C.W.C., Washington. L'article porte sur la 25e réunion annuelle de la Birth Control Federation of America.
13. Le Devoir, 16 novembre 1945. Taux de natalité des régions rurales: 28.6. Taux de natalité des agglomérations urbaines: 25.7. Québec 28.3. Montréal 21.9, Chicoutimi 67.0, Sorel, 42.6, Saint-Hyacinthe 25.1, Granby, 38.6, etc.

Tableau exact

28. Nos très chers frères, le tableau que Nous venons de mettre sous vos yeux paraîtra à quelques-uns exagéré de traits et de couleurs. Auront-ils vraiment raison? Il importe en vérité de faire la juste part des choses: la très grande majorité de notre peuple est saine et morale. On ne pourra nier cependant que, vu les facilités modernes de dissémination du mal, le danger d'une immoralité plus répandue, et surtout la plaie de l'immodestie existent partout et au fond des campagnes et au coeur des villes, bien qu'à des degrés divers, selon les lieux et selon les personnes. Que ce danger prenne ici tel aspect, là tel autre, le mal toutefois se répand, et il est urgent de faire appel à la conscience chrétienne pour l'enrayer sans délai.

Enseignements divins

29. Fermons l'oreille aux prétextes; n'écoutons pas les discours audacieux qui endorment les mondains. Ouvrons plutôt nos esprits et nos coeurs de croyants aux enseignements divins. La façon dont Dieu juge l'immoralité et l'immodestie sera la nôtre.

Commandements

30. Or l'enseignement divin se résume en quatre lignes que nous répétons chaque jour depuis notre enfance:

"Impudique point ne seras
de corps ni de consentement".
"L'oeuvre de chair ne désireras
qu'en mariage seulement."

Double défense

31. Le vice de l'impureté est donc défendu par deux commandements de Dieu, le sixième qui défend les actes impurs de toutes sortes et tout ce qui y conduit; le neuvième qui défend les désirs et les pensées contre la pureté et tout ce qui peut les causer ou les occasionner.

Lois de la nature

32. En défendant l'impureté et l'immoralité, le bon Dieu ne se propose pas autre chose que de nous aider à respecter les lois de la nature et l'ordre établi par lui; il veut nous aider à conserver notre dignité de chrétien et nous inviter à la pratique d'une vertu toute belle, la vertu de pureté. Prenons garde de voir dans les défenses divines seulement un aspect négatif. Ces défenses sont en même temps des enseignements. Elles visent avant tout le progrès naturel et surnaturel de l'homme. Regardons d'abord cet aspect positif.

Desseins du Créateur

33. En premier lieu, le chrétien juge que l'impureté et l'immoralité sont détestées de Dieu, parce qu'elles s'opposent à ses desseins de Créateur. Il a créé l'homme composé d'un corps et d'une âme. L'âme, spirituelle et immortelle, est supérieure au corps qui est, lui, matériel comme la poussière de la terre à laquelle finalement il devra retourner. C'est donc l'âme qui, dans les desseins de Dieu, doit gouverner le corps dans toutes ses opérations humaines, puisqu'il appartient au supérieur de commander à l'inférieur. C'est l'âme ou la raison qui doit régler et modérer l'usage des puissances d'agir de l'homme, l'usage aussi du plaisir de Dieu a attaché à certaines actions, afin de faciliter à l'homme l'accomplissement de son devoir.

Ordre établi par Dieu

34. Si l'homme recherche le plaisir de la chair uniquement pour le plaisir, s'il détourne de leur fin des opérations destinées à conserver l'espèce humaine, il détruit l'ordre établi par Dieu, il va contre la volonté du Créateur qui fait l'homme et la femme pour se compléter l'un l'autre, dans une union permanente et stable, et qui leur a donné l'ordre formel: "Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la ..." (15) Quand l'homme viole les ordres divins, ce n'est plus sa raison qui le conduit, c'est son corps qui devient maître: il entraîne l'âme vers les bas-fonds et la pousse à se vautrer avec lui au niveau de l'animal, quand ce n'est pas encore plus bas. L'homme n'est plus maître de lui-même; il s'est fait l'esclave de ses sens et de sa chair. En conséquence, Dieu défend l'impureté pour conserver à l'homme sa dignité d'être libre et raisonnable.

Ordre surnaturel

35. Le chrétien juge surtout que l'immoralité s'oppose à ses titres de chrétien et de fils de Dieu. Nous avons été élevés à l'ordre surnaturel, rendus participants de la nature même de Dieu.(16) Dieu est notre Père. Comment un fils peut-il mépriser les lois de son père? Comment l'homme peut-il oublier qu'il est le temple du Saint-Esprit? "Le corps n'est pas pour l'impudicité, écrit saint Paul aux Corinthiens: il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps... Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée? Loin de là! Ne savez-vous pas que celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'impudicité... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes. Car vous avez été rachetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps". (17).

14. Major-général Chisholm, sous-ministre canadien de la Santé et du Bien-Etre social. Le Front ouvrier, 17 novembre 1945. Action catholique, 21 novembre 1945 et 11.
15. Genèse, I, 28.
16. II Pierre, I, 4.

Dignité du chrétien

36. Rachetés par le sang d'un Dieu, temple du Saint-Esprit, membre du Christ, possédant la vie de la grâce, l'homme jouit d'une dignité incomparable: celle de chrétien. Renoncera-t-il à cette dignité? Abandonnera-t-il la compagnie du Christ et de la Trinité Sainte pour se livrer à satan et à la chair corruptible? Et pourtant, c'est bien là la conséquence de l'impureté grave. Voilà pourquoi Dieu défend aux hommes de s'y livrer ou de s'y exposer, si légèrement que ce soit.

Le salut

37. Le salut de l'âme est à ce prix. "Car sachez-le bien, écrit encore l'Apôtre des nations, aucun impudique, aucun impur,... n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu" (18). Et de nouveau en écrivant aux Corinthiens: "Ne vous y trompez point: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les efféminés, ni les infâmes, .. ne posséderont le royaume de Dieu. Voilà pourtant ce que vous étiez, continue-t-il, du moins quelques-uns d'entre vous; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu" (19). Celui qui méprise sa valeur de racheté pour idolâtrer sa chair, celui-là ne peut avoir de part avec le Fils de Dieu dans l'héritage de notre Père qui est aux cieux. Que d'âmes se perdent, hélas! par l'impureté! Quelle arme puissante entre les mains du démon que la corruption des âmes par le péché impur! Saint Alphonse, sur la fin de sa vie, déclarait que plus d'âmes étaient perdues par les péchés d'impureté que par tous les autres réunis ensemble.

Conséquences de l'immoralité

38. Le chrétien juge aussi l'immoralité par ses conséquences désastreuses sur la famille et la société. Le désordre introduit chez l'homme par l'impureté a ses répercussions, en effet, sur la famille et la société. Esclaves de leur chair, égoïstes, voulant tout ramener à eux, l'immoral et l'impudique n'ont plus la force de rendre vivante la cellule première de la société qu'est la famille. Le contrôle immoral des naissances, les séparations, voilà des maux qui font de la famille une cellule morte, parce qu'on a essayé de la changer en lieu de plaisir.

La société civile minée

39. En minant la famille, l'immoralité détruit, par le fait même, les bases de la société civile. Notre Saint-Père le Pape ne cesse de le répéter. "Il n'y a rien de plus puissant, dit-il aux évêques des Etats-Unis, pour détruire les familles et briser la force des Etats que la corruption des moeurs".... "Comment, en effet, pourraient bien trouver une garantie de stabilité le bien public et la gloire de la civilisation, lorsque les droits sont renversés et que les vertus sont méprisées et ridiculisées. Mais, de même que Dieu est la source du droit, il est aussi l'inspirateur et la récompense de la vertu: personne ne l'égale parmi les législateurs. (20) Telle est, au témoignage de tous les hommes de bon sens, la racine amère et prolifique des maux: la méconnaissance de la divine Majesté, l'oubli des lois morales d'origine céleste ou une détestable inconstance qui fait balancer entre le licite et l'illicite, entre la justice et l'iniquité. De là découlent l'égoïsme aveugle et effréné, la soif des plaisirs, l'alcoolisme, l'immodestie, la criminalité, qui n'est pas rare, même chez les mineurs, la soif du pouvoir, l'incurie à l'égard des pauvres, les désirs d'iniques richesses, la désertion des campagnes, le manque de préparation au mariage, les divorces, la désagrégation des familles, le refroidissement du mutuel amour entre parents et enfant, la limitation des naissances, l'affaiblissement de la race, le fléchissement du respect dû à l'autorité, le servilisme, la rébellion, l'abandon des devoirs envers la patrie et l'humanité". Cette imposante énumération, faite par le Pape lui-même, (21) suffit à prouver le mal que cause aux pays la corruption des moeurs.

Beauté de la pureté

40. Le chrétien juge enfin que la pureté est une vertu toute belle. L'équilibre qu'elle établit entre les sens et la raison, la maîtrise qu'elle assure sur le corps, la partie la moins noble de notre être, lui font à bon droit décerner le titre spécial de "belle vertu."

Belle aux yeux de Dieu

41. Elle est belle aussi, parce qu'elle est particulièrement estimée du divin Maître. "Bienheureux les coeurs purs, car ils verront Dieu". (22) Voilà son enseignement. Notre-Seigneur s'est plu à s'entourer de pureté: il a voulu que sa Mère fut l'Immaculée; il aima d'un amour de prédilection l'apôtre saint Jean. Bien plus, Dieu n'a jamais permis que son divin Fils puisse être, durant sa vie mortelle, accusé d'impureté; on l'a traité d'imposteur et de possédé du démon; mais jamais ses pires ennemis n'ont pu laisser planer un doute sur sa pureté sans tache. Ceux-là enfin qui désirent se conformer davantage aux exemples du Christ, ceux-là aussi qui sont appelés par Dieu pour offrir le Corps et le Sang de Jésus au saint sacrifice de la messe doivent être plus purs que les autres, complètement purs, et pratiquer avec amour le renoncement total aux plaisirs même légitimes en un autre état de vie. La pureté est donc singulièrement chère au Coeur de Jésus, et voilà pourquoi toute immoralité lui est en horreur.

17. I Cor., VI, 13-20.
18. Eph., III, 5.
19. I Cor., VI, 9-11.
20. Job, XXXVI, 32.
21. Sertum Laetitiae, 1 nov. 1939. Oeuvre des tracts, no 246, p. 10 et pp. 7-8.
22. Mt., V, 8.

La morale doit l'emporter

42. Tel est donc le jugement du chrétien sur ce problème angoissant de l'immoralité moderne. Conscient de sa dignité d'homme et de chrétien, conscient des funestes conséquences de l'immoralité sur la famille et la société civile, il estime à un haut prix la belle vertu de pureté et il la pratique selon les exigences de son état de vie. Il comprend que la morale est supérieure au plaisir et à la mode, qu'il est des limites qu'il n'est jamais permis de franchir sans faire injure à sa conscience et à sa foi. Pour lui, la moralité, et spécialement la pureté, sont des trésors qu'il importe de protéger contre toute violation. En les protégeant, par tous les sacrifices nécessaires, il a la joie d'accroître la gloire de l'Eglise sa Mère et la satisfaction d'aider ses frères.

Comment résister à ce courant d'impureté

43. Saint Paul souhaitait aux Galates "grâce et paix de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher à la corruption du siècle présent". (23) C'est l'objet de Nos ardentes prières pour vous, Nos très chers frères, que vous jouissiez en sécurité de cette grâce et de cette paix. Et pour hâter la réalisation de Nos voeux, nous nous demanderons maintenant: Que faire pour arrêter ce fléau désastreux de l'immoralité et pour faire disparaître cette flétrissure honteuse? Dans cette lutte contre le mal chaque fidèle doit prendre sa place de combat; toutes les bonnes volontés doivent s'unir dans un effort puissant pour le bien.

A.—Moyens naturels

44. Nous faisons appel en premier lieu aux autorités civiles: gouvernement canadien, gouvernement de Québec, conseils municipaux des villes, des villages et des paroisses. Elles ont déjà pris ici et là des dispositions d'ordre législatif ou administratif en vue d'endiguer le flot envahisseur de l'immoralité. Il Nous est agréable de mentionner, entre autres mesures de protection, certains articles du Code criminel, la loi prohibant l'entrée au cinéma public ou payant des enfants de moins de seize ans, la censure provinciale des films, les règlements concernant les plages et certains costumes immodestes, l'interdiction de quelques publications dangereuses.

En même temps que Nous félicitons les autorités concernées des mesures déjà prises, Nous leur demandons de poursuivre leurs efforts, de rendre la législation plus clair et plus explicite en certains cas, de l'appuyer de sanctions plus sévères. Pourquoi, tout spécialement, ne pas interdire aux femmes et aux jeunes filles ces endroits où se consomment des liqueurs alcooliques en dehors des heures de repas? On sait en effet les dangers et les suites fâcheuses des rencontres faites en ces lieux appelés "grills". Nous avons confiance, qu'en des circonstances si graves, les juges appliqueront la loi avec rigueur, sans se laisser arrêter trop facilement par ces difficultés d'ordre technique qui ne servent, trop souvent, que les forces du mal. D'ailleurs, Nous avons des preuves récentes et combien consolantes de leur pleine collaboration à la croisade de moralité.

Le pouvoir civil

45. L'action du pouvoir civil est légitime et nécessaire en cette matière. Le bien temporel, dont le pouvoir séculier a le soin, ne dépend-il pas, dans une large mesure du niveau moral des citoyens, donc de la vertu qui doit diriger l'homme dans l'usage des biens matériels? Cette vertu est même l'élément principal du bien commun temporel. De là découlent, non seulement le droit, mais aussi le devoir du pouvoir civil en matière de moralité publique. Si l'on s'empresse d'enrayer une épidémie qui menace la santé publique, de protéger la propriété des citoyens contre le vol, il n'est que plus indiqué que l'Etat ramène à l'ordre les ennemis de la santé morale et les voleurs de consciences, eux qui n'écoutent ni la voix de la raison ni la voix de la Révélation, mais qui peuvent encore comprendre les conséquences d'une mesure de police. Ils sont un danger pour le bien public, à l'Etat d'aider à les mettre à la raison.

23. Gal., I, 4.

B.—Moyens surnaturels

46. Cette action extérieure des autorités civiles, pour louable qu'elle soit, ne peut cependant pas suffire à opérer le redressement moral qui s'impose. Comme la moralité a pour appuis premiers la conscience et la foi, il faut avant tout une action qui s'exerce sur les âmes, qui atteigne les consciences, qui enseigne la vertu et donne les moyens de la pratiquer. Or, c'est à l'Eglise qu'il revient d'opérer ces bienfaits dans les âmes.

Trois manières

47. L'Eglise agit ici de trois manières. D'abord elle met en garde, elle dénonce les dangers, elle prohibe les amusements, les danses, les lectures et autres choses qui peuvent être des occasions de péché. C'est une mère qui prend soin de ses enfants. Elle n'a en vue que la protection surnaturelle des siens. Rien d'autre ne la pousse à agir. Ecoutons-la, Nos très chers frères, avec respect et soumission.

Guérison par le dedans

48. Ensuite et surtout, l'Eglise vise à guérir les plaies morales par le dedans. Elle sait que, pour être efficace et de bonne durée, son action doit être surtout positive. Aussi elle inculque les principes chrétiens dans l'esprit de ses enfants; elle prêche la nécessité de l'état de grâce comme condition obligatoire et normale pour tout chrétien; elle fait voir aux yeux de l'homme d'honneur et du chrétien convaincu la nécessité d'être conséquent avec lui-même, de vivre en intimité avec la Trinité qui habite en l'âme. En conséquence, ses fidèles sont disposés à se refuser toute complaisance et tout risque qui pourraient faire perdre l'amitié de Dieu. En un mot, c'est par la prédication des richesses de la vie divine, c'est par la distribution de ces richesses au moyen des sacrements, que l'Eglise détourne ses enfants de l'immoralité.

Atmosphère saine

49. L'Eglise, enfin, convoque ses fidèles, elle rallie autour d'elle toutes les bonnes volontés, catholiques ou non, afin de créer en ce monde un climat moral sain, "pour que le combat spirituel nécessaire ne soit pas rendu aux âmes plus difficile, plus périlleux par les circonstances extérieures, par l'atmosphère où les coeurs qui en souffrent les assauts doivent le soutenir et le poursuivre". (24).

Collaboration

50. Dans cette croisade de pureté à l'action de l'Etat et de l'Eglise se joindront les efforts de chacun, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles. Personne ne voudra oublier que "la pureté des âmes vivant de la grâce surnaturelle, ne se conservera jamais sans combat." La grâce purifiante et sanctifiante, qui nous a réconciliés avec Dieu comme fils d'adoption et héritiers du ciel, a effacé dans notre âme le péché originel; mais le déséquilibre intérieur, la lutte entre la chair et l'esprit, conséquence du péché d'Adam, demeure en chacun de nous. L'Apôtre, "tout en prenant plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, voyait dans ses membres une autre loi du péché: loi des passions et des inclinations désordonnées qui ne se laissent jamais pleinement dompter..." (25) N'est-ce pas l'expérience de toute vie humaine?

Lutte inévitable

51. La lutte est donc inévitable. Vous l'accepterez courageusement, et pour en sortir victorieux, vous surveillerez les occasions de péché, vous les éviterez avec la grâce de Dieu: vous n'entretiendrez pas de pensées mauvaises, vous ne réchaufferez aucun désir inavouable, vous fuirez les mau-

(Suite à la dixième page)

24. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.
25. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.

Pour Vous, Mesdames

BINGO!

Un, deux, trois autobus se succèdent et déversent à l'arrêt, près du pont, un flot continu de passagers. Intriguée par ce manège qui se répète deux ou trois soirs par semaine, et par l'allure affairée de cette foule se dirigeant sur un même point, je fais quelques pas du même côté, croyant qu'il doit s'y passer quelque événement intéressant.

Mais, qu'est-ce que je vois? On s'engouffre dans une salle où sont alignés et tassés les uns sur les autres tables et bancs de bois; on s'installe devant des petits carrés de chiffres, et durant des heures et des heures, dans une atmosphère alourdie et enfumée, on écoute avec un religieux silence une voix qui clame dans un haut-parleur: "Sous le G, 52; sous le B, 3."

Il faut étudier l'expression de tous ces gens, dont la grande majorité sont des femmes: les yeux fixes, les mains tremblantes d'énervement et d'excitation, on sent dans toute leur attitude l'ambition et la fièvre du jeu qui les animent, l'enthousiasme et l'espoir qui les soulèvent. Dès que vous observez un peu, vous constatez que les superstitions de tout genre sont à l'ordre du jour: celle-ci caresse une patte de lapin, celle-là pose devant elle un éléphant d'ivoire, telle autre ne joue qu'avec des jetons de qualité spéciale, etc. On courtise la grande divinité qui s'appelle "la luck".

Elles sont ambitieuses, pour obtenir quoi? la maigre somme de dix ou douze dollars, souvent moins. Encore est-ce un appât fort illusoire, car sur deux ou trois cents personnes qui jouent, une seule gagne. Le sort, ou la chance, en favorisera sept ou huit dans une soirée, selon le nombre de parties, et c'est tout. Malgré cela, ces femmes assistent avec une assiduité exemplaire à chacune des séances, et dépensent une couple de dollars chaque semaine à cet amusement. J'en connais pour qui le Bingo est une véritable passion. Il n'y a rien qui pourra les empêcher d'y assister: pas de mari, pas d'enfants qui les retiennent. Dès sept heures, le souper à peine terminé, laissant les petits à la garde de n'importe qui, elles partent, elles s'élancent vers la salle de jeu. Qu'en retirent-elles, je vous le demande?

Ce soir-là, en particulier, je n'ai pu m'empêcher d'établir une comparaison entre ces joueuses acharnées, et ces femmes sensées qui, se reposant du travail et de la chaleur, jouissent dans le calme et l'air pur des splendeurs d'une belle soirée d'été. Autant celles-ci finissent leur journée dans une détente heureuse et pacifiante, autant celles-là retournent chez elles lasses, énervées, aigries. Ce qui ne les empêchera pas de recommencer deux jours plus tard. Eh oui! Pierre l'Ermite l'a dit: "Les hommes sont fous!"

Alyne AUCLAIR.

Ne laissez pas de déchets

L'été est l'époque des piques-niques, dans les bois verts et sur le bord des ruisseaux jaseurs. Y a-t-il quelque chose de plus attrayant que de préparer des pâtisseries, des sandwiches que vous mangerez ensuite en plein air?

C'est l'occasion de mettre en pratique les bonnes habitudes que vous prenez à la maison. Parce que vous faites quelque chose de différent dans une localité étrangère ne veut pas dire que vous devez oublier ce que vos parents vous ont enseigné.

Enlevez tous les rebuts du terrain dont vous vous êtes servi pour votre pique-nique. Cela ne prendra que quelques minutes, et non seulement vous acquerrez de la sorte de bonnes habitudes, mais vous ferez en même temps une faveur à la nature. Le plus bel endroit perd son charme quand il est couvert de sacs de papier et de boîtes vides.

La prochaine fois que vous irez en pique-nique, nettoyez le terrain avec soin, vous vous sentirez bien plus contents que si vous l'aviez laissé en désordre.

La charité c'est agréable

En rentrant, le soir, de son travail, le mari trouve dans son jardin un mendiant en train de manger une assiettée de soupe que sa femme a donnée au pauvre diable affamé.

Il fronce les sourcils et dit à son épuse:

—Ecoute, ma chérie, tu es vraiment trop charitable. Il ne me semble pas qu'il soit nécessaire de donner à manger à tous les mendiants qui viennent frapper à la porte.

Sa femme le regarde en souriant et lui répond d'un air un peu ironique:

—Je suis tout à fait de cet avis, mais je le fais pour mon plaisir. Tu ne peux t'imaginer quel changement c'est pour moi de voir un homme manger ma cuisine sans qu'il trouve à redire à tout.

La Mode Pratique



Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ____________

____

ADRESSE ____________

____

Courrier de Louise

Q.—J'aimerais connaître l'étiquette au sujet des fleurs pour un mariage: le genre de bouquets, qui doit les acheter, à qui il faut les envoyer, etc.—FIANCEE.

R.—C'est le marié qui achète les fleurs, mais il est préférable qu'il consulte auparavant sa future pour connaître ce qu'elle préfère. Il envoie des fleurs à la mariée, à la mère de celle-ci, ainsi qu'aux dames et demoiselles d'honneur. Quant au genre de fleur, il n'y a pas de règle à ce sujet. Si la mariée est en blanc, elle porte ordinairement des lis, ou du muguet, ou un bouquet de petites fleurs printanières. Quelques-unes préfèrent substituer un livre d'heures, orné de longs rubans fleuris en guise de signets. Si la jeune fille se marie en simple robe d'après-midi, elle ne portera qu'un simple bouquet de corsage, fixé à l'épaule. Les demoiselles d'honneur recevront des gerbes ou des petits bouquets genre coloniaux, qui seront dans des teintes s'harmonisant avec leurs toilettes. Le marié porte à la boutonnière un oeillet blanc. Il doit aussi procurer une fleur à chacun des placiers et à son témoin.

•

Q.—Quelles sont les obligations des placiers à un mariage? Qui est chargé de les choisir et de les inviter?—FIANCEE.

R.—C'est le marié qui demande les placiers. Là encore, il peut s'entendre à ce sujet avec sa future. Ceux-ci doivent arriver à l'église au moins une demi-heure avant la cérémonie. Autant que possible, on leur procurera une liste des invités et on les mettra au courant des préséances en ce qui les concerne. Ils se tiennent à l'entrée de l'église et conduisent les invités à leur siège au fur et à mesure qu'ils arrivent. Les amis de la mariée se placent ordinairement à gauche, ceux du marié à droite.

•

Q.—Est-il permis, étant en deuil de son père, d'assister aux séances, cinémas, showers, etc.? Une permanente est-elle en deuil?—UNE ABONNEE.

R.—Quand on est en grand deuil, il vaut mieux s'abstenir d'assister aux fêtes publiques. Le deuil n'est pas seulement une affaire de vêtements, mais aussi de convenances: lorsqu'on est supposé avoir une grosse peine, on n'a pas le coeur aux réjouissances. Quant à la permanente, la manière de se coiffer n'a pas grand rapport avec la question.

•

Q.—Dans un ménage sans enfants, l'homme venant à mourir le premier, son épouse hérite-t-elle de tout ce qu'il possède, ou bien les frères et les neveux y ont-ils droit?—MIMI.

R.—A moins que l'époux ait fait un testament désignant d'autres héritiers, c'est sa femme qui est l'héritière légale. Les frères et les neveux n'ont absolument pas droit à cette succession.

LOUISE.

METAGRAMME

1. J'envahis le monde en dominateur; partout je l'inonde d'un flot de splendeur.
2. Dans l'enceinte vaste des palais des rois; l'orgueil et le faste m'ont dicté des lois.
3. Un danseur agile, un homme rusé; un joueur habile m'ont réalisé.

Solution: Jour — Cour — Tour.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6 COUPON DE BEURRE R10 COUPON DE VIANDE M40 Valables	7	8
9	10	11	12	13 COUPON DE BEURRE R11 COUPON DE VIANDE M41 Valables	14	15
16	17	18	19	20 SUCRE-CONSERVES S15, S16 COUPON DE BEURRE R12 COUPON DE VIANDE M42 Valables	21	22
23	24	25	26	27 COUPON DE VIANDE M43 Valable	28	29
30	DIMANCHE 30 JUIN			LES COUPONS DE BEURRE R1 à R9 LES COUPONS DE VIANDE M29 à M39	EXPIRENT	

Rapport de l'Oeuvre de Secours à la France

Etant donné que votre cercle a bien voulu recueillir et nous expédier des vêtements et chaussures, etc., ou dons en espèces, il n'est que juste que les personnes qui se dévouent à la cause française sachent dans quelles circonstances fonctionne notre oeuvre.

Fonctionnement de l'Oeuvre

Le Gouvernement d'Ottawa nous autorise à recevoir des dons en nature et en espèces destinés au soulagement de la misère en France.

a) Tous les envois sont faits au Comité des Relations Canada-France qui, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Canadienne, s'occupe de les faire parvenir à la Croix-Rouge Française. Ceci implique que les envois individuels sont interdits.

b) Le maximum des dépenses est fixé à 25% des recettes. Depuis le commencement de février, nous avons en plus un permis spécial qui nous autorise l'achat de vêtements neufs.

Préparation des Envois

Lors de l'arrivée des effets usagés, ils doivent être triés soigneusement et assortis par catégories; seulement ce qui est immédiatement utilisable est expédié. Les articles qui le requièrent sont envoyés au nettoyage, payé par l'Oeuvre. Il est bon de remarquer que, par exemple, un pardessus nettoyé au coût de $1.25 vaudrait en France, au change actuel, au moins $50.00 à $60.00. Il y a donc tout intérêt à le faire. Les chaussures qui ont besoin de réparations sont envoyées à un cordonnier qui les remet à neuf.

Ensuite les listes de tous les effets et dons reçus doivent être établies, article par article, pour être inscrits dans nos livres **au nom des donateurs.** Reste à emballer le tout dans des caisses en bois de 25x12½x38 pouces, cerclées de feuillard et clouées. Les listes des articles expédiés sont rédigées en sept copies pour chaque caisse, dont l'une est mise à l'intérieur de la caisse, les autres envoyées à différentes autorités. **Les noms des comités donateurs sont inscrits sur ces listes** ainsi que le poids et la valeur approximative de la caisse. Le triage et l'emballage se font dans des locaux les plus divers, voire même dans des caves, pourvu qu'ils aient le mérite d'être gratis.

Le Comité des Relations Canada-France nous indique, après réception des listes, l'adresse où les caisses doivent être expédiées; par exemple:

Boîte No 60—Envoi de l'Oeuvre de Secours à la France,
Winnipeg, Canada.
Canada-France Relations Committee,
c/o Canadian Red Cross Society
Foot of McGill Street, Shed No 1.,
Montreal, P.Q.

Lorsque nos envois partent pour la France le Comité des Relations Canada-France a la bienveillance de nous faire connaître la date du départ et le nom du bateau, ainsi que sa destination en France. Ces envois par la Croix-Rouge nous donnent le privilège du chemin de fer et bateau gratis; ces frais sont payés par la Croix-Rouge.

Une correspondance assez importante, à part la rédaction des listes, nous incombe: les accusés de réception, réponses aux demandes de renseignements, communiqués à la presse, tenue des livres, tout cela doit se faire à temps.

Dons en espèces

Ces sommes sont **intégralement** employés aux secours à la France, à l'exception des dépenses absolument indispensables qui comprennent: frais de nettoyage, raccommodage de chaussures, achats de laines et tissus, camionnage, etc. Toute la confection et les tricots sont faits sans rénumération par des personnes de bonne volonté.

Valeur moyenne des caisses

A titre d'indication, voici quelques chiffres. Pendant l'année 1945 seulement, le nombre des caisses expédiées se monte à 54, comprenant environ 8000 articles et d'une valeur estimée très conservativement à $5774.50. De fait, aux prix pratiqués en France, la valeur intrinsèque des envois est de beaucoup supérieure. La valeur de chaque caisse peut varier de $50.00 à $250.00, selon le contenu. La caisse No 42 était estimée à $50.00; celle No 37 à $250.00. Depuis janvier 1945, jusqu'à date (avril 1946) nous avons expédié **96 caisses d'une valeur approximative de $11,000.00.**

Dépenses pour l'année 1945

Achats de laines et tissus, flanellettes, etc.	$307.56
Frais pour colis reçus, express, etc.	13.16
Nettoyage et réparation de chaussures	80.19
Assurance sur le stock	8.06
Don à la Croix-Rouge Française: Remèdes, vitamines, et fortifiants pour enfants de France	500.00
Menus frais de bureau, timbres-poste, timbres accise, papeterie, naphtaline, clous pour caisses, etc.	17.00
Total	**$986.97**

Recettes pour 1945

Don à l'Oeuvre de Secours à la France, Recettes de fêtes et Réunions sociales, soirées, parties de cartes, etc., etc.	$936.74

Distribution des vêtements en France

Cette distribution se fait par les soins de la Croix-Rouge Française. Un comité spécial en France s'occupe de faire diriger les envois venant de l'étranger vers les régions les plus sinistrées et les plus nécessiteuses. Nous avons appris par des lettres reçues, que les caisses sont parvenues en Bretagne, en Normandie, en Alsace, et dans le Nord de la France; en somme, dans les régions où le besoin était le plus pressant et la misère plus grande. Seules, les autorités sur place, l'Entr'aide et la Croix-Rouge Françaises, offrant toutes garanties, sont en mesure d'en décider.

Les cercles donateurs peuvent se tenir au courant par les communiqués hebdomadaires qui paraissent dans "La Liberté et le Patriote."

Débuts de l'Oeuvre

L'Oeuvre fut fondée en mars 1940 par M. H. Bougearel, consul de France à Winnipeg, sous le Haut Patronage de la Légation de France à Ottawa, avec Mme J.-A.-M. de la Giclais comme présidente. Mme Robert Déprés devint présidente en octobre 1940, et les "Oeuvres de Guerre" s'affilièrent au "Comité d'Entr'aide Française de Secours aux Réfugiés français en Angleterre", en décembre 1940. S. A. R. Princesse Alice voulut bien les honorer en les prenant sous son Haut Patronage.

En décembre 1944, pour se rendre au désir de M. le Délégué de France à Ottawa, le Commandant Gabriel Bonneau, il a été décidé de faire fusionner "Les Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie" avec la France Combattante. Ce geste, symbole d'union de tous les Français, permettait de coordonner les efforts de chacun en centralisant les envois et en simplifiant les expéditions.

Son comité, dès les débuts n'a eu qu'un souci, qu'une ambition: soulager autant que possible la misère de nos compatriotes, partout où nous pouvions les atteindre, et par toutes les voies disponibles les plus rapides et les plus sûres.

Depuis sa fondation, de 19,000 à 20,000 livres de vêtements ont été expédiées, sans compter $2180.02 en argent pour remèdes aux petits enfants de France, secours aux prisonniers français en Allemagne, don à la Maison Surcouf, dons de colis de Noël aux élèves-pilotes français dans l'Ouest, etc., etc.

L'Oeuvre n'a pas la prétention de vêtir toute la France, mais dans la mesure de ses moyens, elle a conscience d'avoir accompli sa besogne au meilleur des intérêts de la population française. Sans compter, nos membres ont donné de leur temps et de leur peine, heureux de l'avoir fait pour le soulagement de quelque misère. En effet, **aucun membre de notre Oeuvre n'est rénuméré** d'une façon quelconque; nous n'avons pas de frais de bureau, représentations, etc., etc. Même en comptant les $17.00 de dépenses nécessaires du secrétariat, l'Oeuvre de Secours à la France aurait donc fonctionné à moins de 2%, alors que le Gouvernement nous permet par la "Loi des Oeuvres de Guerre" à dépenser 25% pour frais d'adminisration.

Centres qui ont contribué aux envois jusqu'à présent

St-Boniface et Winnipeg, St-Adolphe, St-Claude, Laurier, Ste-Rose-du-Lac, St-Norbert, Notre-Dame de Lourdes, Lorette, Ninette, Kergwenan, Matlock, St-Eustache, McCreary, St-Lupicin, Ste-Anne-des-Chênes, St-Lazare, La Broquerie, Norwood, Selkirk, Somerset, Aubigny, Sanford, Fannystelle, St-Laurent, Haywood, Grande Clairière, Dunrea, Manitoba; Sioux Lookout, Pinewood et Fort Frances, Ontario; St-Brieux, North Battleford, Duck Lake, Meskanaw, Gravelbourg, Willow-Bunch, Régina, Wauchope, Domrémy, Indian Head, Meadow Lake, Vonda, Lebret, Forget, Victoire, Delmas, Marcelin, St-Denis, Carrot River, Hoey, Meyronne, Prudhomme, Lacordaire, St-Hubert Mission, Ferland, Saskatchewan, et Edmonton, Alberta.

Nous ne demandons qu'à continuer notre travail jusqu'à ce qu'un jour (prochain à Dieu plaise) l'économie française soit pleinement rétablie. Alors, et seulement alors, nous rentrerons paisiblement chacune chez soi.

Nous espérons, au nom de la France souffrante, que les cercles et les personnes qui ont alimenté notre Oeuvre voudront bien continuer leurs nobles efforts et, au nom de la Patrie, accepter notre sincère gratitude.

Madame Antoine GRIVEAU,
322, rue Main. secrétaire.

Que de jeunes gens ne sont pas prêtres aujourd'hui, parce qu'ils ont rencontré dans leur enfance ou leur adolescence des amis qui n'étaient pas dignes de ce nom! Ces faux amis de vacances ou de l'année scolaire ont réussi, par leurs frivolités et leurs vices à gâter à tout jamais des jeunes coeurs faits pour Dieu.

Chan. Léopold Roberge.

Elections en France et en Italie

(Suite de la première page)

d'idéologies différentes. Aussi, est-ce encore une fois le parti socialiste qui tient la vraie balance du pouvoir. Comme il a toujours refusé de s'entendre avec les communistes, il faut croire qu'il ne favoriserait pas des idées extrémistes. Même dans ce cas, cependant, il ne laisserait pas au M.R.P. la liberté qu'on aurait désiré pour lui.

Comme il est normal que le M.R.P. propose au moins la politique de la coalition présente (qui peut durer pour un temps surtout en raison de l'accord tripartite sur la politique extérieure), on doit mentionner les deux points essentiels de son programme: d'abord l'élaboration d'une Constitution digne et acceptable par tous, qui garantisse l'indépendance nationale et les droits de l'homme par l'harmonie des pouvoirs et la séparation des fonctions. Ensuite, l'union de tous les démocrates autour du grand message de conciliation entre la liberté politique et la justice sociale. En attendant la réunion de la nouvelle chambre le 11 juin et la fin des marchandages privés entre les partis, il serait difficile de déterminer le caractère et le programme du prochain gouvernement sur la seule base des programmes politiques connus.

L'Italie devient une République

De l'autre côté des Alpes, un autre peuple latin a fait connaître sa volonté souveraine. Pour les Italiens, il s'agissait non seulement d'élire une nouvelle Chambre; mais encore de se prononcer sur le régime du pays. Or, le peuple italien vient d'opter pour la république par une majorité assez considérable. Alors que le sud du pays était favorable au maintien de la monarchie, le nord industriel et plus avancé d'idées avait préféré la république. Une campagne électorale mouvementée a donné raison à ce dernier. Après un règne très court de 26 jours, le roi Umberto doit quitter le pays en se soumettant à sa volonté: ce sera la fin de la Maison de Savoie, qui régnait sur toute la péninsule depuis l'unification de la péninsule; à moins que la lignée ne soit maintenue dans l'espoir d'un retour possible dans le pays.

Quel sera l'avenir de l'Italie en république? Difficile de le prévoir en ce moment. Bien que le parti catholique de M. De Gasperri soit venu en tête du scrutin et garde le pouvoir, en fait il ne peut gouverner que par des autres partis qui sont loin de partager ses idées. Venant à peine de sortir d'une guerre désastreuse et de l'oppression d'un régime autoritaire, l'Italie n'a point encore atteint son émancipation politique. Il lui fallait peut être une transition dans le calme de la tradition; et c'est pourquoi l'Eglise favoriserait le maintien de la monarchie. Dans les conditions actuelles, il faudra beaucoup de diplomatie et de décision à M. De Gasparri pour permettre à l'Italie des réformes sérieuses, sans en affecter par des doctrines avancées qui pourraient la plonger dans un malaise permanent.

La direction prise par le scrutin italien du 2 juin est une preuve décisive de la liberté qui lui laisse le régime d'occupation des Alliés. On voudrait pouvoir en dire autant pour d'autres parties de l'Europe, où tout le monde attend des élections promises mais qui ne viennent pas encore.

Thomas GREENWOOD.

L'éducation catholique respecte la véritable liberté

(Suite de la première page)

teurs mêmes. Voilà le genre de liberté qui est conforme à l'esprit démocratique, dit Son Eminence, et il ajouta:

Liberté dénaturée

"Mais que penser de la soi-disant 'liberté' selon laquelle les catholiques n'ont pas le privilège de posséder leurs propres écoles; des pays où seules les écoles étatisées sont tolérées, et dont le système permet aux partis dominants, même s'ils sont en minorité, d'imposer leurs vues au sujet des enfants de ceux qui sont en majorité? Cela n'est pas la démocratie; ce n'est même pas la liberté.

Non pas la charité

"Et à ceux qui veulent détruire les écoles catholiques en leur enlevant l'appui de la contribution nationale, l'impôt, nous répondons: le support accordé à nos écoles catholiques n'est pas un don de charité, mais il constitue une partie des taxes payées par les parents catholiques. Dans certains pays européens, réellement démocratiques, les écoles catholiques sont entièrement maintenues par l'Etat ou par le peuple en général; les catholiques ont le droit de maintenir les écoles catholiques au moyen de taxes. Par conséquent, si l'Etat de Hongrie maintient les écoles au moyen de taxes, il devrait soutenir ou au moins subventionner les écoles catholiques par le moyen des taxes payées par les catholiques.

Rôle du catholicisme

"Le cardinal Mindszenty exprime ainsi sa confiance en l'avenir: "Nous voyons poindre un nouvel avenir. Il nous fait entrevoir une renaissance du catholicisme qui déploie ses ailes au dessus de l'univers entier et qui aura comme résultat de renouveler la face de la terre au nom de la justice, de la paix et de l'amour de l'humanité et de la liberté par le moyen de l'éducation catholique de la jeunesse."

Y a-t-il un homme cultivé, bien conscient de lui-même, qui oserait s'approcher du Christ, et là, bien en face, je ne dis pas L'insulter, la question ne se pose point, mais lui dire: Tu n'es qu'un homme comme moi? Je crois que celui-là est encore à naître.

Sertillanges.

Les morts vivants

La lèpre, qui au moyen âge exerça de si terribles ravages, est restée une des plus effroyables maladies qui existent. Et la médecine moderne, malgré ses progrès et ses découvertes, n'a pas pu encore en découvrir ni l'origine, ni le traitement. La lèpre est demeurée un mystère.

Heureusement pour nous, ce mal est presqu'inconnu en Amérique, et en Europe les cas de lèpre sont très rares. Aussi, l'antique léproserie de San Lazaro, près de Grenade, constitue-t-elle une des curiosités de l'Espagne, mais une curiosité sinistre et macabre. Cette léproserie qui date de l'an 1503, comporte un très grand édifice badigeonné de jaune et percé à l'extérieur de rares fenêtres; en somme, le tout donne un aspect triste et sombre. Là sont réunis tous les lépreux d'Espagne. Si vous me le permettez, je vais vous conduire à l'intérieur de ces murs dont l'accès est ordinairement interdit, et vous faire connaître un peu cet endroit misérable.

La léproserie est divisée en deux parties absolument séparées. L'une est réservée aux hommes, l'autre aux femmes. Dans les salles, vous voyez les infortunés lépreux, les uns assis sur leurs lits, les autres, plus gravement atteints, couchés.

Il m'est impossible de vous décrire les horribles ravages de la lèpre qui pourrit les membres, les fait dessécher et après quelque temps, les fait tomber. Vous devinerez sans peine, que le visage du lépreux devient bientôt un spectacle horrible et effrayant à voir.

La vie de ces malheureux, qui se savent condamnés, et dont l'espérance de guérison est impossible, s'écoule tranquillement dans ce pénible refuge. Ils ne souffrent pas physiquement, car la lèpre n'est pas une maladie douloureuse. La plupart sont de pauvres gens; aussi apprécient-ils même le petit confort de leur asile.

Chose étrange, presque tous jouissent d'une excellente santé, comme si l'affreuse lèpre voulait être seule à ronger leurs corps.

Les uns s'adonnent au jardinage, d'autres élèvent des poules et des animaux domestiques. Inutile de vous dire que le produit de leurs travaux ne sort pas de la léproserie. Les différends et les disputes sont très rares parmi les lépreux. Ces infortunés vivent en parfait accord comme si la maladie les avait rendus plus charitables, les uns envers les autres. Cependant, l'on a remarqué qu'ils nourrissaient une sorte de haine contre tous ceux qui n'étaient pas atteints de leur mal.

Le plus ancien pensionnaire de cette maison est un vieillard de 70 ans qui y est enfermé depuis vingt-sept ans.

Où, comment, pourquoi a-t-il contracté la lèpre? Il l'ignore complètement. Quant au doyen des malades, il est âgé de 87 ans, ce qui prouve au moins que la lèpre n'empêche pas de vivre mieux.

Le seul remède connu jusqu'ici pour retarder les sinistres progrès de cette maladie est l'emploi de compresses au bichlorure de mercure. Les bonnes petites religieuses qui prennent soin des malades méritent les plus grands éloges. Elles sont constamment exposées à contracter la lèpre, car il faut vous dire que cette maladie est très contagieuse.

Pauvres lépreux! Les règlements de l'établissement de San Lazaro sont plus terribles encore que ceux de "Molakhai" puisqu'ils ne leur permettent pas de recevoir de visites.

Ils sont là, tels des morts vivants. Mais, chose encore plus triste à vous dire, leurs familles ont été les premières à les abandonner.

Comme vous le constatez, il existe de plus malheureux et de plus infortunés que nous, et c'est là une chose qu'il faut reconnaître: la santé et le bien-être dont la Providence nous a gratifiés.

SAVEZ-VOUS



Quelle est la durée du: a) cycle lunaire? b) cycle solaire?
R.—a) 19 années; b) 28 années.

Qu'entendez-vous par la céramique?
R.—L'art de fabriquer des vases, objets, en terre cuite.

Qu'est-ce qu'une rouelle?
R.—Une tranche coupée en rond, soit de citron, saucisson, etc.

Qui a inventé la pile électrique?
R.—Volta, (1754-1827).

Comment appelez-vous le bruit du pas du cheval?
R.—Battue.

ETRANGE MAIS REEL
Faits peu connus des catholiques

Par M. J. MURRAY — Service de nouvelles N.C.W.C.



• Au Moyen-Age, plusieurs Papes ont exercé leur pouvoir de faire abdiquer des gouvernants, sur une raison de principes, en relevant leurs sujets de leur serment de fidélité. Ce pouvoir n'a pas été mis en pratique depuis des années.

• La fameuse tour en spirale de l'église Chesterfield (Angleterre), construite en bois et recouverte de plomb, dure depuis 600 ans.

• Saint Camille, le secoureur infatigable des pauvres et des malades, a souffert toute sa vie de douloureux ulcères aux pieds.

• A chaque treizième jour du mois, 100,000 pèlerins montent au sanctuaire de Notre-Dame de Fatima, au Portugal.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Locutions amusantes

Un saint homme de chat: un hypocrite — Courir comme un chat maigre: courir vite et beaucoup — Avoir un chat dans la gorge: avoir la voix voilée, éraillée — Un oeil à la poêle, l'autre au chat: s'occuper de deux choses en même temps — Griffonner comme un chat: écrire mal — Etre comme un chat grillé: chétif, malingre — C'est une musique de chat: discordante — Etre comme Saint Roch et son chien: très bons amis — Entre chien et loup: au moment du crépuscule, lorsqu'il est facile de prendre un loup pour un chien — Il ne vaut pas les quatre fers d'un chien: il ne vaut rien — Trop de chiens après l'os: trop de personnes qui s'occupent d'une affaire — Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles: la recevoir très mal.



St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Il y a déjà deux jours que notre maîtresse nous parle de vous écrire. Enfin, nous nous sommes décidés. Le 30 mai nous avons eu un récital de musique et de chant. Ca fait deux ans et demi que j'apprends la musique, et j'aime bien ça. La soeur qui nous enseigne la musique est Sr Supérieure. Papa a acheté un orgue pour que je pratique à la maison. Le morceau que j'ai joué le 30 mai est "The Jolly Roger;" plusieurs ont joué aussi.

Une petite fille du coin,

Alice MOUSSEAU.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Oh! que je suis contente de vous écrire afin de vous parler du beau dimanche que j'ai passé à St-Charles. Ce dimanche était pour montrer aux personnes ce que les élèves de ce couvent avaient fait durant leur année. C'était vraiment beau: il y avait des tabliers, des petites robes, et toutes sortes de joujoux et d'images. Il y avait aussi des grosses boîtes de surprises.

Cette exposition eut lieu dans la grande salle de récréation. Il y avait tellement de monde que la salle était remplie complètement.

Après avoir acheté quelques morceaux, j'ai rencontré ma petite cousine Lorraine Laflèche.

Enfin à quatre heures, plusieurs personnes s'en allèrent. Deux femmes firent tirer des paniers de fruits et des coussins. J'ai acheté un petit panier dans lequel j'ai déposé des fruits pour donner à ma mère.

A cinq heures, j'ai pris l'autobus pour me rendre chez moi, très contente d'avoir été à cette exposition.

Gisèle REGNIER.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous aime beaucoup chère Mère-Grand, et j'aime à vous écrire. J'aime aussi ma bonne maman parce qu'elle a soin de moi. Le 12 mai, c'était la fête des mamans et aussi la mienne. On les a célébrées ensemble, joyeusement et gaiement. Maman m'a donné plusieurs cadeaux et j'avais rien à lui donner pour sa fête. Vendredi, la Soeur a fait un concours en français pour toute la classe. L'élève qui avait les meilleurs points gagnait un coeur de chocolat avec des chocolats dedans. C'est moi qui ai gagné le prix. J'étais très content parce que j'avais maintenant quelque chose à donner à ma chère maman qui est si bonne pour moi. Je le lui ai donné avec le coeur gai et plein de joie.

Hervé CARRIERE.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Depuis longtemps je ne vous ai pas écrit. J'étais contente ce matin lorsque notre maîtresse a dit de vous écrire.

Maintenant que les beaux jours d'été sont arrivés, nous jouons toutes sortes de jeux. A la mi-juin, nous allons avoir un piquenique au "City Park." Cela nous réjouit beaucoup, car nous rencontrons bien des amis et nous voyons tant de belles choses. Les élèves de huit écoles formeront le groupe. Si vous avez le temps de venir nous voir, vous viendrez. Ce sera le 13 juin, toute la journée. Nous serons si fiers de vous voir!

Les jours d'école achèvent et nous travaillons beaucoup. Nous nous dépêchons pour finir tous nos livres avant la fin de l'année.

Fernande RICHARD.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

Nous sommes déménagés de l'autre côté de la rivière. Je suis toujours pensionnaire à St-François avec mes deux petites soeurs. Maman a dit que je resterais ici jusqu'à mon grade XII. Je suis dans le grade II. Gabriel est dans le grade IV; il va faire un petit discours à Stonewall.

Je vous aime bien gros.

Stella GIRARD.

* * *

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

J'ai déjà fait deux cages d'oiseaux. Elles sont rouges et blanches. J'ai hâte que les petits oiseaux viennent y faire leur nid. J'en ai mis une dans l'arbre et l'autre sur la clôture. Maintenant je suis à faire une petite voiture pour moi. Je la prêterai quelques fois à René et à Jeannette. Il ne faudra pas qu'ils la brisent.

J'aime çà vous écrire, Mère-Grand. J'aurai d'autre chose à vous dire la prochaine fois.

Marcel REGNIER.

* * *

St-Norbert, Man.

Chère Mère-Grand,

Tous les jours je pensais à vous écrire, mais j'attendais que les examens français soient passés. J'ai beaucoup de nouvelles à vous apprendre et je commence tout de suite, car je sais que vous avez hâte de les connaître.

Nous nous sommes préparées pour nos examens de français que nous avons écrits le 18 mai, et aussi des examens de catéchisme samedi dernier; nous espérons toutes avoir nos diplômes.

Avec quel bonheur on voit arriver le printemps avec le soleil, la fraîche verdure et les petits oiseaux. Nous avons un canari dans notre classe et il chante à la journée. On peut croire qu'il fait son gros possible pour nous égayer. Nous voulons faire comme lui et chanter toujours, au moins dans notre coeur.

Le 3 juin était l'anniversaire de l'ordination de M. le curé Ulysse Forest. Les paroissiens et les Dames de Ste-Anne lui ont offert leurs voeux par la radio, nous les avons entendus pendant la classe. Nous avons un radio dans notre classe et quand nous avons bien travaillé, notre maîtresse nous permet parfois de l'écouter quelques minutes pendant la classe.

Que pensez-vous de notre beau poste CKSB? Imaginez-vous que les anglaises dans notre classe nous ont avoué que notre poste était plus beau que les postes anglais — rien de surprenant. Peut-il y avoir quelque chose de plus beau que notre beau et bon poste CKSB?

Nous achevons une autre année scolaire, et ce qui nous inquiète le plus c'est de savoir si nous allons changer de grade; tous, nous le souhaitons.

Je vous quitte chère Mère-Grand en vous embrassant bien fort, si vous me le permettez, bien entendu.

Jeannine TOUPIN

CASSE-TÊTE

Etes-vous bon en Histoire Sainte? Voici d'abord une liste de noms que vous avez rencontrés souvent dans la Bible ou l'Evangile. Choisissez dans la seconde liste, l'expression qui convient à chacun.

1. Judas	1. Homme d'une grande force
2. Samson	2. Celui qui a obéi à Dieu.
3. David	3. Avalé par une baleine
4. Luc	4. Collecteur de taxes
5. Daniel	5. Homme patient
6. Jonas	6. Tua Goliath
7. Noé	7. Monta au ciel
8. Salomon	8. Dans la fosse aux lions
9. Job	9. Premier martyr
10. Jean	10. Disciple bien-aimé
11. Abraham	11. Bâtit l'arche
12. Adam	12. Eut plusieurs femmes
13. Eve	13. Médecin
14. Caïn	14. Celui qui a douté
15. Thomas	15. Tua Abel
16. Matthieu	16. Première femme
17. Etienne	17. Premier homme
18. Enoch	18. Compagnon de Saint Paul
19. Barnabé	19. Le traître

SOLUTION DU CASSE-TETE

1. — 19	6. — 3	11. — 2	16. — 4
2. — 1	7. — 11	12. — 17	17. — 9
3. — 6	8. — 12	13. — 16	18. — 7
4. — 13	9. — 5	14. — 15	19. — 18
5. — 8	10. — 10	15. — 14	

Sport pour les jeunes

Si l'on peut, à tout âge, jouer au tennis ,au ping-pong, si l'on peut faire l'escrime ou nager, ramer est l'apanage exclusif des jeunes gens.

L'aviron est, en effet, le roi des sports. C'est un sport complet, qui fait travailler **tous** les muscles, le coeur inclus.

D'après un ouvrage récemment publié par un médecin d'Oxford, le coeur d'un rameur professionnel diffère de celui d'un homme ordinaire en ce sens qu'il doit atteindre un volume beaucoup plus grand afin de pouvoir fournir l'effort considérable qu'exigent, par exemple, vingt minutes de "nage" intensive dans une course.

Tandis qu'un homme rame, ses muscles travaillent à plein rendement. Ses poumons réclament de l'air, encore de l'air, et le coeur éprouve de grandes difficultés à pousser le sang dans la poitrine et aux extrémités des membres.

C'est pourquoi les champions d'aviron doivent être jeunes, sinon ils useront leurs artères et ne tarderont pas à s'épuiser

Chaque âge a ses plaisirs . . . et chaque âge a ses sports.

J'ai les dents mille fois plus dures que celles des lions, des tigres et des ours; on me place en un lieu qui n'est fait que pour moi; avec moi l'on repose en toute sûreté; et sans trop vous vanter mon zèle, ce que je garde est mieux gardé que par le chien le plus fidèle.

Solution: Une clé.

Correspondants

St-François-Xavier: Irène, Fernande et Estelle Richard; Antoinette Caron; Hervé et Laurent Carrière; Raymonde, Arpen et Roger McCaughan; Claire Préfontaine; Juliette, Aline et Alice Mousseau; Stella, Rolande et Pauline Girard; Gisèle, Paul, Louis, Marcel, Anita et Denise Régnier.

St-Norbert: Jeannine Toupin, Florence Verscheure et Thérèse Beaulieu.

ENIGME

Je flatte mon premier,
Adverbe est mon second,
Je ris avec mon dernier
Et je passe l'été à mon entier.

Rép. Châteauguay (chat-tôt-gai)

Aiguille gentille

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Active, polie et rapide,
Ayant pour guide un joli doigt,
Au long de l'ourlet qu'elle ride,
L'aiguille suit son chemin droit;
Au dé soumise, elle travaille,
Nul effort ne peut la lasser;
Comme dans l'eau bleue une écaille,
L'oeil à peine la voit glisser.

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Comme la lame d'une épée,
Faite de l'acier le plus pur,
Elle est fourbie, elle est trempée;
On la connait à son azur.
Voyez! à peine il est visible,
Le trou par où passe le fil;
La guêpe, en son courroux terrible,
N'a pas l'aiguillon plus subtil.

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Pierre DUPONT.

Rossini et le pianiste

—Voulez-vous, maestro, que je vous joue une de mes dernières compositions?

Rossini de s'en défendre, mais le virtuose insiste, s'installe et le voilà qui fait courir ses doigts sur le clavier avec une ardeur fiévreuse, avec délire, avec fureur.

Après une demi-heure d'ouragan, il se lève pâle et inondé de sueur.

—Eh bien? maestro, comment trouvez-vous cela? dit-il en secouant sa crinière.

—Je trouve, répondit Rossini avec sa railleuse bonhomie, je trouve cela étonnant. Vous êtes plus fort que Dieu; Dieu a fait le MONDE; et vous, vous venez de faire le CHAOS.

Apprenez le sauvetage

Tous les petits garçons et toutes les petites filles devraient apprendre à nager parce que c'est le sport le plus profitable à la santé, et surtout parce que vous ne savez jamais quand cette connaissance sera pour vous ou pour un autre une question de vie ou de mort.

Mais savoir nager n'est pas suffisant. Tous ceux qui vont sur le bord de l'eau devraient apprendre les meilleures méthodes de se porter au secours et de ranimer les personnes qui ont failli se noyer.

Ces connaissances peuvent s'acquérir en faisant partie d'une bande d'Eclaireurs ou bien encore, procurez-vous un livret de la Croix-Rouge. Si vous avez un de ces livres, vous devrez l'étudier attentivement et pratiquer avant de pouvoir maîtriser le secret d'opérer un sauvetage.

Pour être en sécurité dans l'eau, il vous faut encore autre chose, et c'est du gros bon sens. Peu importe que vous soyez un excellent nageur, vous ne devez jamais vous permettre de prendre une chance. Ce sont les imprudences qui sont causes de la plupart des noyades.

Apprenez de façon que la prochaine saison soit sans danger pour vous et pour vos compagnons ou compagnes.

Insectes meublant leur logis

Les insectes agencent souvent avec beaucoup de soin leurs demeures. Chacun sait, par exemple, les merveilles d'architecture que l'on découvre dans une ruche. Mais il ne suffit pas de construire la maison, il faut la meubler.

Un moustique, l'**Agenie**, garnit ses armoires d'un service complet de vaisselle, composé de mignons pots d'argile vernissés à l'intérieur, dont le plus gros a la taille d'un noyau de cerise, et qui rappelle la jarre antique, étroite de la base, pansue du haut.

La **Mégachille**, parente de l'abeille, et ouvrière experte en sparterie, trouvant la vaisselle trop fragile, préfère se fabriquer avec de menus fragments taillés sur les feuilles des lilas et des rosiers, de ravissantes petites corbeilles. Elle les coiffe ensuite d'un couvercle, disque à la régularité si géométrique, aux bords si nets, qu'on le croirait découpé à l'emporte-pièce. Tous ces ingénieux ustensiles en miniature sont destinés à recueillir les provisions: gibier microscopique ou miel, amassés en vue de la progéniture à venir.



14 juin
Jeanne Dubois, St-Malo.
Germain Trudeau, Ste-Anne.
James George, Woodrirge.

15 juin
Georges Bruneau, St-J.-Baptiste.
Céline Tougas, Ste-Anne.
Rita Boulet, Dunrea.
Raymonde Saurette, Letellier.
Juliette Deaust, Laflèche, Sask.

16 juin
Neil MacDonald, St-J.-Baptiste.
Lina Balcaen, La Broquerie.
Susumu Murakami, Letellier.
Yves Julien, N.-D. de Lourdes.

17 juin
Agathe Sabourin, St-J.-Baptiste.
Cécile Espenel, St-Lupicin.
Jeanne Labossière, Ste-Rose.
Aimée Lévêque, Vassar.
Georges Damphousse, St-Joseph.
Maurice Dooley, Grande Clairière.
Louis Tougas, Ste-Anne.
Emilien Alarie, Ste-Agathe.
Aurèle Carrière, Ste-Claire.
Joseph Sutherland, St-Joseph.
Rose Blain, Mattes, Sask.

18 juin
Laurette Vermette, St-Jean-Baptiste.
Irène Dusablon, Ste-Anne.
Phoenix Dodds, St-Lupicin.
Rose-Marie Tétreault, Ste-Anne.
Cécile Pattyn, Ste-Anne.
Céline Lemire, St-Pierre.
Gilbert Vrignon, Woodridge.

19 juin
Jeannette Bottomley, Lorette.
Léo Marion, St-J.-Baptiste.
Marie Delorme, St-Joseph.
Irma Nault, Thibaultville.
Ulysse Proulx, Thibaultville.
Annette Dupas, Thibaultville.
Lucille Comeau, La Salle.
Emile Labossière, St-Boniface.
Alice De Rocquigny, St-Claude

20 juin
Emile Sabourin, St-J.-Baptiste.
Mie-Ange Vincent, St-Georges.
Norbert Hébert, Silver Plains.
Elisabeth Lafantaisie, St-Malo
Germaine Guénette, Letellier.
Charles Darvault, Woodridge.
Tessie Muskuski, St-Claude.

MARISE DUCLAU et sa famille — Allons ! — Par McEvoy et Striebel



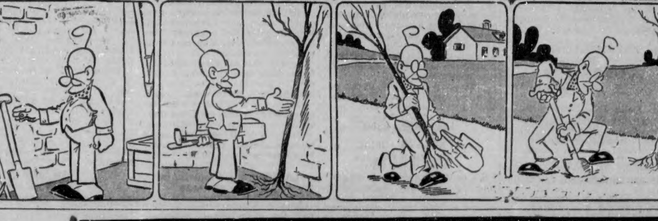






Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.



La Nouvelle Guerre Mondiale
Chocs en retour

Non: le poète l'a dit en des vers immortels, l'avenir n'est à personne. Quelqu'un tôt ou tard, par le jeu des lois immuables qu'Il a imposées à la Création, condamne et punit l'ambition monstrueuse des conquérants.

Et nous allons assister aux inévitables chocs en retour que la politique insensée des aventuriers nazis contenait en puissance et ne pouvait manquer de susciter.

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo 33, Boulevard Saint-Martin, Paris".



X. — UN NOUVEAU FRONT L'AFRIQUE DU NORD ENVAHIE

Le 8 novembre 1942, à l'aube, nouveau et formidable coup de tonnerre.

La côte d'Afrique est attaquée en plusieurs points: des unités navales se présentent devant Casablanca et y débarquent; de même à Oran et à Alger.

Le grand baroud est déclenché ! Du côté défense la situation est confuse. L'Amiral Darlan venu sur place voir son fils malade, semble passer à la cause américaine. Le Général Noguès et beaucoup de chefs avec lui se rallient sans tarder aux Alliés. La situation devient la même à Dakar: partout les points de débarquement se multiplient, partout se replient les éléments restés fidèles à Vichy. Le Général Giraud, échappé d'Allemagne, a regagné lui-même Alger pour se mettre à la disposition des autorités américaines. Le Général De Gaulle quitte Londres à son tour pour s'établir également à Alger.

En dix jours, les forces alliées sont maîtresses du Maroc et de l'Algérie tout entières. C'est en Tunisie que va se livrer la grande bataille.

En toute hâte, l'Axe, l'Allemagne surtout, essaye d'envoyer des renforts à la rencontre des colonnes anglo-américaines qui longeant la côte s'efforcent de gagner de vitesse les régions de Bizerte et Tunis, cependant que l'Angleterre qui dispose d'un grand Général, Montgomery, fait remonter rapidement son armée d'Afrique, revenue victorieuse d'Egypte, ayant traversé irrésistiblement Lybie et Tripolitaine. Elle se présente aux confins sud de la Tunisie.

Nouveau coup de théâtre: le 24 décembre, l'Amiral Darlan est assassiné à Alger dans des conditions mystérieuses.

XI. — REPERCUSSION EN FRANCE

En France s'établit la famine; finies les importations du blé, de l'huile, du vin d'Afrique et tout le reste: les ponts sont coupés.

Dès que le Reich a vu la tournure des événements d'Afrique du Nord, il s'élance vers la Méditerranée; la zone est pratiquement abolie.

La capote verte s'installe en sentinelle des Pyrénées aux Alpes et monte la garde à Marseille, à Toulon, où ce qui reste de la flotte française se saborde pour ne pas tomber dans ses mains. Tragique spectacle, lugubre aboutissement. Il n'y a plus de flotte française. Nos plus beaux cuirassés modernes comme le Strasbourg reposent sur la vase du grand port. Tout ce que l'Amiral Darlan avait conservé d'autorité repasse entre les mains du Président Laval. La France n'a plus du tout d'Empire colonial. L'Amiral Abrial, puis l'Amiral Platon, des héros de Dunkerque, en recueillent les miettes. Mais en Algérie, des conflits d'intérêts surgissent, s'aggravent, et font craindre pour l'après-guerre . . .

Hitler, d'un trait de plume, dissout ce qui restait de l'armée française du territoire.

Le blocus va sévir plus grave que jamais. Il va falloir que le pays vive en vase clos, industries arrêtées, commerce stoppé, agriculture sans engrais, vignes sans soufre ni sulfate, circulation monétaire inextricable et obligation de laisser à l'occupant un ravitaillement devenu squelettique.

Villes et citadins souffrent intensément.

Rien n'est à continuer que le labeur des morts.

Abbé L. GROULX



XII. — L'AXE QUITTE L'AFRIQUE

Décidément on est arrivé à un tournant de la guerre. La victoire a changé de camp . . . Comme en 1814, comme toujours, l'Histoire se renouvelle. C'est là le lot de tous les Conquérants.

Pourquoi y a-t-il encore et toujours des hommes — même de génie — pour méconnaître les lois inéluctables de l'Histoire ?

La lutte en Tunisie ne pouvait suivre un autre cours. Les communiqués Italien et Allemand en date du 7 mai 1943 reconnaissent que la percée Anglo-Américaine a pu s'accomplir, que la lutte a lieu à 10 contre 1.

L'armée Rommel, toute amenuisée qu'elle se trouve, poursuivie par l'armée Montgomery a cependant accompli des prodiges, échappant à son étreinte. Elle a pu rejoindre dans le nord entre Tunis et Bizerte des contingents venus d'Europe. Mais la pression est trop forte. Rommel réussit à s'échapper et c'est déjà beaucoup. L'Axe, grâce à ce bon soldat, a pu retarder la progression ennemie et recueillir les débris de ses forces d'Afrique. Il va s'employer par mer et par air à en sauver le noyau; mais il est chassé d'Afrique et les Anglo-Saxons se consacreront désormais à l'attaque de la forteresse Europe, plus rien ailleurs qu'en Asie ne retenant leurs efforts conjugués.

Il y a de l'espoir tant qu'il y a de la vie au coeur et par patriotisme, par religion, il faut impitoyablement fermer l'oreille comme une trahison à tout ce qui ne chante pas l'espoir invincible.

R. P. LANGLOIS

COLLEGE DE ST-BONIFACE
Le Coin du Collège
Directeur: Télesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane
XIXe ANNEE 1945-46 NUMERO 31

Ici Radio-Saint-Boniface
Le soir du 27 mai

Au foyer

Il était six heures moins une minute. Toute la famille était groupée autour de l'appareil de radio. Même les petits semblaient se rendre compte de ce qui allait se passer. Nous étions si tendus dans le silence qu'on aurait pu entendre tomber une épingle. Enfin il ne reste plus que quelques secondes.

Soudain l'appareil nous avertit, d'un bruit rauque, que le contact est établi. La fanfare La Vérendrye éclate, claire et majestueuse, comme elle ne l'avait jamais été auparavant. Elle lance dans l'air les premières notes de l'hymne national. Aussitôt un choeur puissant entonne "O Canada." Nous vibrons de fierté. Franchement, je n'ai jamais entendu chanter l'O Canada avec autant de vie et d'enthousiasme.

Après les premières impressions, nous commençons à nous parler. Mais il y avait en nous quelque chose qui faisait trembler notre voix. Le poste tant désiré, pour lequel nous avions donné plusieurs de nos dollars, venait de lancer, pour la première fois, ses ondes à travers les centres manitobains.

Paul BEAULIEU,
Méthode B.

Au Quadrilatère

Sur le carré de ciment, assis sur des chaises ou des bancs, les élèves sont tournés vers la galerie des Pères. Au centre de la balustrade, dans une décoration de drapeaux, le haut-parleur attend. Nous autres aussi, nous attendons.

A chaque minute, beau dévouement, Moreau nous crie l'heure. Nous causons presque tout bas, impatients. Tout à coup Moreau crie: "Chut! Six heures moins une seconde!"

Alors le haut-parleur grince et nous entendons l'air glorieux d'O Canada. Nous nous levons avec fierté et, je pourrais dire sans me tromper, avec émotion. Nous en avions raison: c'était le premier air entendu sur notre poste français dans l'Ouest.

Le P. Forget, mon professeur, prenait des portraits de cette scène émouvante.

Ce qui nous rendait fiers encore plus, c'était que cette musique de la première demi-heure venait de la salle académique du Collège.

Tout le monde était joyeux et se regardait galement. La fanfare nous rendait alertes par ses belles marches. Enfin nous entendions du français à la radio, à notre radio.

Maintenant que nous l'avons, notre radio, nous devons la soutenir et remercier nos compatriotes de la province de Québec.

Pour nous, Collégiens, la soirée fut magnifique. Nous nous sommes couchés en entendant encore: "Ici, Radio-Saint-Boniface, CKSB."

Guy SALTEL,
Eléments latins B.

A la salle académique

Le souper fut avancé. Nous nous sommes dépêchés, car nous avions le privilège d'assister, dans la salle académique, à l'ouverture du poste.

Il y avait là des invités. Puis les petits chantres du Frère Beaulieu. Leur voix étant haute, il en fallait de basses et de moyennes. Aussi y avait-il des hommes et des demoiselles avec eux. Les joueurs de la fanfare étaient occupés à ajuster leurs instruments.

A six heures précises, fanfare et chorale entonnent l'O Canada. Je sentis dans mon être un frémissement. Il me disait: "Tu vois aujourd'hui le grand désir des Canadiens français qui se réalise." Une autre voix me disait: "Voilà le poste qui lance ses ondes: voilà un événement important. Tu pourras raconter à d'autres générations à venir comment des milliers de radios disaient: Ici, Radio-Saint-Boniface."

Oui, j'étais là et je ne l'oublierai pas de si tôt.

André LACHANCE,
Syntaxe B.

Fraîches impressions

Avant — Ce fut le 1er février que l'idée entra dans la tête des Manitobains. Oui, ça c'était l'idée, mais l'idée n'est pas la chose. Mais on s'y est mis. (Antoine Magne). Avant-hier, c'était juste une histoire. Mais hier, tout le monde a bien vu que ce n'était pas juste une histoire et pas une petite histoire. Cela montre ce que nous sommes capables de faire. (Cecil Labossière).

Six heures! — A la salle académique, quand Henri Bergeron donna le signal de l'ouverture, j'ai presque lâché un cri de hourra! Chose étrange, je dirai que mon coeur était rendu à ma gorge. Il y a un externe qui m'a dit que, quand CKSB envoya ses ondes pour la première fois, sa mère fit un saut et dit: "gulp." (Roland Dumontier).

O Canada — Quand la fanfare La Vérendrye a joué O Canada, nous nous sommes tous levés. Ca faisait une espèce d'excitation dans tout le monde, comme ça l'a fait pour moi. Ensuite tous écoutaient attentivement, comme si c'était quelque chose de mystérieux que ce poste français . . . Quand M. Garson et M. MacLean ont pris la peine de parler en français, cela a fait une grande impression sur tout le monde. (Jules Préfontaine).

Nous étions tous debout, droits comme des petits soldats prêts à défendre leur nouveau poste bâti de leurs sous. (André Meyer).

O Canada! quelle sensation patriotique pour le Canadien français! Et aussi quelle joie que d'écouter! Ce qu'on croyait un rêve, il y a deux ans, est réalisé! Les Anglais admirent, et avec raison. (François Laroche).

J'aurais pu dire: "Ah! que je goûte de douceur quand j'entends notre langue à la radio!" . . . Collégiens, ayons pour mot d'ordre: CKSB toujours ouvert en récréation! (Georges Chénard).

L'avenir — CKSB deviendra populaire dans l'Ouest canadien. Ce poste nous est aussi donné pour instruire les écoliers et écolières du Manitoba et pour qu'ils apprennent mieux la langue de leurs ancêtres. Il y aura des programmes spéciaux pour la jeunesse étudiante. (Jacques La Rivière).

Conclusion — Notre poste aidera l'oeuvre de notre journal. Nous aurons du français parlé. Si Dollard était ici aujourd'hui, je suis certain qu'il approuverait ce poste si moderne. J'ai de la fierté dans le coeur en pensant à ce héros défenseur de la patrie. C'était un français, et il savait combattre et se dévouer. Nous ferons comme lui. (Léopold Dumaine).

ELEMENTS LATINS B.

CHRONIQUE
du 23 au 29 mai

La Dollard — Nous prenons part comme d'habitude à la fête de Dollard: défilé, salut à la cathédrale, fête au Collège, comme l'an dernier: discours, chants, récitations. Roland Bélanger nous représente dignement sur l'estrade, parlant au nom des Collégiens.

Je ne veux par refaire le rapport du journal, mais souligner la part des Collégiens. Cette année encore, l'énorme bûcher qui s'élève au milieu de la cour est l'oeuvre de Walleyn et . . . de ses robustes chevaux. Je ne parle pas du travail du P. Gingras, qui était l'animateur de la fête, du P. Forget, qui fournit la belle musique de la soirée, ni de bien d'autres. Les Collégiens étaient heureux de la joie générale qui remplissait cette soirée du 23. Au dessus des flammes du bûcher, sous les éclats multicolores du feu d'artifice, j'aurais voulu écrire: Vive Dollard!

Le lendemain, jour même de la fête, congé. Les Collégiens trouvent moyen de se diviser en cinq équipes de balle molle pour faire face à cinq équipes du Sacré-Coeur, de Provencher et du Juniorat. Forts de leur générosité, ils purent accepter de laisser la victoire aux cinq groupes de visiteurs. C'est ce qu'on appelle bien recevoir. Il est vrai que, le dimanche suivant, l'équipe du Sacré-Coeur dut comprendre, après son écrasante défaite, que ce n'est pas tous les jours fête.

Festival de la Chanson — Nous faisons notre part à l'Auditorium, vendredi soir. Nos grands remplirent, avec les Junioristes, le rôle de placiers. Quant à notre chorale, elle nous fit honneur durant les intermèdes. Elle entraîna la foule dans les chants à reprendre. On l'applaudit longuement.

Mieux encore, et plus édifiant peut-être: des Universitaires, notre pianiste Placide en tête, étaient venus d'assez loin pour aider la chorale. Bien plus, nos choristes ne prirent pas les plus belles places. Laissant celles-ci aux écoliers, ils se placèrent modestement de chaque côté, sous les galeries.

Radio-Saint-Boniface — D'autres plumes raconteront les émotions de l'extraordinaire soirée du 27, quand les Collégiens attendaient l'heure H de CKSB. Depuis lors, le haut-parleur résonne durant les récréations. Séraphin a toujours un nombreux auditoire, "vous l'avez-dit."

Tous les jours de la semaine, depuis l'ouverture du poste radiophonique, le P. Caron et une douzaine de Collégiens se rendent au studio pour y réciter la prière du matin, qu'ils terminent par un cantique. Recueillons les noms de nos petits chantres, ils font modestement partie de l'histoire. Les Collégiens les rediront plus tard à leurs petits-enfants, ou à leurs enfants de choeur, ou à leurs élèves! Ce sont: Gilles Bouchard, Paul Deschênes, Roger Dupas, Charles Ferland, Albert Fréchette, Claude Gagné, Raymond Lambert, Denis et Lionel Joyal, Bernard de Margerie, Marc Pelletier, Claude Préfontaine, Roland Prescott et Raymond Renaud.

Une semaine unique! — Dollard, le Festival, Radio-Saint-Boniface: tout cela en moins de cinq jours! Quels résultats! Et quels espoirs!

Roger SMITH,
Méthode.





M. Fred Vinson a été choisi par le président Truman pour occuper le poste de chef de la Cour Suprême aux Etats-Unis.

LE PAPE RECOIT LE GEN. CLARK ET SA FAMILLE

VATICAN — Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience le général Mark Clark, commandant en chef des troupes d'occupation en Autriche. Le général Clark était accompagné de sa famille.

OTTAWA — Un nouveau chapitre de l'histoire du rationnement au Canada s'écrira en septembre prochain, lorsque les Canadiens devront se procurer le carnet de rationnement No 6.

La couleur et le dessin du nouveau livret n'ont pas encore été choisis par les autorités de la Commission des prix qui font face à un problème beaucoup plus complexe, celui de distribuer ces carnets à environ 12,000,000 de citoyens durant la semaine du 9 au 16 septembre.

Viennent de paraître

Aux Editions Variétés

Simon le pathétique
par Jean GIRAUDOUX

Les oeuvres de Jean Giraudoux, l'écrivain fantaisiste, sont toujours présentées, façonnées, comme des joyaux de prix. Un autre de ses romans, **Simon le pathétique**, vient d'être publié aux Editions Variétés.

Au lycée, Simon est toujours le premier. Il est "la conscience de la classe," disent ses professeurs. Le travail qui rebute les autres enfants est pour lui un enchantement. Il vit avec les Grecs, les Latins, la Mythologie, les poètes. Aussi quand, après sept ans d'études, il quitte le lycée, la vie lui apparait comme un livre de classe.

Il voyage, en accomplissant un pèlerinage, vers chaque cité qui l'avait guéri autrefois d'un soir de solitude ou d'injustice.

Une incursion dans la vie politique le déçoit. Il cherche une fiancée. Sera-ce Gabrielle qui a un air éphémère avec sa robe verte et ses joues roses, ou son amie Hélène, qui a l'entêtement et la douce éternité des astronomes? Ne serait-ce pas plutôt Anne, qui vient de très loin mais que, sans l'avoir jamais vue, il reconnait à sa voix?

Quels accents trouve sous la plume de Giraudoux le pathétique amour de Simon!

Un ouvrage de 208 pages publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.35.

• • •

Les Anges noirs
par François MAURIAC, de l'Académie Française

La confession de toute une vie que Mauriac donne dans son célèbre roman que viennent de publier Les Editions Variétés, n'est pas une sèche nomenclature de fautes, c'est une vue d'ensemble d'un destin où il fait suivre les lignes de faite et où il projette la lumière dans les plus sombres vallées.

C'est la vie ignoble du fils d'un petit métayer qui, étant entré au séminaire grâce à une bienfaitrice, le quitte et se laisse aller sur la pente du mal. Gabriel Gradère, c'est son nom, verra, mais trop tard, la destinée à laquelle il a failli.

Ce récit ne peut que fortifier la foi en ce monde invisible que nous servons, car "on peut pénétrer dans le surnaturel par en bas." **Les anges noirs** tournent autour de vous, ils vous saisiront peut-être aussi.

Un volume de 216 pages publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.35.

• • •

La Cagliostro se venge
par Maurice LEBLANC

Le héros devenu légendaire créé par Maurice Leblanc, Arsène Lupin, nous fait dans la préface de cet ouvrage une confidence: celle de sa crainte du ridicule.

Il craint que les nombreuses aventures, rapportées dans plusieurs romans bien connus, où il est présenté dans la situation d'un amoureux et où sa perspicacité se joue de toutes les énigmes, ne le rendent grotesque à la fin. Il promet donc que cette nouvelle aventure racontée sans détours ni ménagements pour sa personne plaira aux esprits les plus critiques.

Fait étonnant, Joséphine Balsamo qui, se faisant passer pour la fille du comte de Cagliostro, le fameux imposteur du dix-huitième siècle, prétendait tenir de lui le secret de l'éternelle jeunesse, ne parait pas dans ce livre. Elle n'y parait pas pour une raison dont le lecteur appréciera de lui-même toute la force.

L'intérêt de l'histoire est soutenu. N'est-ce pas que Maurice Leblanc nous donne l'impression que ses personnages vivent réellement? Le lecteur, même à la dernière page, voudrait que l'histoire continue.

Un livre de 192 pages publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $0.60.

Aux Editions Fides

Lettre à mon fils
par le Comte CRESSATY

Sous un titre un peu banal, ce bouquin de 50 pages cache un trésor que tous voudront posséder quand ils en connaîtront la nature. Rares sont les ouvrages du genre, si riche en doctrine, si à la page par l'opportunité de la thèse qu'il expose et si peu dispendieux pour une édition de luxe.

C'est un ouvrage de portée apologétique. L'auteur rappelle à **son fils** les grandes vérités de la religion et établit par des preuves d'une valeur incontestable l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les origines divines de la religion chrétienne, la force probante du miracle et des prophéties, la divinité du Christ. Tous ces points sont traités brièvement mais avec clarté et précision.

Cet ouvrage de nature à rendre service à tous ceux qui veulent éclairer leur foi, sera également très utile à tous ceux qui ont l'occasion de défendre leur religion contre ceux qui l'attaquent. Il leur fournira des arguments solides, indéniables, à la portée de tous les esprits.

La question religieuse est d'une importance telle qu'il vaut la peine de s'y arrêter, de se forger de solides convictions pour mieux orienter son action et être en mesure d'éclairer tous ceux qui cherchent la lumière.

Un livre de 50 pages, édition de luxe, publié par **Fides.**
Prix, par la poste: $0.85.

• • •

La Fillette à l'âge ingrat
par Berthe BERNAGE

Berthe Bernage, déjà célèbre par son incomparable collection des "Brigitte," n'a fait que poursuivre son oeuvre d'éducatrice dans ce petit livre récemment publié aux **Editions Fides.** Jusqu'ici personne peut-être n'avait vraiment envisagé, et aussi bien que Berthe Bernage, la nécessité de comprendre l'enfant et spécialement la fillette qui arrive à ses 12 ou 13 ans.

Les éducatrices, toutes dévouées à l'enfance féminine, verront dans cet ouvrage une nécessité de bien comprendre les jeunes filles qu'on leur a confiées, de les suivre et de les aider dans ce moment critique de leur jeunesse, et si lourd de conséquences pour l'avenir.

Simple, mais précieuse par ce qu'elle enseigne, cette brochure saura convaincre toutes celles qui la liront de la nécessité de ne donner à un jeune coeur rien de mièvre. A la jeunesse il faut du beau: lectures, études, amitiés, religion. Sachons la comprendre et lui présenter sous un jour heureux les éléments de sa formation.

Un ouvrage de 63 pages, publié par **Fides.**
Prix, par la poste: $0.35.

Aux Editions de La Famille

Mater
par Jeanne l'Archevêque-Duguay

Voici un livre que liront avec grand plaisir toutes les femmes capables d'émotion spirituelle et de méditation sérieuse sur les réalités de la vie.

Mater est un cantique à la Vierge, une exaltation du travail quotidien, un stimulant pour la femme qui besogne au foyer . . . et au dehors.

La plus exquise spiritualité féminine se dégage de chaque page. C'est le cadeau idéal qu'on donne à sa maman, à sa fiancée ou à sa femme . . . et qu'on lit soi-même avec beaucoup de satisfaction.

Un volume de 112 pages avec couverture en deux couleurs et illustré de quatre hors-texte de Rodolphe Duguay, publié par les Editions de **La Famille.**
Prix, par la poste: $1.10.

Les évêques du Québec lancent une croisade

[Suite de la septième page]

vaises compagnies, vous refuserez de laisser corrompre votre esprit par une littérature obscène et des illustrations provocatrices, vous conserverez votre coeur ferme et droit en évitant les fréquentations risquées, les danses immorales, le cinéma corrupteur, les réunions sociales païennes, l'oisiveté, mère de tous les vices, et l'intempérance dans l'usage des boissons enivrantes. En un mot, pour pratiquer la pureté, vous cultiverez la pudeur, qui est une crainte instinctive de l'âme aux premières approches du mal; vous cultiverez la modestie, qui est la modération, le sens de la mesure, qui fait éviter habituellement tout ce qui est de nature à exciter en vous-mêmes et dans les autres la passion sexuelle. La pudeur et la modestie, tels sont les ornements et les gardiennes de la pureté.

Rôle de la prière

52. Pour être victorieux, vous ne manquerez pas de prier, spécialement dans le temps des tentations. Vous aimerez recourir à la Très Sainte Vierge, la Mère Immaculée: vous recevrez fréquemment les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, dans le but de vous guérir et de vous aguerrir.

La mortification

53. Jamais il ne vous faudra craindre la mortification de la chair et de l'esprit. "Si ta main ou ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le et jette-le loin de toi ... Et si ton oeil est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi". (26) Prenez donc les moyens légitimes de supprimer les causes et les occasions de chute. "Que tous aujourd'hui, s'écrie Pie XII, se fassent un devoir de renoncer aux vices, aux séductions du monde, aux plaisirs effrénés du corps, ainsi qu'à la vanité et à la futilité des biens de la terre, qui ne servent de rien pour la formation chrétienne de l'esprit, de rien pour la conquête du Ciel. Nous devons bien plutôt, ajoute Pie XII, graver en nos intelligences les paroles si autorisées de notre immortel prédécesseur Léon le Grand quand il affirmait que par le baptême nous étions devenus la chair du Crucifix et la splendide prière de saint Ambroise: "Porte-moi, ô Christ, sur la Croix, qui est le salut des égarés, en laquelle seule se trouvent le repos de ceux qui sont fatigués et la vie de ceux qui meurent." (27).

54. Convaincu, du reste, qu'il est impossible de supprimer totalement cette lutte entre la chair et l'esprit, chacun de vous voudra cependant mettre tous ses soins à la rendre moins difficile. Et chacun de vous, si humble soit-il, peut exercer ici une large influence.

Rôle des parents

55. En premier lieu, nous demandons aux pères et mères de famille, de se livrer sans relâche, avec amour et fermeté, à leur noble travail d'éducateurs. Il vous revient, parents chrétiens, de former le coeur et l'esprit de vos enfants. La préparation que vous aurez acquise, soit auprès de vos parents, soit par l'action féconde d'oeuvres de préparation au mariage, perfectionnez-la, ne cessez pas de l'accroître: diverses associations bien méritantes vous offrent leur concours. Ne craignez pas de donner à vos enfants, au moment voulu et d'une façon adaptée à leur âge, les renseignements dont ils ont besoin sur les matières si délicates de la pureté. Par une vie simple et sérieuse, aidez vos enfants, avant tout, à se former une volonté ferme et éclairée; enseignez-leur un sain usage de leur liberté.

Au foyer

56. Que jamais vos exemples ou vos faiblesses ne viennent détruire l'influence de votre parole. Bannissez de vos foyers toute littérature malsaine, tout illustré indécent. Surveillez discrètement les fréquentations et les sorties de vos grands. Eduquez vos enfants dans le sens d'un usage chrétien de la mode, du cinéma, de la radio.

Période difficile

57. Votre action éducatrice s'exercera dès le bas âge, à cette période où se créent des habitudes qui influenceront toute la vie. De grâce, n'habituez pas vos enfants au déshabillé, nous oserions dire, au nudisme. "O mères chrétiennes, s'exclame le Souverain Pontife, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de honte mal contenue, vous préparez à vos fils et à vos filles en les accoutumant à vivre à peine couverts, et en leur faisant perdre le sens de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez l'injure que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez aux enfants que le ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement" (28).

58. Parents chrétiens, soyez en un mot des guides et des exemples vivants pour ces jeunes âmes que vous avez mission de préparer à l'héritage céleste.

Soyons conséquents avec notre foi

59. En général, que chacun exige de ses fournisseurs des vêtements, des livres, des journaux, des revues, des films mêmes, qui respectent la modestie et n'offensent pas la morale. Ah! si nous voulions être conséquents avec notre foi! Comme nous aurions vite fait de purifier les étalages de modes, les librairies, les kiosques de journaux et de revues, l'écran même! Quand la conscience n'est plus écoutée, il est nécessaire de faire entendre à certains exploiteurs la voix de l'intérêt matériel. Devant une baisse possible des profits, on consentira bien sans encore des protestations bien chrétiennes auprès des manufacturiers et des commerçants qui utilisent l'appel de la chair pour attirer les clients. Refusons même d'acheter les produits ainsi annoncés. C'est de beaucoup la faute de l'acheteur et du consommateur, si les modes indécentes ont pénétré en nos milieux, si les annonces sont si peu respectueuses de nos moeurs, si, en un mot, la moralité publique a subi un grave fléchissement. Des forces du mal ont tendu l'appât, trop des nôtres s'y sont laissé prendre, sans plus y réfléchir. Si chacun avait pu résister et protester, la situation serait bien différente.

Action commune

60. Nos très chers frères, pour mener à bien la croisade de pureté, pour prendre avec succès toutes les mesures d'éducation et de protection, qui sont devenues nécessaires, une action individuelle n'aurait qu'une efficacité relative. Seule une action commune et concertée exercera une pression efficace sur les milieux et les courants d'idées qu'il y a lieu d'atteindre. "Si l'union fait la force, seul un groupement compact, aussi nombreux que possible, d'esprits chrétiens résolus et sans crainte, saura, selon les exigences de la conscience, secouer le joug de certains milieux, secouer le joug de la tyrannie, aujourd'hui plus forte que jamais, des modes de toutes sortes, modes du vêtement, modes dans les usages et les coutumes de la vie" (29).

Croisade confiée à l'Action Catholique

61. En conséquence, nous jugeons opportun et nécessaire de confier la direction de cette croisade de pureté à l'Action catholique organisée. En conformité avec les principes énoncés dans cette lettre collective, en étroite union et sous l'autorité de la hiérarchie dont elle sollicitera les avis et suivra les directives, l'Action catholique continuera de travailler au rétablissement de la moralité publique, par tous les moyens adaptés à cette fin. A cette croisade, elle donnera comme mot d'ordre: **éducation et protection de la pureté.** Elle veillera à assurer le concours de toutes les organisations saines de notre province: associations religieuses, nationales et professionnelles; journaux catholiques; oeuvres de presse et de bonne chanson; organismes d'éducation familiale, et tant d'autres qu'il suffira d'inviter à la croisade pour qu'ils donnent une réponse efficace. Lorsque l'autorité compétente le jugera utile et prudent, elle s'emploiera à mettre sur pied de ces ligues qui, en d'autres pays, ont fait oeuvre si méritante: associations générales de défense de la moralité publique, ligues de décence et de moralité des modes, de la littérature, de la radio, du cinéma, dessins de modes décentes, publications honnêtes, films propres, chansons morales, programmes de radio mieux choisis, et d'autres encore. Ainsi l'Action catholique aura la consolation, non seulement de combattre les abus, mais encore d'appliquer sûrement le remède au mal.

Conclusion

62. Tous unis par la même foi et le même idéal de pureté, sous l'autorité de vos pasteurs, allez livrer côte à côte, Nos très chers frères, le bon combat du Christ. La parole et l'exemple seront vos armes. De nouveau vos luttes et vos victoires réaliseront la prédiction du psalmiste disant du Christ-Roi:

"Domine au milieu de tes ennemis.
Ton peuple s'offre spontanément
au jour où tu rassembles ton armée ...
Du sein de l'aurore vient à toi
La rosée de tes jeunes guerriers" (30).

63. Nous songeons en terminant à la grandeur du combat qui s'engage contre satan, le monde et la chair, aux résistances que vous rencontrerez, aux chocs qui ne manqueront pas de se produire. Mais la victoire ne peut être douteuse au coeur croyant. C'est avec confiance que vous livrerez la lutte.

64. Notre-Seigneur et ses Apôtres ont prêché l'Evangile dans un monde de moeurs dissolues; avec de bien pauvres moyens humains qui ont reçu leur valeur des richesses de la grâce, ils ont purifié, remis la famille en honneur, redonné à la femme sa noblesse et sa dignité, moralisé la société.

65. Nous reprenons ce travail de moralisation, ou plutôt, Nous voulons lui donner un regain de vie et une vigueur renouvelée. Nos moyens humains sont puissants; la grâce de Dieu nous sera d'un plus grand secours encore et fera porter des fruits abondants à nos travaux. Demandons-la avec ferveur par l'intercession de Marie la Mère du Bel Amour, sous le patronage de laquelle Nous plaçons cette campagne de pureté. Reportons à Dieu toute gloire et tout honneur et rappelons-nous la parole du Maître: "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde" (31).

Sera Notre présente Lettre pastorale collective lue et publiée au prône dans toutes les églises paroissiales et en Chapitre dans les Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et les dimanches suivants.

Donné à Québec, au Palais cardinalice, sous Nos seings et sous le contreseing du Chancelier de l'Archevêché de Québec, le dimanche du Bon Pasteur, le cinquième jour de mai, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-six.

† J.-M.-Rodrigue Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, Alexandre, archevêque d'Ottawa, Joseph, archevêque de Montréal, Georges, archevêque de Rimouski, Joseph-Eugène, évêque de Mont-Laurier, Louis, O.M.I., évêque de Timmins, Joseph-Alfred, évêque de Valleyfield, Joseph-Omer, évêque titulaire de Dobero, auxiliaire de Québec, Joseph-Arthur, évêque de Joliette, Joseph-Aldée, évêque d'Amos, Anastase, évêque de Saint-Jean-de-Québec, Philippe, évêque de Sherbrooke, Napoléon-Alexandre, C.J.M., évêque du Golfe Saint-Laurent, Albini, évêque de Nicolet, Arthur, évêque de Saint-Hyacinthe, Henri, O.M.I., évêque titulaire de Perrhé, vicaire apostolique de la Baie James, Georges, évêque de Chicoutimi, Albini, évêque de Gaspé, Conrad, évêque titulaire d'Aréna, auxiliaire de Montréal, Lawrence Patrick, évêque titulaire d'Opos, auxiliaire de Montréal, Georges-Léon, évêque titulaire d'Esphestus, auxiliaire de Québec, Charles-Eugène, évêque titulaire de Diana, auxiliaire de Rimouski, James, évêque de Charlottetown, William, évêque de Pembroke, Lionel, O.M.I., évêque titulaire d'Isba, vicaire apostolique au Labrador, Georges-L., évêque de Hearst, Maurice, évêque des Trois-Rivières.

Par mandement de Son Eminence et de Leurs Excellences.

Bruno DESROCHERS chanoine,
Chancelier de l'Archevêché de Québec.

L'école sociale Populaire annonce la publication de cette Lettre dans la collection de ses brochures mensuelles. On trouvera, à la suite de la Lettre, les articles de Mgr Valois sur la moralité, et une table analytique du document épiscopal qui sera des plus utiles. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire au service de librairie du **Devoir.**

26. Mt., XVIII, 8-9.
27. Pie XII, Corps mystique, E.S.P., pp. 60-61.
28. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.
29. Pie XII, la mode, discours du 22 mai 1941, E.S.P.
30. Ps. CIV,2-3, traduction de Crampon.
31. Jean, XVI, 33.





Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 20

— Comment vous remercier! répéta Sylvie. Nous vous devons la vie! Sans vous nous serions maintenant mortes toutes les deux et de quelle mort! . . . C'est votre force, votre courage qui nous ont arrachées à ces flammes qui déjà nous enveloppaient!

— Nous ne vous dirons jamais assez notre reconnaissance! s'écria Blanche à son tour.

— Le bonheur de vous avoir sauvées est pour nous la meilleure des récompenses, murmura Terrenave.

— Et vous ne nous devez pas tant de reconnaissance que cela, reprit Mallet. Comme mon chef vous l'a dit, n'importe quel homme, méritant ce nom, aurait fait la même chose. Je crois que c'est le hasard qui nous a amenés là, qu'il faut remercier.

— La Providence! murmura Sylvie d'un ton fervent.

— Vous avez raison, Mademoiselle. C'est une mauvaise habitude qu'on a de parler du hasard, au lieu de remercier tout de suite le Bon Dieu. Je crois qu'en parant l'autel de la Sainte Vierge, cette semaine, vous pourrez mettre un bouquet de plus, en ex-voto, comme on dit . . . Et, Monsieur le Conservateur, vous ne croyez pas qu'on devrait aider ces demoiselles à regagner leur maison?

— Sans doute, Mallet. Mais n'y a-t-il rien à faire contre l'incendie par là?

— Rien du tout, Monsieur, pour le moment du moins. Quand l'herbe aura fini de brûler, ce qui ne tardera guère du train dont elle va, on pourra venir voir ce qui reste des pins et préserver ceux que la flamme n'aura pas atteints . . . Le feu ne peut aller loin: il est circonscrit de partout.

— Partons alors, déclara Terrenave. Du reste, il ne faut pas tarder à aller rassurer ces dames, qui peuvent apprendre l'incendie et s'affoler en pensant à vous . . . Un peu plus bas, il y a une source, je crois, où vous pourrez vous baigner le visage. Puis-je vous offrir mon bras, continua le jeune homme, en s'approchant de Sylvie?

— Je puis marcher seule, répondit la jeune fille, et la sente que nous allons prendre oblige à se suivre à la file indienne . . . Mais vous avez raison, hâtons-nous de regagner le village. Maman et Mme Espinasse doivent déjà s'inquiéter de notre retard et voilà la nuit qui vient.

En effet, sous les grands arbres, la grisaille du soir commençait à se répandre. D'un commun accord et sans parler davantage, tous quatre s'engagèrent dans le sentier pierreux.

Sylvie aurait voulu mieux exprimer sa reconnaissance à ses sauveurs, mais un malaise qu'elle ne pouvait définir s'insinuait en elle . . .

Je suis encore bouleversée de cette aventure, pensa-t-elle, et mon esprit est malade. Maman saura remercier M. Terrenage et Mallet mieux que moi.

Et dans la nuit, brusquement, les larmes se mirent à couler de ses yeux.

CHAPITRE VII

C'était le lendemain de ce jour.

Sylvie, un peu brisée par une grosse migraine, qui avait suivi ses émotions, était étendue sur son lit, dans sa petite chambre.

Les rideaux, soigneusement tirés par Mme de Barel, laissaient la pièce dans une demi obscurité, mais les yeux de la jeune fille accoutumés à cette faible lumière, embrassaient cependant le décor familier.

Bien simple, cette petite chambre, avec son lit étroit, sa table de bois sombre, les quelques chaises provonçales, à croisillon, qui n'invitaient pas à la paresse.

Sur les murs, deux portraits de grands parents que Sylvie n'avait pas connus, encadraient un Christ d'ivoire; sur la cheminée, une pendule ancienne, des vases de Sèvres, garnis de feuillage et de quelques épis de la dernière moisson.

C'étaient toutes les richesses de la jeune fille, mais, par une porte demeurée entr'ouverte, une douce lueur filtrait vaguement. L'oratoire était là, avec la statue aimée de la Vierge, la veilleuse discrète, le prie-Dieu, toujours attendant la priante agenouillée . . . le placard secret aussi.

Un peu enfiévrée encore, Sylvie se complut à se représenter ces lieux paisibles, tels qu'ils étaient il y avait quelques siècles.

Sans doute, cette chambre, où elle reposait maintenant, devait contenir en son centre, quelqu'immense table, couverte de cornues recourbées, de flacons à plusieurs branches, de creusets de cuivre dans lesquels l'alchimiste meurtrissait de curieuses matières.

Elle le voyait, fébrilement penché sur les vases de verre, attendant les réactions que produiraient les mélanges préparés: émerveillé parfois des résultats obtenus, plus souvent cruellement découragé par l'inanité de ses efforts.

Elle se le représentait, son imagination aidée, sans qu'elle en eût conscience par une gravure ancienne, vêtue, tel que le vieux Faust, d'une ample robe de chambre doublée d'une fourrure épaisse, un bonnet arrondi, posé sur une tête chenue et descendant sur les oreilles, de façon à enserrer exactement son visage exangue. Dans l'ombre des orbites brillaient des yeux fiévreux; la bouche douloureuse retombait aux commissures; une barbe grisonnante, semblable à celle d'un bouc, allongeait le menton et descendait jusque sur la poitrine.

Et ses mains, ses pâles mains maigres et effilées, maniaient nerveusement les menus pilons, les flacons étranges, qu'il élevait parfois entre la lumière et lui, pour voir si rien ne troublait la limpidité du liquide coloré.

Que faisait-il là? . . . De savantes études, assurément . . . mais plus souvent, sans doute, cherchait-il à découvrir les secrets que son maître désirait connaître . . .

Ce seigneur de Mézan . . . Hugues de Mézan . . . Sylvie le voyait lui aussi: parfois revêtu de la cotte de mailles qui devait préserver sa poitrine des dagues homicides, parfois vêtu luxueusement de soie et de velours aux molles draperies, ainsi qu'il avait dû apprendre à le faire, pendant son séjour dans la voluptueuse Italie.

De la voix et du geste, il activait le Mage à la recherche de la liqueur désirée . . . élixir de mort . . . Philtre d'amour? . . .

Brusquement Sylvie se redressa . . . Que faisait-elle donc là, à rêver sottement? . . . N'avait-elle point d'autre occupation que de faire revivre perversement, pour son imagination enfiévrée, un passé aboli . . . Ses nerfs avaient dû être bien cruellement éprouvés, la veille, pour qu'elle se laissât ainsi aller à une aussi absurde rêverie . . . Mieux valait descendre, aller retrouver sa mère, qui tricotait ou brodait dans le jardin . . . le grand air serait meilleur à sa santé que l'atmosphère renfermé de sa chambre.

Une lancée violente à la tempe obligea la jeune fille à demeurer étendue quelques instants encore.

Maintenant, sous les paupières qu'elle avait refermées, les péripéties du drame de la veille se reconstituaient une à une. La lente promenade dans les herbes desséchées, que sa robe courbait sans les briser, entre les pins violemment noirs; la causerie à bâtons rompus, seulement des mots, pour ne pas laisser le silence s'installer entre elle et son amie; l'arrêt au bord du plateau, devant le paysage où les montagnes du fond posaient une dentelle bleue et que la rivière animait de son roulement vert . . .

Et puis tout cela, toutes ces choses simples et douces remplacées par l'épouvante de la fuite à travers les herbes embrasées . . . La flamme, qui courait derrière elles, comme une bête furieuse, le cercle de feu qui menaçait de les entourer, elles deux, pauvre gibier innocent, comme une meute féroce environne le cerf aux abois . . . Le pin . . . le pin surtout qui, à côté d'elles avait pris feu subitement, avec un éclatement de brasier! . . .

Puis, c'était le silence de l'inconscience et l'instant très court de l'infini soulagement dans le bois apaisé . . . La bonne figure de Mallet se penchant au-dessus d'elle avec des paroles encourageantes. Soudain, l'inquiétude du sort de son amie et l'arrivée de celle-ci, sous l'ombre des chênes . . .

Elle revoyait le groupe qui, en une seconde, avait empli ses yeux! . . .

Blanche, défaillante, abandonnée aux bras de celui qui l'avait sauvée, ses beaux cheveux dénoués sur sa robe claire, belle dans son désarroi, touchante . . . Lui, la soutenant avec attention . . . avec complaisance peut-être; lui parlant, lui disant des mots apaisants.

Rien n'était plus naturel . . . Terrenave remplissait auprès de celle qu'il avait sauvée, le même rôle de charité que le bon Mallet avait tenu auprès de Sylvie de Barel . . . Ce qu'il faisait était bien . . . louable . . . raisonnable . . .

Mais, pourquoi était-ce Blanche, qui venait, appuyée au bras de Jean? Pourquoi le jeune homme était-il allé, dans le danger, à Mlle Espinasse, laissant au vieux Mallet le soin de sauver Sylvie? . . .

S'il avait été seul, alors, qu'aurait-il fait? . . .

Un mouvement de révolte contre ses propres pensées éveilla la jeune fille du demi engourdissement qui l'avait gagnée . . .

C'était assez . . . Malgré la douleur lancinante de son front, elle se leva, fit quelques pas dans sa chambre, bassina son visage et, se tenant à la lampe, descendit l'escalier.

Sur la porte de la maison, le grand jour l'éblouit un moment, mais soudain elle se sentit saisie dans deux bras affectueux:

— Chère Sylvie, disait Blanche; vous avez été malade des suites de notre aventure! Mais cela va mieux puisque vous voilà! Je n'aurais pas osé vous déranger dans votre chambre, de crainte de vous éveiller, mais je suis heureuse de vous revoir ce matin, toujours saine et sauve! Je suis bien sotte! Toute la nuit j'ai rêvé qui vous étiez restée derrière moi, sur le plateau et que les flammes m'empêchaient d'aller jusqu'à vous, pour vous sauver . . . J'ai réveillé deux fois maman, en vous appelant! . . .

— Que vous êtes bonne, chère Blanche, murmura Sylvie tout émue.

— Ne sommes-nous pas des amies?

— M. Terrenave nous a quittées il y a un instant, dit Mme de Barel, qui elle aussi, était accourue à la rencontre de sa fille. Il venait prendre de tes nouvelles et s'apprêtait à aller au presbytère pour en faire autant. La présence de Blanche ici, lui a évité cette course. Il a regretté de ne pas te voir, mais a été bien rassuré de ce que je lui ai dit de ta santé. Il doit revenir un de ces jours.

— C'est bien aimable de sa part, dit Sylvie calmement.

Et elle s'assit épuisée, sur une chaise du jardin.

TROISIEME PARTIE
CHAPITRE I

Tout était mouvement dans la vallée et sur les coteaux.

Septembre avait ramené les vendages, ce joyeux travail qui marque le début de l'automne. Les chars portant les cuviers étroits et élevés, qu'on appelle des "cornues" et qui servent à recevoir le raisin, circulaient dès le matin sur les chemins caillouteux, tantôt à vide, tantôt pleins de lourdes grappes noires ou dorées, dont les mains brutales des travailleurs avaient, en les tassant, brisé les grains juteux.

Une senteur vineuse imbibait déjà tout le pays et ce parfum violent montait à plus d'une tête, excitant la gaieté des esprits et la verve des paroles, en attendant les effluves plus enivrants encore du pressoir.

La ferme de Sainte-Agnès ne possédait qu'une vigne, de quelqu'importance, il est vrai. Elle était située sur le plateau, dans une partie particulièrement abritée du vent et offerte au soleil. De tout temps, elle avait été plantée de muscats et donnait un vin réputé. On l'appelait la Muscadelière.

Ce jour-là, on avait commencé la vendage. Outre les hommes de la ferme, des travailleurs et des travailleuses volontaires avaient pris en main la petite serpe d'acier, qui sert à détacher les grappes du cep. Voisins et voisines s'étaient offerts gracieusement, sachant qu'un panier de ces raisins exquis récompenserait le travail de la journée.

(A suivre)

Un premier ministre qui a des raisons de craindre . . .



Le "premier ministre" d'Azerbaijan, Jaafar Pishevari, qui apparait au centre sur cette photo, est escorté de plusieurs gardes à son arrivée par avion à Téhéran, Iran, à la tête de la délégation d'Azerbaijan. On sait que l'Azerbaijan est actuellement sous la "protection" de la Russie.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Vingt-troisième leçon

L'établissement rural: une oeuvre de collaboration

Par C.-E. COUTURE, surintendant du service français de la Colonisation aux chemins de fer nationaux

La société est ainsi faite que tous les individus, toutes les familles et tous les organismes conçus en fonction du bien commun doivent ensemble contribuer, chacun selon ses attributions, ses responsabilités, à la conquête d'une liberté sans cesse plus grande. Et nous entendons par liberté le libre exercice des devoirs religieux, sociaux et économiques. Du fait qu'ils vivent en société, les hommes doivent entretenir des relations sociales; ils doivent mettre sur pied les organismes indispensables au développement normal de toutes leurs facultés. En tout premier lieu, ils sont tenus, — **c'est un de leurs premiers devoirs, — de travailler à l'agrandissement du genre humain, de collaborer avec le Créateur dans la multiplication des unités vivantes.** Et c'est ici qu'entre en scène le problème de l'établissement rural.

L'établissement rural ne peut pas s'improviser, se régler au hasard; c'est un problème constant qui réclame par conséquent une politique et une orientation constantes. Gouverner c'est prévoir, et il n'appartient pas à l'Etat seul de gouverner. Cette responsabilité incombe à tous et à chacun des intéressés au problème de l'établissement rural. De plus, dans le domaine temporel comme dans le domaine spirituel, c'est le propre du chrétien de travailler pour l'avenir.

L'Eglise, la famille, l'école, la paroisse, les associations et l'Etat doivent donc tous collaborer à l'établissement rural puisqu'il leur importe à tous de prévoir, de travailler pour l'avenir. **L'oeuvre de l'établissement rural est essentiellement une oeuvre de collaboration.**

L'EGLISE

Au Canada, et surtout dans la province de Québec, l'Eglise n'a jamais cessé de s'occuper de notre classe agricole, de son expansion, de son bien-être. La colonisation qui s'est faite chez nous, ce furent toujours des membres du clergé qui la dirigèrent, qui l'orientèrent.

L'établissement rural a besoin d'une inspiration. Cette inspiration, c'est surtout le clergé qui doit la lui fournir. Nos familles d'habitants, à moins qu'on ne les amène à saisir la mission providentielle qu'elles ont à remplir, les raisons d'ordre spirituel et moral qu'elles ont de rester à la terre et d'y garder leurs enfants, ne pourront, à la longue, faire autrement que de tourner le dos à la terre nourricière. La participation des missionnaires-colonisateurs, représentants de l'Eglise, à l'oeuvre de l'établissement rural est indispensable.

LA FAMILLE

Comme toutes les cellules vivantes, la famille est appelée à se développer, à s'étendre, à constituer autour d'elle de nouveaux foyers. C'est le peuplement normal d'un pays. Tous et chacun de ses membres doivent prêter leur concours à la stabilisation du foyer paternel et ensuite à l'établissement de chacun des enfants au fur et à mesure qu'il atteindra sa majorité.

Pour qu'ils puissent les garder à la terre, les parents devront d'abord doter leurs enfants d'une formation morale solide, leur transmettre, en leur en faisant apprécier la valeur, les traditions religieuses et sociales, les vertus familiales. Si les familles désirent l'ordre social, elles doivent commencer à le faire régner au sein même du foyer.

Les parents doivent aussi faire rayonner dans leur foyer une atmosphère de contentement, de satisfaction, de paix, s'ils veulent que les enfants restent attachés au sol. La terre, la profession agricole, ils devront les aimer, non pas tant pour les gains matériels qu'ils peuvent en tirer, mais parce qu'elles assurent leur subsistance, leur vie. Ils attacheront leurs enfants à l'agriculture en autant qu'ils leur donneront l'exemple de la gratitude qu'ils éprouveront eux-mêmes envers la terre nourricière.

La question de l'établissement doit sans cesse se discuter au sein même de la famille puisqu'il appartient à tous et à chacun de s'entr'aider, de s'assurer pour l'avenir un degré raisonnable d'indépendance et de liberté. C'est à la famille tout entière qu'il appartient de s'imposer des sacrifices en vue de l'établissement de chacun de ses membres.

L'ECOLE

L'école doit poursuivre la formation commencée au foyer. Elle seconde les parents dans l'instruction et l'éducation des enfants; elle oriente les élèves vers des occupations qui correspondent à leurs aspirations; elle les instruit des possibilités de leur région. Elle doit faire aimer la terre aux enfants en leur faisant voir l'ensemble des conditions de la vie à la campagne, tous les réels avantages que celle-ci comporte.

Tout ce qui s'y enseigne par la parole, par la lecture, par l'observation doit converger à retenir l'enfant dans le milieu où il est né, c'est-à-dire à la campagne. Les élèves, il faut les outiller de connaissances qui leur permettent de se tirer d'affaire soit sur une terre, soit dans un métier rural, soit dans une industrie connexe à l'agriculture. Puisqu'à la campagne l'une des vertus indispensables au progrès est celle de l'épargne, l'école donnera aux enfants l'habitude de mettre de côté une part des argents qu'ils ont l'occasion de toucher. **Donc, caisses scolaires et, en plus si possible, coopératives scolaires.**

LA PAROISSE

La paroisse est la famille chrétienne agrandie, réunie sous le même clocher. C'est dans l'église que les hommes, les femmes, les garçons et les filles viendront réchauffer leur foi, approfondir leurs convictions religieuses par la participation commune aux sacrements, l'assistance aux mêmes offices. Dans les domaines spirituel, moral et social, l'Eglise, représentée par le curé de la paroisse, joue un rôle de premier plan.

La paroisse, par l'intermédiaire des diverses sociétés pieuses ou sociales, contribuera à développer une mentalité, un état d'âme, un esprit de fraternité. Dans ce cercle familial agrandi, parents et enfants verront à s'accorder un mutuel appui dans l'accomplissement de leurs devoirs. Et parmi ces devoirs, il y a celui de la continuation de la vie, de l'établissement des enfants. Dans le domaine pratique, chaque paroisse devrait avoir sa Caisse populaire ou sa Caisse d'établissement, alimentée par les épargnes de chaque famille et destinée à favoriser ceux qui viennent en âge de fonder un foyer et qui sont dans le besoin d'assistance. **Si la paroisse veut sans cesse aller de l'avant, elle ne peut pas rester indifférente au problème du maintien au sol de sa population, pas plus qu'à celui de l'établissement sur la terre de ses fils.**

LES ASSOCIATIONS

Les associations de cultivateurs, de fermières, de la jeunesse agricole doivent toutes s'employer — c'est leur premier devoir — à perfectionner leurs membres en tant que valeurs humaines. Ce sera donc au spirituel et au moral qu'elles s'appliqueront d'abord à former leurs membres.

Toutefois, elles ne doivent pas restreindre à cette formation spirituelle et morale leurs activités. Elles doivent en plus s'occuper d'améliorer la situation économique de leurs membres, s'ils s'agit de personnes déjà établies, d'orienter et de préparer l'établissement, s'il s'agit de jeunes hommes ou de jeunes femmes. Dans le domaine de l'établissement rural, si les associations veulent s'acquitter de leurs devoirs, **elles devront prendre en main, en collaboration avec l'Eglise et l'Etat, toutes les activités qui ont trait à l'orientation lointaine, à la préparation immédiate et à l'établissement de la jeunesse.** Eduquer, renseigner, aider matériellement ceux qui désirent s'établir est la tâche commune des associations agricoles à caractère professionnel.

Pour en arriver là, il faudrait que se constitue dans chacune des régions un comité d'établissement dont pourraient faire partie des représentants de la J.A.C, J.A.C.F., U.C.C. et U.C.F. Ensemble, ces représentants verraient à tracer un plan, une ligne de conduite dans le but de rendre service, d'aider ceux qui ont le devoir de s'établir et qui, laissés à eux-mêmes, ne peuvent en arriver à réaliser leur projet. Par leurs efforts communs, ces associations réussiraient, avec le temps, à créer un climat favorable à l'établissement, à implanter chez tous des convictions profondes sur la nécessité de préparer l'avenir des jeunes. Elles verraient elles-mêmes à leur assurer cette formation qui leur ouvrirait des horizons sur le rôle qu'ils ont à remplir dans les domaines spirituel, moral, matériel et national.

L'ETAT

L'Etat, chargé de maintenir l'ordre dans la société, doit voir à partager équitablement les biens terrestres entre ses citoyens, à favoriser l'accès aux ressources naturelles à ceux qui en ont besoin pour vivre, à éviter le gaspillage de ces mêmes ressources, à mettre en valeur de nouvelles richesses afin de répondre aux besoins actuels d'établissement et de pourvoir aux besoins futurs. C'est à lui qu'il appartient d'exécuter tous les travaux physiques et techniques préliminaires aux établissements, de coordonner le travail de l'Eglise, de la famille, de la paroisse et des associations en vue d'une plus grande efficacité, d'un meilleur rendement. Il lui appartiendra de stimuler au besoin les activités de l'une ou de l'autre des associations, de leur faire voir et accepter les responsabilités qui, de droit, leur appartiennent. Ainsi, il sauvegardera la liberté et l'initiative personnelles. L'assistance que l'Etat peut être appelé à donner aux familles, il verra à la leur faire parvenir d'une façon discrète, afin d'obvier au danger de la dépendance de l'Etat.

L'Etat ne doit pas faire de l'établissement rural une question d'argent et, partant, il ne doit pas laisser languir la jeunesse sous prétexte qu'il en coûte trop cher pour l'établir. **Le capital humain a préséance sur le capital argent et quel qu'en soit le prix, il faut répondre aux besoins d'établissement si l'on veut que la nation fasse son devoir, continue de grandir, que les familles continuent elles aussi de se multiplier.** La colonisation est d'abord une entreprise humaine.

CONCLUSION

L'établissement rural est une entreprise pressante. Les circonstances actuelles sont particulièrement favorables au développement de nouvelles richesses, à l'agrandissement du patrimoine national. Cependant, **pour que l'établissement rural soit mené à bien, il faut que chacun des intéressés y mette la main, veuille y faire sa part, accepter ses responsabilités.** Pourvu que chacun sache comprendre son rôle, il y aurait moyen de déclencher un mouvement sans précédent qui nous fasse honneur et soit en accord avec l'esprit de conquête qui doit distinguer les peuples chrétiens, soucieux d'accomplir tout leur devoir dans l'agrandissement du genre humain.

Questionnaire

1.—Quel est l'un des premiers devoirs des hommes?

2.—Qui doit donner à l'établissement rural l'inspiration nécessaire?

3.—Que devront faire les parents pour que leurs enfants restent attachés au sol?

4.—Que doit faire la poroisse si elle veut sans cesse aller de l'avant?

5.—Que doivent faire les associations pour s'acquitter pleinement de leurs devoirs?

6.—Pourquoi faut-il, quel qu'en soit le prix, répondre aux besoins d'établissement?

7.—Que faut-il faire pour mener à bien l'établissement rural?

Nouveaux types de faneuses

Les développements récents apportés aux faneuses suscitent beaucoup d'intérêt chez les cultivateurs, les ranchers et les producteurs commerciaux de foin. Le besoin de machines qui économiseraient du travail, accéléreraient les opérations et donneraient une meilleure qualité de foin est admis depuis longtemps, déclare A. Wenradt, de la Station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask.

Travail au champ

Le séchage et l'emmeulage sur le champ est une pratique courante encore de nos jours. Toutefois, la fourche à main est remplacée graduellement par les machines. Des râteaux mécaniques, tirés par un tracteur ou montés sur un châssis dautomobile ou de camion, permettent d'effectuer le fanage rapidement et avec peu de travail. Certains râteaux mécaniques ramassent les andains de fourrage fané et les transportent directement à la meule. D'autres ramassent les andains de foin et les emmeulent. Beaucoup de ces râteaux sont fabriqués sur la ferme et servent aussi bien pour la production de foin sur une grande échelle que sur les petites fermes.

Les manufacturiers d'instruments aratoires ont amélioré ces machines de fabrication domestique et en offrent maintenant des adaptations par l'intermédiaire de leurs vendeurs.

Une expérience nouvelle

Une expérience faite avec le système de faucheuse-presse à fourrage à Swift Current révèle la possibilité de réduire le prix de revient et le travail et d'effectuer une économie importante des feuilles de luzerne. La presse à foin automatique, qui ramasse le foin de l'andain et ligature la balle avec de la ficelle ou de la broche, peut convenir à nombre d'opérations agricoles. Ce type de machine peut être employé aussi pour ramasser la paille derrière la combine. La lieuse automatique actionnée par un moteur remplace les deux ou trois hommes qui étaient nécessaires autrefois pour ligaturer les balles à la main. Le prix de revient provisoirement établi, qui varie de $2 à $3 par tonne de foin, semble intéressant pour le producteur commercial de foin. Le prix de revient préliminaire pour ramasser la paille derrière la combine est décourageant. Il est attribuable principalement au faible rendement de paille par acre. Cependant, on entrevoit qu'il sera possible de réduire le coût du ramassage du foin et de la paille. Des chargeurs de balles dans le champ, montés sur des tracteurs ou des camions, ont été développés récemment pour le chargement des balles en plein champ. Des monte-charges pour élever les balles de la remorque ou du camion et les mettre en piles ont aussi été développés.

Hache-foin et moissonneuse

Le hache-foin ou la moissonneuse des plantes fourragères qu'on vient de développer apporteront peut-être des changements dans les méthodes de fenaison à l'avenir. L'économie de ces machines n'a pas encore été démontrée, mais les progrès réalisés en font voir les possibilités et les avantages. Les deux types généraux de hache-foin portatifs comprennent le type ramasseur, qui hache le foin et la paille à même l'andain et le type à barres servant de couteaux dont on se sert pour couper et hacher les plantes d'ensilage sur pied. Des dispositifs d'alimentation pour le type à couteaux en font une machine à toutes fins pour hacher les plantes sur pied ou en meule. Certaines de ces machines peuvent être munies de cribles de recoupe pour obtenir un produit uniforme d'une récolte fourragère sèche.

Des tondeuses sont maintenant équipées spécialement pour l'emploi avec le tracteur. Peu de nouveaux développements seront effectués dans les chargeurs ou les râteaux à bascule. Un développement récent d'un nouveau type de râteau à alimentation latérale est annoncé. Ce râteau sera de construction plus solide, monté sur pneus et équipé de coussinets de précision, d'engrenage baignant dans l'huile, ce qui permet plus de vitesse pour l'utilisation avec le tracteur.

Les nouveaux types d'équipement pour le fanage économisent du travail et assurent une réduction dans le nombre des différentes opérations, préviennent l'éparpillement des feuilles (en ce qui concerne la luzerne) et donnent un foin de meilleure qualité à un prix de revient inférieur.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

EMPLOI DEMANDE comme ménagère dans un presbytère au Manitoba. Ecrire à **Boite 609, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 609-8P.

A VENDRE—Glacière à glace; peut se mettre à l'électricité, marque "Ryan Brothers, Winnipeg", grandeur 5 pieds par 6 pieds; hauteur 10 pieds. En bonne condition. Prix $60.00. S'adresser à **M. Jos. Chammartin, N.-D. de Lourdes, Man.** 610-9P.

TERRE A VENDRE—Située dans le village de Ste-Anne. 100 acres ou plus avec bâtisses. Autres terres sans bâtisse. S'adresser à **M. F. Tougas, Ste-Anne, Man.** 601-9P.

MAISON A VENDRE—No 188, rue Notre-Dame. Lot 33x120. Bungalow sur cave. Un étage, 6 chambres et salle de bain. Fournaise. Garage. Beau jardin. 3 chambres louées à $31.50 par mois, laissant 3 chambres et salle de bain à l'acheteur pour usage et possession le 1er juillet. Titre clair. Prix $4,500. comptant. Si vous avez $2,600. comptant, une hypothèque sera permise. Poêle électrique neuf, etc., aussi bois et charbon à vendre extra. Pour visiter s'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre. Téléphone 97 125 ou 204 567.**

ON DEMANDE — 2 sténographes pour bureau d'assurance situé dans un village français. S'adresser à **Boite 23, St-Victor, Sask.** 599-11P.

TERRES A VENDRE—A Lisieux, Sask. 7 carreaux de terre prouvés et 5 carreaux de "lease". Plus de 800 acres en culture et le reste en pâturage. Eau en abondance provenant de sources et d'un ruisseau. 35 acres d'alfafa et 15 acres de brome. Bois naturel pour les clôtures. Peut se diviser en 2 fermes avec bâtisses. La maison la plus éloignée de l'école Jéoville se trouve à un mille et demi. La majorité des élèves de l'école Jéoville sont Canadiens français et le français est enseigné à cette école. A 6 milles du village de Lisieux où il y a une église catholique et des religieuses pour enseigner à l'école. Il n'y a rien de mieux aux points de vue religieux et français. S'adresser **au propriétaire, M. Henri Bouvier, Lisieux, Sask.** 591-9P.

A VENDRE — Magasin général, N.O. Saskatchewan, situé dans le centre de deux paroisses de langue française, établi depuis 22 ans avec bon quota, bonne clientèle bilingue, sur chemin de fer et highway gravelé. Bonne bâtisse bien équipée. $13,200.00 comptant. S'adresser à **Boite 580, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 580-9P.

L'ONGUENT LLOYD pour cors et durillons procure un soulagement immédiat pour cors et durillons. 50c dans toutes les pharmacies. (12)

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à **C. Buffet,** 302 édifice McIntyre. **Téléphones 97-125 ou 204-567**

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

Soulage et prévient les maladies Lantigen B pour l'asthme, la bronchite, la sinusite, le catarrhe, les rhumatisme. Soulagement durable, $6.00 Lantigen C, pour l'arthritis, les douleurs rhumatismales, la névrite, la sciatique. Soulage les jointures et les membres enflés. Soulagement durable, $6.00. Le tout envoyé franco **GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

Au Sacré-Coeur

Les Enfants de Marie de la paroisse se sont rendues, dimanche dernier, en pélerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, à St-Malo, Man. Le R.P. Carrière, leur chapelain, les accompagnait.

Elles furent reçues à St-Malo par M. l'abbé G. Poitras, curé de la paroisse. Le Père Carrière dit la messe à la Grotte, puis chanta le Salut du Saint-Sacrement dans l'après-midi.

Une jolie statuette de la Sainte Vierge fut offerte comme prix d'assistance; la chance favorisa Mlle Albertine Turgeon. Le joyeux groupe se composait de plus de quarante jeunes filles, qui toutes se dirent enchantées de leur belle journée.

LA SECRETAIRE.

Petite Note

M. et Mme Henri Bédard, 1153 rue Dominion, sont revenus d'un voyage de 3 semaines dans l'Est, pendant lequel ils ont rendu visite à leur fils et belle-fille, M. et Mme Maurice Bédard, de la Côte Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

Au Cercle Molière

La dernière assemblée de l'année aura lieu le 21 juin, dans la salle du Sacré-Coeur, à 8 h. 30 du soir. On y communiquera les rapports des différents comités, et l'on procédera à l'élection des officiers pour l'an prochain.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de juin fut tenue au Waldorf, rue Main, le mercredi soir 5 juin. Un bon nombre de membres avaient tenu assister à cette dernière assemblée du premier terme de l'année.

Mme Etsell, présidente, désire transmettre ses souhaits de bonnes vacances à son Exécutif et à tous les membres de la Fédération.

* * *

Notre thé printanier fut un très beau succès. Grâce au dévouement des organisatrices, Mmes J.-E. De Gagné et P. L'Evesque, et du comité de réception, Mmes S. Dunning, J.-B. Châle et J.-B. Lalonde assistées de Mmes Léo Aubin, le succès dépassa nos espérances. Tout d'ailleurs, s'y prêtait admirablement. La vaste et coquette salle de la Maison Notre-Dame, la table si avantageusement remplie, les dames et demoiselles qui s'occupaient du service firent de ce thé un succès très brillant.

Nos remerciements bien chaleureux à toutes les personnes qui sont venues nous encourager.

Versaient le thé: Mmes Horace Morier, J.-C. Lavoie, A. Guilbault, M. Poirier, A. Campeau, R. Dumais, George-C. McLean, P. L'Heureux, J.-A. Asselin, A.-A. Vermander, Ernest Guertin, J.-A. Forley, E. Pelletier, L.-D. Crossland et P.-E. La Flèche.

Aidaient au service: Mmes John J. Bachers, J. Frey, Mlles L. Gosselin, A. Turgeon, G. Marquis, J. La Flèche, F. Gosselin, A. Bernier, N. G. Kelly, S. Trudel, C. Gareau et B. L'Evesque.

Recevaient les offrandes: Mmes G.-A. Séguin et J.-E. Cossette.

Bonnes vacances! Au revoir en septembre!

Maria COSSETTE, secrétaire.

EN SASKATCHEWAN

A propos du Congrès

On part . . .

"Vite, ôtez-vous! Je suis pressé! Mon train part dans cinq minutes! Donnez-moi mon chapeau! Où est mon paquet? Courons à la gare pour ne pas manquer le train du **Congrès!**"

Cette scène se passe le 6 ou le 7 juillet, puisque le Congrès a lieu à Régina les 8, 9, et 10 juillet.

Dans le train. . .

J'étais énervé tantôt; je n'avais plus ma tête. Maintenant qu'elle m'est revenue, il s'y pose une foule de questions. Qu'est-ce que c'est dans le fond que ce Congrès? Qu'est-ce que je vais faire là? Un Congrès de Canadiens français dans l'Ouest, en Saskatchewan, pourquoi faire? Qu'est-ce qu'ils ont tant à dire, les "canayens" pour faire un tel Congrès? Et puis moi, qu'est-ce que j'ai à dire? Si on me demandait pourquoi j'y vais...

Ces questions devraient tracasser tous les délégués, et ils devraient y trouver réponse avant d'être rendus à Régina.

En tout cas, elles me tracassent et je me mets à songer au passé, à ma vie depuis que je suis dans l'Ouest canadien.

Le dos tourné. . .

Je suis ici depuis 1910. Trente-six ans déjà! J'ai travaillé fort pour gagner ma vie! J'ai "bûché. . ." On ménageait dans ce temps-là. Je n'avais que dix piastres quand je suis arrivé de l'Est. Au bout d'un an, je n'y avais pas touché. J'avais travaillé pour gagner mon vêtement et ma nourriture.

Mon métier?.... le paisible métier d'habitant. Oui, le beau métier de fermier. Mais j'en avais un autre et je ne le savais pas... Et un bien plus noble encore!

Du fait, je n'étais pas seul ici. Il y en avait bien d'autres bons Canadiens venus de l'Est avec moi, avant moi ou après moi. On commençait à être un beau groupe. Quelques-uns se sont mis dans la tête de nous faire découvrir notre autre métier. Jusqu'ici je le connaissais mal. Je lui tournais même le dos. Je n'en savais rien. On se mit à vouloir nous faire voir clair. Et j'ai trouvé que ç'avait du bon sens. Parce que Notre-Seigneur nous a bien avertis qu'il n'y a rien de pire que des aveugles qui ne veulent pas voir. Moi, je ne voulais pas être de ceux-là.

Découverte. . .

Alors j'ai ouvert les yeux grands, et j'ai laissé rentrer la lumière dans mon intelligence, et j'ai vu .. J'ai vu mon nouveau métier. Il y en a qui appelle ça une mission ou bien ils disent que c'est ce que l'on est chargé de faire, d'accomplir dans l'intention de Dieu ou d'après la nature des choses. Je trouve ça long. Je dis tout court "mon métier" comme Canadiens français dans l'Ouest. Et puis, j'en suis fier.

Ensemble, on a découvert pourquoi on était ici. On a découvert l'amour de notre métier, **la beauté** de notre métier. On a découvert **la force** de l'entr'aide, et de **la coopération dans l'accomplissement de notre si beau métier.** Et ces découvertes ont emballé tout le monde. La preuve c'est qu'il y a quasiment eu une explosion quand on a manifesté notre **fierté.** Mais ça ne fait rien. C'était pour voir si on était bien solide.

En tout cas, depuis ce temps-là, depuis 1912—je m'en rappelle bien—les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont leur Association, ou en quatre lettres l'A.C.F.C. (L'Association Catholique Franco-Canadienne.)

On l'a consacrée au Sacré-Coeur. Puis on a pris Saint Jean-Baptiste et Sainte Jeanne d'Arc comme patrons, et pour devise: "Notre Foi! Notre Langue!"

On ne se le cachait pas, la besogne était grande. Mais pourquoi avoir peur quand on a une si belle besogne, un si beau métier ou une si noble mission, si vous voulez.

Eh bien, aujourdh'ui, c'est l'A.C.F.C., vieille de trente-quatre ans, sage de trente-quatre années d'expérience et de luttes, qui m'appelle en Congrès. J'y vais! Pensez-vous que je vais manquer ça? Non! Un Congrès de même ça me vaut.... n'importe quoi! Et j'emmène des jeunes avec moi, bien sûr.... Filons vers Régina! Tous au Congrès! Entendu?....

(Communiqué).

Examens de français, Quand j'y pense

C'est le samedi 8 juin 1946, dans un centre canadien-français de la Saskatchewan.

Que se passe-t-il donc? C'est pourtant samedi. Et le samedi, il n'y a pas de classe!.... Tous les visages sont rayonnants ce matin ... Il a plu, c'est vrai. Mais de la pluie, pour les enfants, c'est ennuyeux plutôt.

Ce matin, ils sont matinals les petits "bougres", bruyants et comme énervés. Ceux du village vont à la messe. Ceux de la campagne se pressent. Tous déjeunent vite. L'appétit manque.

8 h. 30. La gent écolière du grade 4 en montant est déjà dans la cour d'école où règne une agitation fiévreuse.

Bien plus, tous sont endimanchés. Les petits gars ont allègrement enfilé: pantalons neufs, chemise blanche, cravate, souliers cirés. C'est rare en effet! Un samedi matin surtout! Y a-t-il concert? Fête? Pique-nique?

Les petites filles et les grandes, toujours soignées dans leurs habits, le sont plus que d'habitude ce matin. Leurs cheveux sont soigneusement ondulés et garnis d'un beau ruban, leurs boucles tombent en belles spirales, leurs robes sont celles des dimanches aussi. Franc sourire, mais physionomie emprunte d'une certaine inquiétude.

Que se passe-t-il donc?

Ah! Il faut que je vous le dise! Je suis fier de vous le dire! Car si je n'avais pas passé par les mêmes émotions —peut-être les mêmes transes—que ces jeunes aujourd'hui, je ne pourrais pas vous le dire, pour la simple raison que je ne pourrais pas vous l'écrire.

Assurément, s'il n'y avait eu personne d'assez patriote et audacieux pour nous faire apprendre, envers et contre tous, notre belle langue française et nous en faire écrire des examens annuels, aujourd'hui, je l'avoue, je serais bien ignorant en fait de français. Sans ces patriotes français d'il y a 20 ans, je serais aujourd'hui inférieur à tant d'autres qui savent le français. Je serais comme un oiseau à l'aile coupée dans un pays où il en faut deux: l'anglais et le français, pour survoler.

Mais il y eut de ces grands hommes, de ces chefs parmi nous, il y a 20 et 30 ans, et ils nous ont fait étudier, parler et écrire le français. Aujourd'hui, je remercie Dieu d'un tel don, d'une telle richesse. Je remercie ces héros—qui bataillent encore pour la plupart—de n'avoir jamais désespéré, de n'avoir jamais capitulé devant aucun obstacle: incompréhension, entêtement, opposition systématique même, finances anémiques, pénurie d'ouvriers disponibles, etc., etc. Rien ne les a arrêtés! Aussi, je le crie à pleins poumons et sur tous les toits: "Vivent nos chefs de l'Ouest! Vive le français dans l'Ouest!"....

C'est donc pour cela que ce matin pour la 21ème fois consécutive, près de 3,000 jeunes Canadiens français de la Saskatchewan sacrifient leur congé du samedi, revêtent leurs plus beaux atours et devant des unilingues ébahis, jaloux ou admirateurs, selon le cas, marchent fièrement à l'école pour écrire leurs examens français.

C'est pour cela que toutes nos maîtresses bilingues, malgré un programme surchargé exclusivement anglais, s'imposent une heure d'enseignement de français par jour. C'est tout ce que le gouvernement tolère. Elles le font par conviction.

C'est pour cela encore que depuis 21 ans notre Association, avec son chef infatigable qui est loin de toucher le salaire du président du C.P.R., prépare les programmes d'étude pour l'année: grammaire, littérature, etc..., prépare les questions d'examens, les cartes d'identité des élèves, les feuilles de rédaction pour les concurrents, reçus pour le principal, formules pour les surveillants, etc., etc., voit à faire corriger ces copies consciencieusement, fait publier les résultats dans le journal, attribue prix et diplômes aux méritants, etc. Quand j'y pense! Un travail monstre! Un dévouement sans borne!

Tout cela depuis 21 ans, sans arrêt. Tout cela pour que les anciens apprissent le français, il y a 20 ans. Pour que la présente génération l'apprenne et le parle encore, pour assurer la survivance française dans l'Ouest.

Quand j'y pense! Comme je suis fier! Comme je dois un gros merci à mes parents qui ont tenu au français à la maison, à l'école, à l'église! Comme je dis un vrai merci à ces innombrables lecteurs impénitents!

Quand j'y pense! Je serais prêt à faire n'importe quoi pour cette oeuvre de salut parce que j'en ai bénéficié dès le début et aujourd'hui encore, et parce que cette richesse ne s'évalue pas en argent.

Quand j'y pense!....

Y aviez-vous déjà pensé, vous?

Le saviez-vous? Maintenant que vous en avez une petite idée, dites-le aux autres! Disons-le à tous Ensemble. Voulez-vous?

R. D.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

L'assemblée de bienvenue aux nouveaux Chevaliers avait lieu le mercredi, 5 juin dernier. Nouveaux et anciens y étaient en grand nombre et pour cela ont droit à nos félicitations. Après un court programme d'affaires le Grand Chevalier Côté nous invita à passer à des choses moins sérieuses. Goûter et rafraîchissements furent servis et l'on se sépara, contents d'une belle et intéressante veillée. On profita du fait de la présence de nombreux Chevaliers venus des campagnes pour les consulter sur le temps le plus propice pour une initiation d'automne. Après discussion il fut convenu que le temps le plus favorable à la majorité serait vers la fin d'octobre. Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux Chevaliers qu'ils ne doivent en aucune circonstance mentionner le nombre de degrés à passer, ni surtout en indiquer le temps et l'endroit. Ceci s'applique à tous les degrés mais en particulier au dernier, car autrement, où serait l'élément de surprise tant désiré. Cette information sera transmise aux candidats en temps et lieu par le Grand Chevalier ou par l'officier-conférant quand le moment propice sera arrivé.

A l'assemblée du 10 dernier le Conseil Provencher faisait élection de ses officiers pour le terme suivant. Nous sommes heureux de vous annoncer le résultat du scrutin. Grand-Chevalier: A.-H. Côté, Député Grand-Chevalier: Dr M. Carbotte, Chancelier: L. Régnier, Secrétaire- archiviste: R. Ledoux, Trésorier: J.-A. Rhéaume, Avocat: S. Garet, Cérémoniaire: J. Royal, Gardes: F. Langevin et P. Desrosiers, Syndics: R. Mercier, J.-B. Poitras, A. Bertrand. Nous tenons à saluer le nouveau Chancelier en la personne du Frère Laurier Régnier, avocat bien connu de Winnipeg, dont l'appui nous sera d'un grand bénéfice. Saluons également tous les officiers qui ont bien voulu accepter ces charges, parfois onéreuses, et assurons-les de notre entière coopération. Le Conseil a progressé dans ce dernier terme. Ceci est dû aux efforts persistants de nos officiers, en particulier de ceux de votre Grand Chevalier qui a fait un magnifique travail.

Le terme suivant verra chez nous des changements considérables. Les Frères du Conseil Provencher se chiffrent maintenant à plus de 900 et la tâche d'administration devient de plus en plus difficile. Nous sommes heureux d'apprendre que deux et peut-être trois sous-conseils demanderont cette année la faveur d'être érigés en Conseils indépendants. Loin de nous affaiblir, ce mouvement ne fera que renforcir nos positions comme catholiques de langue française dans l'Etat manitobain tout en facilitant la tâche du Conseil Provencher. Pour cette raison nous leur souhaitons tout le succès possible et leur assurons notre concours.

Après la longue et illuminante discussion des finances, Bert, le nouveau syndic, s'est promis de tenir ses crayons affilés pour tous ces chiffres.

Il ne fait pas toujours bien d'éveiller le chat qui dort et qui n'est plus dans vos jambes. Qu'en penses-tu, Vic?

BISTOURI.

Bien qu'il n'ait qu'un oeil, Henry Morris, de St. Leonards, Angleterre, a appris à piloter son propre avion.